

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 21 septembre 2015

Délibération n° 2015 - 21/09/2015 - 12

Rapport d'autoévaluation de l'établissement – Contrat 2017-2021

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis du Conseil académique en date du 10 septembre 2015

Après en avoir délibéré

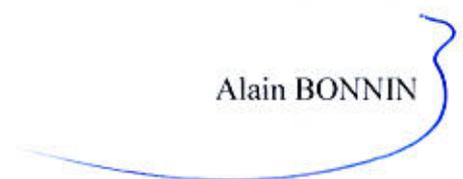
Approuve, avec 19 voix pour, 4 abstentions :

le rapport d'autoévaluation de l'université de Bourgogne – Contrat 2017-2021.

Dijon, le 22 septembre 2015

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN



P.J. : Rapport d'autoévaluation de l'université de Bourgogne

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Rapport d'autoévaluation de l'université de Bourgogne

(une photo illustration ici)

Table des matières

AVANT-PROPOS	5
DES VALEURS FONDATRICES.....	6
I. UNE ORGANISATION ET UN PILOTAGE AU SERVICE D'UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT REFLECHIE ET ASSUMEE.....	7
I.A. UNE GOUVERNANCE PERMETTANT DES CHOIX COHERENTS ET CONCERTES.....	8
<i>Un dialogue interne modernisé</i>	8
<i>Les conseils de l'établissement</i>	8
<i>Des choix concertés au service d'une volonté politique.....</i>	10
<i>Une organisation en pôles pour une meilleure cohérence de l'action.....</i>	10
I.B. UNE ORGANISATION ET UN PILOTAGE AU SERVICE DES AMBITIONS DE L'ETABLISSEMENT	11
<i>Une situation financière maîtrisée mais fragile.....</i>	11
<i>La politique en matière de ressources humaines.....</i>	12
<i>Un pôle pilotage renforcé</i>	14
<i>Au-delà du pôle pilotage, une démarche qualité globale.....</i>	14
<i>La fonction patrimoine au cœur des enjeux politiques et financiers</i>	15
<i>Le numérique, « système nerveux » de l'université du 21ème siècle.....</i>	15
I.C. UNE STRATEGIE DE RENFORCEMENT ET DE DIFFERENTIATION DES CAMPUS TERRITORIAUX	17
I.D. LA POLITIQUE DE PARTENARIATS	19
<i>A l'échelle nationale : un partenariat solide et renforcé avec les Organismes Nationaux de Recherche</i>	19
<i>Le Grand Campus : ciment des partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur, de recherche et de soins en Bourgogne</i>	20
<i>Des partenariats au service de l'implication de l'université dans le développement socio-économique de la région</i>	20
<i>Des partenariats interrégionaux structurants pour le site Bourgogne Franche-Comté</i>	22
I.E. LES RELATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS DE SANTE DU SITE	22
<i>Un pilotage stratégique partagé</i>	23
<i>Une politique de formation initiale et continue à l'échelle de la nouvelle UFR des Sciences de Santé</i>	23
<i>Une recherche fondamentale, translationnelle et clinique décloisonnée et pluridisciplinaire</i>	24
I.F. AFFIRMER L'IDENTITE DE L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE.....	26
<i>Repenser la politique de communication</i>	26
<i>Audit auprès des personnels et des usagers.....</i>	26
<i>Objectifs de la stratégie de communication 2015-1018.....</i>	27
II. DES CAMPUS OU IL FAIT BON VIVRE ET TRAVAILLER.....	29
<i>L'engagement des étudiants dans la vie universitaire, vecteur de dynamisme des campus</i>	29
<i>Des conditions et un cadre de vie pour les étudiants et les personnels avec de nombreux atouts</i>	30
<i>Patrimoine immobilier et développement durable au service des missions de l'uB et pour le confort de ses usagers</i>	31
III. UNE STRATEGIE DE RECHERCHE ET DE FORMATION REPENSEE ET COORDONNEE	33
III.A. UNE POLITIQUE DE RECHERCHE REPENSEE : POUR UNE IDENTITE SCIENTIFIQUE AFFIRMEE	34
<i>La carte d'identité scientifique de l'université de Bourgogne.....</i>	34
<i>La recherche de l'uB au cœur des dispositifs régionaux, nationaux et européen de recherche en Bourgogne (PARI, CPER, SRI-SI).....</i>	36
<i>Une progression dans la mutualisation et la rationalisation des plateformes de recherche</i>	37

<i>Une politique affirmée de soutien à la recherche</i>	37
<i>Une construction de l'offre doctorale Bourgogne Franche-Comté</i>	38
<i>Perspectives : une communauté mobilisée pour un projet de grande ambition</i>	39
III.B. UNE STRATEGIE DE FORMATION VOLONTAIRE ET EN PHASE AVEC SES TERRITOIRES	40
<i>Une confirmation de la place centrale des étudiants au cœur du dispositif de formation</i>	40
<i>Une offre de formation restructurée : renforcer la visibilité et témoigner de la pluridisciplinarité</i>	41
<i>Des formations bien ancrées sur leurs territoires et adaptés aux besoins des différents publics et partenaires</i>	43
<i>Une professionnalisation croissante de nos formations</i>	43
<i>Perspectives : une communauté mobilisée pour la prochaine accréditation au niveau du site Bourgogne-Franche Comté</i>	44
III.C. LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE	44
<i>L'implantation de Learning Centres</i>	44
<i>Une démarche continue d'amélioration des services et des espaces de travail</i>	44
<i>Des outils d'appui à la recherche</i>	45
<i>L'offre documentaire pour la pédagogie et la recherche</i>	45
<i>Des horaires d'ouverture des bibliothèques élargis</i>	45
IV. LA POLITIQUE DE RELATIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES	46
<i>Des relations internationales à l'internationalisation</i>	46
<i>Une politique forte en faveur des langues et de l'interculturalité : le nouveau Centre des langues et des cultures pour tous</i>	46
<i>Des formations de plus en plus ouvertes au monde : des masters en anglais aux diplômés en coopération internationale</i>	47
<i>La recherche, socle et objet du développement international</i>	47
<i>Une politique d'accueil volontariste</i>	47
V. UNE UNIVERSITE OUVERTE AU MONDE SOCIO-ECONOMIQUE	49
<i>Un processus facilitateur pour le transfert des résultats de la recherche vers le milieu socio-économique : la SATT GRAND EST</i>	49
<i>Un acteur majeur de l'écosystème de l'innovation sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté</i> .	50
<i>Une dynamique de valorisation amplifiée s'appuyant sur de multiples leviers</i>	51
<i>Des chantiers à ouvrir pour amplifier l'action</i>	52
VI. UNE UNIVERSITE OUVERTE SUR LA CITE : POLITIQUE CULTURELLE ET DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	54
<i>Culture scientifique</i>	54
<i>atheneum</i>	55
<i>Université pour Tous de Bourgogne</i>	55
<i>Editions Universitaires de Dijon</i>	55

Rapport AERES (novembre 2011) et réponse de l'université de Bourgogne - Extrait des conclusions et recommandations¹

« I - Les points forts

- Une organisation efficace de la recherche, propice à la valorisation, confortée par des relations dynamiques avec les entreprises locales, en particulier les PME ; Renvoi page XXX
- Une intégration des étudiants à tous les niveaux de la gouvernance de l'établissement permettant l'élaboration d'une politique volontaire et l'obtention de bons résultats en matière de vie étudiante, au fondement du renforcement de l'attractivité de l'établissement ; Renvoi page XXX
- Une politique de site originale fortement soutenue par les collectivités territoriales, avec un PRES bi-régional conçu sous la forme d'une fondation de coopération scientifique et une association (l'Université Fédérale de Bourgogne Franche Comté) qui préfigure un "établissement commun" ; Renvoi page XXX
- Des relations paisibles au sein de l'établissement ;
- Une très bonne collaboration entre l'UB, ses composantes santé et les partenaires de ce secteur. Renvoi page XXX

II - Les points faibles

- Une gouvernance, fondée sur la technique du consensus, qui ne parvient pas à définir les objectifs de sa politique générale et des services administratifs fragilisés par une trop faible reconnaissance, privant ainsi l'établissement de leur expertise en matière d'aide au pilotage ; Renvoi page XXX
- Une complexité des processus et des organigrammes - construction de l'offre de formation et chaîne de valorisation par exemple - qui révèle des difficultés dans le pilotage et pourrait être source de tensions entre services ; Renvoi page XXX
- Une évaluation des formations et le suivi des étudiants qui n'entrent pas dans une démarche de qualité entreprenante ; Renvoi page XXX
- L'absence d'une stratégie d'établissement en matière de relations internationales, que ce soit en recherche ou en formation ; Renvoi page XXX
- Un système d'information qui ne constitue pas un enjeu politique ; peu mobilisé pour un pilotage efficace de l'établissement, il semble considéré comme un obstacle au consensus ; Renvoi page XXX
- De faibles effectifs en personnel hospitalo-universitaire et une absence de représentation institutionnelle du CHU au CA de l'établissement. Renvoi page XXX

III - Les recommandations

- Mieux promouvoir et appuyer la stratégie sur les points forts de la recherche, en particulier en SHS et dans le secteur santé ; Renvoi page XXX
- Déterminer le point d'équilibre pertinent entre ce qui relève du consensus et d'une prise de décision plus affirmée et plus rapide ; Renvoi page XXX
- Concrétiser la construction de l'université fédérale et du PRES en s'assurant préalablement que l'ensemble des acteurs partagent les mêmes objectifs stratégiques et les mêmes modalités de mise en œuvre ; Renvoi page XXX
- Identifier et exploiter à l'échelle de l'établissement, les bonnes pratiques et les innovations pédagogiques pertinentes, mises en œuvre par les autres établissements d'enseignement supérieur et par certains au sein même de l'université de Bourgogne ; Renvoi page XXX
- Professionnaliser et mieux structurer les services centraux, en particulier les pôles finances et pilotage. Renvoi page XXX »

¹ L'ensemble des conclusions du rapport de l'AERES ainsi que la réponse de l'établissement figurent en annexe 1.

Avant-propos

Le présent rapport d'autoévaluation de l'université de Bourgogne (uB) est le fruit d'une démarche spécifique engagée dès le mois de novembre 2014.

Conçue comme l'une des pierres angulaires du processus d'évaluation de l'établissement, l'élaboration du rapport d'autoévaluation s'est appuyée sur un dispositif destiné à en garantir une rigueur et une objectivité optimales.

Piloté par l'équipe de direction de l'uB, le travail s'est appuyé sur la désignation par le président de l'université de neuf équipes pilotes thématiques (voir annexe 2) composées chacune par les vice-présidents et les responsables administratifs compétents dans le champ d'intervention concerné, champs d'intervention renvoyant aux missions et fonctions dévolues aux établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche. Conformément à la mission qui leur était confiée, ces équipes ont mis en place dès la fin de l'année 2014 des groupes de travail représentatifs de la communauté universitaire dans son ensemble mais aussi des partenaires de l'établissement. Ces groupes, composés selon les cas de dix à vingt membres environ, ont coordonné pour chacun des domaines définis l'élaboration du rapport d'autoévaluation. Avec en moyenne cinq réunions de travail par groupe, les échanges ont été structurés en se fondant sur, d'une part, les objectifs définis dans le contrat d'établissement 2012-2016 de l'uB et, d'autre part, le rapport établi en novembre 2011 par l'AERES. Soulignons enfin que la coordination de l'ensemble du processus a été confiée, sous l'autorité du président, à la direction générale des services chargée d'assurer un point régulier d'avancement en bureau de la présidence.

Au final, ce sont près de cent personnes issues des différents campus territoriaux de l'uB (enseignants-chercheurs, personnels BIATSS, étudiants, élus, directeurs de composante, de laboratoire,...) ou partenaires de l'établissement (EPST, pôles de compétitivité, établissements publics de santé,...) qui ont été associés à l'élaboration du présent rapport dont une première version de travail a été présentée, pour échanges et débats, aux élus de la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU), de la Commission de la Recherche (CR) et du Conseil d'Administration (CA) de l'établissement avant l'été 2015.

Sur la base des suggestions et recommandations formulées par ces instances une deuxième épure du rapport a ensuite été adressée en juillet 2015 aux Directeurs de composante, de laboratoire et d'Ecole Doctorale ainsi qu'aux responsables de pôle et de services communs et généraux de l'uB et aux responsables administratifs de composante et de laboratoire.

A l'issue de cette étape, le rapport d'autoévaluation de l'uB a enfin été présenté au Comité Technique (CT) le 9 septembre 2015 puis, pour délibération, au Conseil Académique (CaC) du 10 septembre 2015 et au Conseil d'Administration de l'établissement du 21 septembre 2015.

*

* *

Des valeurs fondatrices

Seule université de sa région, l'université de Bourgogne (uB) est une université pluridisciplinaire avec santé. Ses 3000 personnels enseignants, enseignants-chercheurs, administratifs, techniques et de bibliothèques accueillent 27 500 étudiants sur 6 campus répartis sur le territoire bourguignon : le campus principal de Dijon, et les campus d'Auxerre, de Chalon sur Saône, du Creusot, de Macon et de Nevers. Fortement liée au territoire régional, ouverte sur la société et le monde, l'uB construit son avenir dans une relation étroite avec les autres acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, les collectivités locales et territoriales, les entreprises, le secteur de l'économie sociale et solidaire, et un important réseau de partenaires internationaux. Plusieurs échelles géographiques de coopération sont ainsi au cœur de la stratégie et de l'identité de l'établissement.

Le « grand campus dijonnais » tout d'abord : premier cercle de partenariats avec les écoles d'ingénieurs et de management de Dijon et de la région, les organismes nationaux de recherche, les établissements universitaires de santé et le CROUS, le « grand campus » est un espace de coopération déterminant pour la politique de recherche et de valorisation, et la vie étudiante.

La région Bourgogne est quant à elle un espace privilégié pour l'exercice des missions de service public et pour l'expression du rôle sociétal de l'établissement qui accueille sur ses campus les étudiants de territoires éloignés de Dijon. C'est également l'espace d'une coopération redynamisée avec le monde socio-économique et les entreprises.

Le site Bourgogne Franche-Comté ensuite qui est le cadre régional de l'avenir, celui d'une coopération formalisée au 1^{er} avril 2015 par la création de la ComUE « Université Bourgogne Franche Comté », dont l'université de Bourgogne est co-fondatrice avec l'Université de Franche Comté, l'Université Technologique de Belfort Montbéliard, l'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon, le groupe Ecole Supérieure de Commerce de Dijon, et AgroSup Dijon. L'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers qui est implantée en Bourgogne (campus de Cluny) est également engagée auprès de la ComUE qu'elle devrait intégrer en 2016.

Un réseau de partenariats internationaux enfin : bien structuré dans le domaine de la recherche, il reste en développement dans le domaine de la formation. C'est là que se joue pour une part l'avenir des étudiants à travers la compréhension de la diversité culturelle, l'adaptabilité que confèrent les séjours internationaux et la maîtrise des langues étrangères, qui sont l'objet d'actions structurantes de la politique internationale de l'établissement.

Université ancrée dans sa région, consciente de sa responsabilité sociale, ouverte sur l'économie régionale et sur le monde, l'uB porte l'ambition de satisfaire à une double exigence de pluridisciplinarité de l'offre de formation et de rayonnement scientifique au meilleur niveau international. Concilier ces objectifs est difficile dans le paysage compétitif de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'équipe de gouvernance en est consciente, et mène une politique de différenciation scientifique et de rapprochement avec les établissements de Bourgogne Franche-Comté, seule susceptible à ses yeux de répondre aux ambitions de l'établissement.

Dans cette perspective, une cartographie scientifique a d'ores et déjà été réalisée à l'uB. La différenciation scientifique définie se confond avec celle de ses partenaires bourguignons. En effet, le travail de concertation interne ayant conduit, le 3 juillet 2013 au vote par le Conseil d'Administration de la carte d'identité scientifique (voir annexe 6- et partie II.a.) a été conduit parallèlement avec l'ensemble des établissements partenaires. Les six grands domaines retenus sont :

- Aliment et Environnement ;
- Santé (health) et Ingénierie moléculaire ;
- Photonique et Matériaux avancés ;
- Apprentissage et Santé (care) ;
- Patrimoines et Territoires ;
- Vigne et Vin.

Le travail sur la définition des champs de formations avait également pour objectif d'afficher les spécificités et domaines reconnus de l'uB, tout en témoignant de sa pluridisciplinarité. Les nombreux débats ont permis de proposer des champs de formations qui sont le reflet de la diversité de l'établissement. Ils ont conduit à proposer des regroupements et intitulés moins thématiques et transversaux que pour la recherche, et plus centrés sur les champs disciplinaires. Le Conseil d'Administration du 5 février 2015 a voté les champs de formations suivants :

- Environnement, Terre, Aliments, Sciences biologiques ;
- Sciences et Techniques ;
- Santé, Sport, Psychologie ;
- Droit, Science Politique, Economie ;
- Sciences humaines, Lettres, Langues ;
- Formations technologiques, Ingénierie, Management.

I. Une organisation et un pilotage au service d'une stratégie de développement réfléchi et assumé

Points positifs	Points négatifs
-Une ComUE « Université Bourgogne Franche-Comté » en place	-Une Fondation de Coopération Scientifique qui doit redéfinir son projet
-Une situation financière qui reste pour l'heure saine -Un vaste programme d'investissements à travers des Programmes Pluriannuels d'Investissements (PPI) -Un portage politique de la fonction pilotage -Un programme de promotion de la qualité de la vie à l'université	-Une sous-dotation structurelle en emplois et moyens financiers qui pèse sur la charge de travail des personnels -Un plafond de masse salariale insuffisant au regard du plafond d'emplois -La baisse prévisible des ressources et l'augmentation des contraintes (GVT...) facteurs de déséquilibre financier -Le prélèvement sur le fonds de roulement opéré par l'Etat en 2015 et le risque d'une répétition d'un prélèvement en 2016
-Un dialogue interne renforcé dans le cadre des instances et commissions -Pas de recherche systématique du consensus mais des objectifs politiques et des choix clairs -Une réorganisation administrative en pôles	-Un dialogue services centraux / composantes et laboratoires à améliorer
-Un renforcement d'une forte identité de campus territoriaux avec un portage politique dédié	-Un surcoût financier et humain des campus territoriaux invitant à une politique de différenciation d'ores et déjà engagée -Une activité de recherche sur les campus territoriaux à renforcer
-Une unité de lieu et la qualité urbanistique du campus Montmuzard -Un Campus unifié avec les établissements universitaires de santé et AgroSup Dijon	
-Un portage politique de la stratégie du numérique -La construction d'un datacenter	-Des outils WEB (intranet, ...) vieillissants et à moderniser dans une logique utilisateur
-Un lien fort avec les collectivités territoriales -Un partenariat avec 4 organismes nationaux de recherche : CNRS, INRA, INSERM et CEA -L'uB acteur du développement socio-économique des territoires à travers de grands programmes	
-Une stratégie partagée entre l'uB, les établissements de santé et les organismes nationaux de recherche, notamment l'INSERM -La mise en place de l'UFR des sciences de santé regroupant les UFR de Médecine et de Pharmacie -PIA (LabEx, EquipEx) et Fédération Hospitalo-Universitaire impliquant des partenaires en Bourgogne et en Franche-Comté -Une bonne production scientifique en santé (quantitativement et qualitativement / score SIGAPS) au regard de l'effectif d'enseignants hospitalo-universitaires (voir annexe 5) -Le regroupement des services du CHU sur un site géographique à proximité du campus universitaire, du Centre de Lutte contre le Cancer et de l'Espace Régional de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat (biotechnologies de santé) -La participation de la Directrice Générale du CHU au CA de l'uB et du président de l'uB au conseil de surveillance du CHU -La participation du vice-président de la commission de la recherche de l'uB au CA du CLCC	-Un faible effectif d'enseignants hospitalo-universitaires (voir annexe 5) entraînant une surcharge d'activités de nature à fragiliser les performances, en particulier en matière de recherche, et à nuire à l'attractivité en matière de recrutement

I.a. Une gouvernance permettant des choix cohérents et concertés

L'université de Bourgogne souffre d'une situation de sous-encadrement structurel qui pèse fortement sur les choix de la gouvernance. A cela s'ajoute une hausse mécanique de certaines dépenses et une hausse des effectifs étudiants qui conduit actuellement l'établissement à proposer, pour certaines formations, la mise en place de capacités d'accueil. Ce contexte contraint l'établissement à opérer des choix stratégiques difficiles. La soutenabilité financière de ces choix a été davantage fragilisée suite à la décision de l'Etat de réduire en 2015 la dotation de l'uB de plus d'un million d'euros assortie d'une autorisation de prélèvement sur le fonds de roulement pour des dépenses de fonctionnement, compromettant ainsi, par exemple, les opérations d'investissement planifiées depuis 2012.

Un dialogue interne modernisé

Préparer l'avenir d'une grande université de service public ouverte sur la société et le monde impose des décisions politiques ambitieuses. Mais rien ne peut être construit d'ambitieux qui ne soit compris, à défaut d'être partagé. Des évolutions ont été conduites pour organiser un dialogue interne respectueux des acteurs de l'établissement et qui prépare au mieux les décisions.

Le rôle et la place de la conférence des directeurs de composante ont tout d'abord été renforcés. Les directeurs participent désormais à l'élaboration de son ordre du jour. Elle permet de débattre mensuellement des grands dossiers d'actualité (notamment quand ils sont porteurs de désaccords : autonomie financière des laboratoires, champs de formations, GBCP,...). En parallèle et de manière complémentaire une conférence des directeurs de laboratoire se réunissant périodiquement a été constituée.

Un cycle de réunions publiques animées par le président se tient annuellement au sein de chacune des composantes et de chacun des campus de l'établissement. Après le vote du budget en décembre, une quinzaine de rencontres se tiennent en janvier afin de présenter les actions en cours et les projets, et d'échanger sur les attentes de la communauté.

S'agissant du lien avec les équipes d'encadrement BIATSS, le président intervient au début de chacune des réunions mensuelles d'encadrement afin d'explicitier la politique conduite et d'échanger sur les décisions de toute nature et sur l'actualité de l'établissement.

Au niveau des instances de l'université, un dispositif consistant à conduire des débats au long de plusieurs séances des conseils centraux pour les décisions les plus engageantes (champs de formations pour le contrat 2017, structuration en 6 domaines de recherche,...) est institué. Cette

méthode de concertation permet de proposer au vote une délibération murie, mieux nourrie, et amendée, et donc mieux comprise. Pour ce qui concerne la préparation des délibérations sur la campagne d'emplois et sur les orientations budgétaires le débat préalable en Conseil d'Administration – la délibération ayant lieu dans le conseil suivant – est précédé d'une conférence conjointe des directeurs de composante et de laboratoire.

Soulignons aussi que les débats en Conseil d'Administration font désormais l'objet d'une transcription intégrale par verbatim et que les décisions sont mises en ligne sur le site internet de l'établissement dès signature par le président. Dans les champs de compétences et de responsabilités qui sont les leurs, le rôle de la Commission de la Recherche (CR) et de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) a en outre été renforcé. Les délibérations qui sont prises par ces deux instances ne font plus l'objet d'un vote en CA si elles sont sans conséquence financière pour l'établissement.

Par ailleurs, un congrès associant les conseils centraux, le Comité Technique (CT) et les directeurs des composante et laboratoire est réuni chaque année pour débattre des sujets stratégiques d'actualité (rapprochement entre établissements de Bourgogne et de Franche Comté en 2012 ; politique des langues, ComUE et autonomisation financière des laboratoires en 2013 ; GBCP et candidature I-SITE en 2014).

Les débats et décisions relatifs aux promotions internes des enseignants-chercheurs sont désormais préparés par une commission présidée par un enseignant chercheur extérieur à l'établissement. Sa composition, soumise aux instances, est révisée chaque année en fonction des candidatures.

Soulignons enfin qu'un rapport annuel d'activité est établi chaque année, soumis à délibération du Conseil d'Administration en décembre, puis mis en ligne sur le site Internet de l'université de Bourgogne.

Les conseils de l'établissement

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de l'uB comprend 28 membres : 6 enseignants-chercheurs de rang A et 6 de rang B, 5 représentants des étudiants, 3 représentants des personnels BIATSS et 8 personnalités extérieures à l'établissement dont deux chefs d'entreprise ou cadres dirigeants (l'un d'entre eux étant aussi ancien étudiant de l'uB), la directrice générale du CHU, un représentant des salariés (BIATSS à Agrosup), une chargée de mission vie étudiante à la CPU, et 2 représentants des collectivités territoriales (conseil régional, Grand Dijon) et le président de l'université de

Franche-Comté. Cette composition montre l'attention portée par l'uB au monde économique et à ses usagers.

L'uB s'est saisie de l'opportunité de la modification de ses Statuts engendrée par la Loi de juillet 2013, pour modifier la composition du CA. Les Statuts adoptés le 1/2/2015 font passer la représentation des étudiants de 5 à 6 sièges et celle des BIATSS de 3 à 6 (le nombre de membres passant à 32). Il y aura donc égalité de représentation des étudiants et surtout des BIATSS avec celle des représentants des enseignants-chercheurs A et B, ce qui assure donc une représentation égale des 4 collèges d'élus. L'uB a voulu reconnaître le rôle très important que jouent les BIATSS dans l'université. Il est à noter que le même équilibre a été retenu au niveau de la ComUE UBFC.

Le CA se réunit environ une fois par mois (hors été). Son fonctionnement est efficace : il ne s'est jamais produit de cas où l'on ne puisse délibérer faute de quorum, y compris pour le vote du budget.

Progressivement, pour se conformer à la Loi de juillet 2013, certaines de ses responsabilités sont transférées au Conseil Académique et Conseil Académique restreint, le CA se concentrant sur la stratégie de l'établissement et sur les questions financières, y compris la validation des travaux des CR et CFVU lorsque leurs débats ont des incidences financières.

Le Conseil Académique

Nouvel organe créé par la loi du 22 juillet 2013, le Conseil Académique est composé des membres de la Commission de la Formation et Vie Universitaire et de la Commission de la Recherche.

Conformément à la loi, les statuts de l'université (adoptés par délibération du CA en date du 5 février 2015 prévoient les modalités de désignation du président du conseil académique ainsi que de son vice-président étudiant. Le président du CaC est le président du Conseil d'Administration (et le président de l'université).

S'agissant des modalités de désignation du vice-président, comme pour le CA, une grande importance est accordée à une participation structurée et lisible des représentants étudiants à la gouvernance de l'université. Le vice-président étudiant du CaC est élu par l'assemblée des membres du CaC, à la majorité des membres présents ou représentés, parmi les représentants élus de la CFVU. Le ou les candidats sont proposés par l'organisation étudiante la plus représentative en nombre de sièges et subsidiairement en nombre de voix, au sein de la CFVU.

Le Conseil Académique en formation plénière remplit toutes ses missions et aucune difficulté n'a été rencontrée dans la mise en place. Malgré la complexité des configurations avec le système ou non de la parité, il en va de même pour le conseil académique siégeant en formation restreinte. Il ne reste plus qu'à attendre 2016 pour la constitution de la section disciplinaire.

La commission formation et vie universitaire

La commission formation et vie universitaire du Conseil Académique comprend, 40 membres, dont 16 représentants des enseignants-chercheurs, 16 représentants des étudiants, 4 représentants des personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, Techniciens, de Service et de Santé (BIATSS) et 4 personnalités extérieures. Dans le cadre des attributions qui lui sont confiées par la loi, un temps important animé le plus souvent par le vice-président étudiant du CaC ou par le vice-président délégué à la vie et à la démocratie étudiante, et aux politiques sportives, est consacré au volet « vie étudiante » lors de chaque commission. Au-delà de questions récurrentes, ce volet est l'occasion de traiter des questions stratégiques sur l'amélioration des questions de vie étudiante, de réussite, d'orientation et d'insertion.

Une enveloppe de 100 000 euros par an est allouée à la CFVU pour permettre le financement d'opérations exceptionnelles. Cette enveloppe a par exemple été utilisée ces dernières années pour financer le montage de Masters en anglais ou encore pour promouvoir les relations avec les lycées. En outre, tous les ans, la commission formation et vie universitaire propose la répartition d'une allocation de 800 000 euros, financée à parité entre l'université et le conseil régional de Bourgogne, pour l'acquisition d'équipements pédagogiques.

La commission de la recherche

La commission de la recherche du Conseil Académique comprend 40 membres, dont 17 représentants des professeurs et assimilés, 3 représentants des personnes habilitées à diriger des recherches, 8 représentants des autres docteurs, 1 représentant des autres personnels enseignants et chercheurs, 2 représentants des ingénieurs et techniciens, 1 représentant des autres personnels BIATSS, 4 étudiants doctorants et 4 personnalités extérieures.

Une enveloppe de 100 000 euros par an est allouée à la CR pour permettre le financement d'opérations exceptionnelles. La commission de la recherche répartit le Bonus Qualité Recherche (environ 250 000 euros par an) au travers de plusieurs programmes permettant de financer des projets de recherche rattachés aux 6 domaines scientifiques de l'uB ainsi que dans des thématiques innovantes et émergentes, des colloques et congrès, des allocations doctorales et post-doctorales. Un nouveau programme BQR a été instauré en 2014 pour l'aide au montage de projets européens. Un appel à projets « BQR Bourgogne-Franche-Comté » a été mis en place en 2010 pour favoriser les projets communs entre les établissements des deux régions. Ainsi une enveloppe de 210 000 euros par an abondée par les différents établissements partenaires est allouée à des projets scientifiques et à des colloques à forte valeur ajoutée pour le site BFC et s'inscrivant dans les thématiques emblématiques du site. Concernant le préciput ANR, celui-ci est réparti

dans les unités de recherche au prorata des montants des contrats ANR obtenus par ces unités. Afin d'éviter une multiplication des appels à projets, les directeurs de laboratoire proposent désormais les opérations qu'ils souhaitent voir financer sur ces fonds, la CR s'assurant de l'adéquation de ces opérations à la charte du préceptif ANR.

Les commissions préparatoires

Les conseils centraux s'appuient sur le travail des commissions. Au-delà de la distinction entre commissions prévues par la Loi et celles propres à l'établissement, deux types de commissions coexistent avec deux approches complémentaires :

-des commissions dont les membres sont désignés par les conseils. Leur effectif limité comprend néanmoins des personnes extérieures aux conseils qui recouvrent différentes catégories de fonctions et témoignent de la diversité de l'établissement. Ces commissions (commission des statuts, commission d'avancement des personnels E-C, comité stratégique du numérique, sous-commission aux investissements,...) effectuent un travail de proposition plus formalisé et technique ;

-des commissions dont la composition est ouverte. C'est-à-dire que l'ensemble des membres d'un ou plusieurs conseils y sont invités, ainsi que les représentants de l'ensemble des composantes. Ces commissions (commission des finances, commission de la pédagogie,...) sont davantage des espaces de débats préalables aux conseils. Par exemple, la commission de la pédagogie est réunie avant chaque CFVU. Elle aborde de nombreuses questions (modifications de fiches filières, projets internationaux, équipements pédagogiques, projets de nouvelles formations, liens avec le second degré,...) sans rendre d'avis formel, mais ces échanges nourrissent les débats et décisions de la CFVU.

Le Comité Technique

Le comité technique en place est issu des élections du 4 décembre 2014. Il dispose d'un règlement intérieur approuvé lors d'une séance du 16 janvier 2015. Ce règlement précise que les avis du comité technique font l'objet d'une publication sur le site intranet de l'université.

Instance de représentation et de dialogue, le comité technique est composé de dix représentants du personnel titulaires et de dix représentants du personnel suppléants. Il exerce ses missions conformément aux dispositions du décret n°2011-184 du 15 février 2011. Comme le prévoit le décret, le bilan social lui est maintenant régulièrement présenté et fait l'objet d'un débat. En 2015 et dans un cadre de développement des informations fournies et du débat, la présentation est effectuée en deux temps :

-d'abord une information détaillée sur les différents éléments de bilan qui est intervenue lors d'une séance en mai et donnant lieu à de premiers échanges et analyses ;

-puis le débat va être poursuivi à partir de ces éléments lors d'une séance ultérieure du CT.

Des choix concertés au service d'une volonté politique

Cette démarche de dialogue interne permet des choix concertés et expliqués, mais pour lesquels le consensus n'est pas recherché comme une fin en soi s'il réduit la portée de la décision. Parmi d'autres, citons quelques décisions prises.

Une politique exigeante en terme de fonctionnement mais ambitieuse en matière d'investissement a été menée. Depuis 2013, 10 Programmes Pluriannuels d'Investissements (PPI) représentant un volume d'investissement de 19,71 millions d'euros ont été adoptés dont 9,84 millions d'euros de financement uB (voir annexe 3). Anticipant une réduction de la dotation 2015 et afin de stabiliser le nombre d'heures d'enseignement, une meilleure maîtrise du coût de l'offre de formation a été actée en 2014 (financement des formations à petits flux à hauteur de 80 % des maquettes ; élévation du seuil de dédoublement des cours magistraux) tout en maintenant les crédits de fonctionnement dédiés à la recherche.

La restructuration de plusieurs composantes, qui renforce les mutualisations et les interactions internes, a été réalisée : fusion des UFR de Sciences Pharmaceutiques et Biologiques, et de Médecine en une UFR des Sciences de Santé en 2014, autonomisation de l'Institut d'Administration des Entreprises et intégration des sciences économiques en une UFR de Droit, Sciences Economique et Politique en 2014, création de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education en 2013 sous un modèle innovant associant l'ex-IUFM, le département des sciences de l'éducation détaché de l'UFR Sciences Humaines, l'IUP Denis Diderot et le Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation.

En termes de politique et de stratégie scientifique, une cartographie en 6 domaines de recherche a été décidée en 2013 avec les partenaires du grand campus. Ce travail a servi de base aux échanges avec le conseil régional et l'Etat dans le cadre des programmes régionaux PARI, du CPER et de la stratégie régionale de différenciation intelligente.

Citons pour terminer l'expérimentation d'autonomisation financière des laboratoires engagée depuis 2014 au sein de trois laboratoires. Elle vise à répondre à la complexité croissante du financement de la recherche et aux exigences de procédures et de délais toujours plus fortes notamment dans le cadre des programmes européens.

Une organisation en pôles pour une meilleure cohérence de l'action

Les principes qui ont guidé la réorganisation en pôles étaient les suivants :

-positionner les enjeux et les missions au cœur du dispositif et améliorer la qualité de la réponse aux usagers ;

- placer la dimension humaine au centre du fonctionnement et valoriser les compétences ;
- améliorer la cohérence et la lisibilité de l'organisation et développer la communication interne ;
- faciliter les échanges transversaux et la gestion en mode projet ;
- intégrer le développement durable et la culture de l'évaluation.

Plus précisément, la réorganisation en grands pôles améliore fortement la lisibilité de l'organisation. Le rapprochement de services exerçant des missions complémentaires donne davantage de cohérence à l'action et garantit une meilleure articulation avec l'équipe politique.

Le Pôle Formation et Vie Universitaire - Une nouvelle dynamique au service de la stratégie formation de l'UB

- Restructuration des services en un Pôle, dont les missions sont réparties en fonction des destinataires
- Des services en lien direct avec les usagers favorisant l'orientation et l'insertion professionnelle
- Le développement des actions vie étudiante
- Des opérations remarquables en 2014-2015 : forums thématiques (connaissance de l'entreprise, recherche d'emploi, ...) notamment
- 10 000 contacts en présentiel avec les étudiants en 2014-2015 hors forum
- Des services associés efficaces : SEFCA, SUAPS et CPSU

A titre d'exemple, le rattachement au pôle Finances de la plate-forme financière des services généraux permet une approche globale, plus structurée et plus claire, de l'organisation budgétaire. Et les effets positifs sont multiples ne serait-ce déjà qu'en termes de communication vis-à-vis des usagers et des autres services mais aussi en termes de potentialité et d'expertise financière du fait du rapprochement des compétences concernées.

Il en va de même avec le pôle Ressources Humaines qui concentre tous les secteurs de gestion en ressources humaines (gestion individuelle et collective, formation paie) et pour tous les personnels (enseignants chercheurs, enseignants, BIATSS). Ce rapprochement dans un même pôle conduit là aussi en facilitant les échanges à un enrichissement mutuel des

approches et va aider au développement d'une GPEEC sous la coordination du Directeur des Ressources Humaines, responsable du pôle.

Les potentialités se développent au sein des pôles mais également dans les dialogues inter pôles, essentiels pour prendre en compte la nécessaire transversalité des processus. Par exemple, les pôles achats-marchés et patrimoine sont amenés à travailler constamment ensemble dans les élaborations et les suivis de marchés de travaux. Les répartitions de compétences sont définies de manière claire, il n'y a pas de confusion dans le qui fait quoi et ces compétences se rapprochent pour être utilisées au mieux et réussir des opérations transversales. Un autre exemple concerne le travail nécessairement commun entre les pôles Finances et Développement durable, qualité et pilotage : actuellement, ceci concerne plus particulièrement les opérations de suivi des heures complémentaires et de soutenabilité de l'offre. Les approches sont souvent différentes au départ mais c'est justement cette différence qui doit servir, avec les échanges et dans un dialogue constructif, à enrichir l'analyse et les méthodes et conséquemment réussir les opérations.

Un exemple d'action structurante inter-pôles : la mise en place de la GBCP

En 2014 l'établissement se saisit de la GBCP comme d'une opportunité de simplifier, améliorer et sécuriser ses procédures budgétaires, financières et comptables. Au terme d'un débat de plusieurs mois conduit avec les conférences des directeurs de composante et de laboratoire, les responsables administratifs des composantes et les élus du CaC, du Comité Technique et du CA, une architecture financière est validée (voir annexe 4). Elle s'appuie sur des plateformes de services mutualisés, et un nombre limité de centres de responsabilités budgétaires. La redéfinition du rôle des acteurs nécessite un accompagnement des agents, et engage l'établissement dans une politique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences. Au-delà des implications techniques, la GBCP est ainsi appréhendée dans ses aspects systémiques et politiques. Elle doit constituer un levier pour développer une culture du pilotage et de la gestion autour des concepts de programmation infra-annuelle et pluriannuelle et de soutenabilité financière.

I.b. Une organisation et un pilotage au service des ambitions de l'établissement

Une situation financière maîtrisée mais fragile

L'université de Bourgogne est structurellement sous-dotée. Dans le contexte actuel, où la situation financière de nombreux établissements est préoccupante, celle de l'UB reste saine. Cela est le fruit du travail et des efforts consentis par la communauté universitaire depuis plusieurs années.

Parce que seul un budget équilibré, dégagant une capacité d'autofinancement suffisante, peut

garantir l'autonomie d'un établissement et assurer la soutenabilité de ses choix politiques, un suivi budgétaire et financier précis et régulier est maintenant en place depuis 2012.

Compte tenu des contraintes de plus en plus fortes qui pèsent sur le budget, et des conséquences financières de certaines décisions de l'Etat et de la baisse attendue des financements par les collectivités territoriales, le maintien de l'équilibre budgétaire impose des choix stratégiques importants exigeant de nouveaux efforts et un renforcement de la programmation budgétaire, outil indispensable à la soutenabilité à

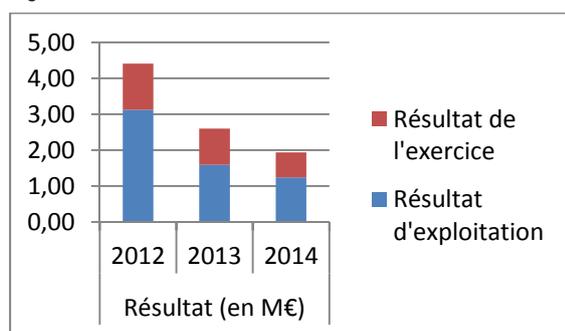
court et moyen termes des projets de l'établissement.

Depuis 2013, l'université s'est engagée dans un vaste programme d'investissements en consacrant sur fonds propres 4,5 millions d'euros aux projets innovants des composantes en matière de formation et à l'équipement des travaux pratiques, aux infrastructures numériques et sportives ainsi qu'à celles des campus territoriaux (voir annexe 3).

Trois millions d'euros ont été consacrés à la rénovation du bâtiment Droit-Lettres et 1 million d'euros est destiné aux infrastructures scientifiques et à l'équipement des plates-formes.

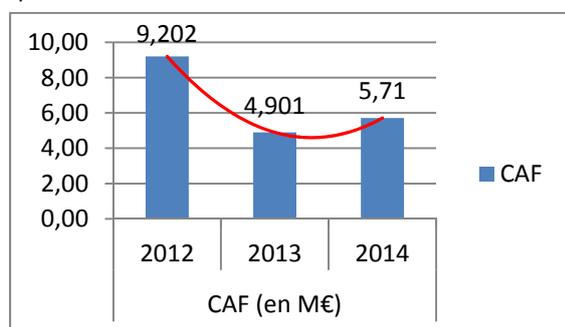
Le cap de cette politique « rigoureuse en termes de fonctionnement mais généreuse en termes d'investissements » doit être maintenu, car il relève d'un cercle vertueux pour mieux préparer l'avenir.

En effet, l'évolution baissière du résultat enregistré depuis 2012 démontre des tensions qui pèsent sur la section de fonctionnement et exige d'appliquer un dispositif d'allocation des moyens rigoureux.



Résultat de l'exercice depuis 2012

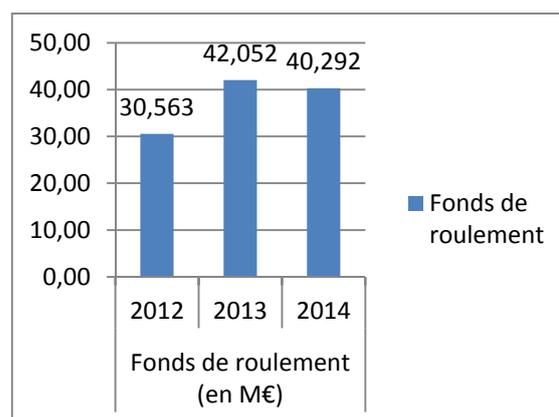
La dynamique de la capacité d'autofinancement permet à l'établissement de concrétiser une politique d'investissement volontariste et substitutive aux efforts demandés aux composantes dans leur fonctionnement au quotidien.



Capacité d'Autofinancement(CAF) depuis 2012

Les EPSCP ne pouvant recourir à l'emprunt, la programmation d'une politique d'investissement ambitieuse exige la constitution progressive de financements via le fonds de roulement. C'est pourquoi, le fonds de roulement a progressé ces dernières années, son utilisation étant planifiée

pour des projets d'envergure comme le renouvellement du Système d'Information de gestion des Ressources Humaines (SIRH), le programme sur l'accessibilité des personnes handicapées ou l'opération relative au traitement de l'air. En contraignant l'établissement à prélever sur le fonds de roulement pour financer des dépenses de fonctionnement afin de compenser la baisse de la dotation de plus de 1 million d'euros, l'Etat n'a pas tenu compte de la démarche planifiée et structurée de l'établissement.



Fonds de roulement à la clôture de l'exercice depuis 2012

La politique en matière de ressources humaines

Une politique des ressources humaines pluriannuelle et partagée

Les campagnes d'emplois menées depuis 2013 visent à mieux prendre en compte le lien entre l'enseignement et la recherche et à porter une attention particulière aux fonctions de l'ensemble des personnels de l'université, dans un cadre pluriannuel (2014 à 2016). Cela permet de mieux appréhender l'évolution des besoins et de répondre aux priorités de l'établissement dans un contexte très contraint (augmentation des effectifs étudiants,...).

Le dialogue sur les objectifs et moyens avec les composantes, laboratoires et services, se déroule de janvier à juillet chaque année. Pour chaque demande de publication ou de création de poste, la valeur ajoutée en termes d'enseignement, de recherche et la cohérence entre ces deux dimensions sont appréciées. Si une attention particulière se porte également sur l'incidence financière de ces campagnes, le report de l'ouverture de certains postes ne vise pas à réduire la masse salariale mais à favoriser des recrutements sécurisés, pertinents et de qualité.

Concernant les personnels BIATSS, les requalifications d'emplois vacants sollicitées par les composantes et services ont été en majorité satisfaites. Elles répondent à l'objectif de renforcer l'expertise des personnels, de répondre aux évolutions des métiers et d'offrir des possibilités de promotion aux agents.

Dans le cadre du plan gouvernemental « Réussite en Licence » mis en place de 2013 à 2015, l'uB a disposé de 25 postes supplémentaires (12 en 2013, 8 en 2014 et 5 en 2015). 12 supports BIATSS (8 IGE, 2 Tech, 2 ASI) ont été créés pour soutenir les actions de réussite étudiante (insertion professionnelle notamment), le développement durable, la pédagogie numérique, l'internationalisation des cursus, et la communication (Webmaster). 13 supports (6 MCF, 7 PRAG) sont venus prioritairement renforcer le secteur des Sciences Humaines et Sociales : Droit, Psychologie, Sciences de Gestion, information-communication pour les postes de MCF (à noter également un poste en Mécanique pour soutenir l'ISAT Nevers). Quant aux PRAG (5 en Anglais, 1 en Lettres Modernes), ils soutiennent le développement du Centre des Langues et des Cultures pour tous et la création du Centre des pratiques de l'écrit et de l'oral. Enfin, un PRAG Anglais a été implanté à l'ISAT Nevers.

Politique indemnitaire des agents BIATSS

La revalorisation et le réajustement des indemnités (effort plus marqué pour les personnels de catégorie C) ont été menés en concertation avec les organisations syndicales.

Carrières des personnels contractuels

Dans le cadre de la loi du 12 mars 2012, l'université a proposé des concours réservés aux agents éligibles (ce dispositif atteindra un total de 100 postes, chiffre légèrement supérieur au nombre d'agents éligibles) réduisant ainsi la précarité. Une Charte des bonnes pratiques pour l'accompagnement des personnels contractuels est en voie d'élaboration, en étroite concertation avec les organisations syndicales.

Par ailleurs, l'uB compte une soixantaine d'agents en CDI et a souhaité marquer son engagement à leur égard en recherchant une homogénéité de traitement, par fonctions, quels que soient le type de financement et le service d'affectation. Le dispositif de déroulement de carrière construit en concertation avec les organisations syndicales répond à une double exigence de respect de la réglementation et de préservation de l'équité entre les personnes. Des grilles ont été ainsi adoptées, fixant le déroulement de carrière.

Procédure d'avancement local des Enseignants-Chercheurs

Une commission d'établissement chargée de désigner les rapporteurs et d'établir une synthèse des rapports pour l'avancement local des enseignants-chercheurs avant présentation des dossiers devant le CaC restreint est mise en place depuis 2013. Elle est présidée par un Professeur des universités extérieur à l'uB (le vice-président de la CR de l'Université de Reims Champagne-Ardenne). Composée de membres issus des différents conseils centraux de l'établissement représentatifs de la pluridisciplinarité de l'uB, elle a remplacé les groupes d'experts chargés d'examiner et classer les dossiers dans chaque grand secteur disciplinaire.

Bilan social

L'uB élabore depuis 2012 (le précédent bilan social datait de 2009) un bilan social annuel, outil de pilotage et de dialogue social. Le document est amélioré chaque année suite aux débats se déroulant en Comité Technique.

Promotion de la qualité de vie à l'université

L'université de Bourgogne s'est engagée dans une démarche de prévention des risques psychosociaux depuis la fin de l'année 2012. Un comité de pilotage (animé par une chargée de mission dédiée) émanant du CHSCT s'est constitué à cette occasion et se réunit chaque mois pour envisager les mesures destinées à améliorer la qualité de vie au travail.

Deux actions marquantes sont à noter. Un diagnostic, réalisé par un bureau d'études (printemps 2014), a permis d'évaluer et de caractériser finement les risques psychosociaux. Le bilan et les préconisations du cabinet ont été présentés au CHSCT et servent d'appui à l'élaboration d'un plan d'action. Par ailleurs, depuis mai 2014, un dispositif d'écoute et d'analyse est opérationnel et permet de proposer un accompagnement et une orientation ciblée de l'agent demandeur (qu'il soit titulaire ou non). Un bilan est fait mensuellement par le psychologue du travail auprès du comité de pilotage. Une réflexion se poursuit concernant la mise en place d'une procédure de médiation et l'élaboration d'une charte de bonnes pratiques concernant l'utilisation de la messagerie.

Responsabilité sociale de l'université

L'uB dispose d'une chargée de mission Egalité-Diversité qui anime les réflexions dans ce domaine et coordonne les différentes actions de sensibilisation et de formation. A été notamment signée en avril 2014, la convention régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système de formation tout au long de la vie. A ce titre, plusieurs projets ont été mis en place :

- formation d'une demi-journée destinée à tous les étudiants en L1 de droit lors de leurs journées d'intégration. Cette formation a vocation à devenir obligatoire pour tous les L1 de l'uB ;

- formation d'une journée à l'égalité femmes-hommes inscrite au plan de formation 2014-2015 de l'uB. Elle est à destination des personnels BIATSS en 2014-2015 et s'étendra aux personnels enseignants en 2015-2016 ;

- journée d'étude « Déconstruire les stéréotypes de genre à l'école », le 20 mai 2015, à destination des étudiants de l'ESPE. Montée conjointement avec l'ESPE et la mission Egalité Filles Garçons du rectorat, cette journée sera intégrée dans le cursus des étudiants en 2015-2016 ;

- recensement des enseignants chercheurs et doctorants travaillant sur le domaine. La première réunion a eu lieu sous l'égide de la Délégation régionale aux droits des femmes ;

- exposition Infinités plurielles sur le campus de Dijon en mai 2015.

Lutte contre les discriminations

Un partenariat a été mis en place entre l'uB et la ville de Dijon (AMACOD) en mars 2015. Ce partenariat entre l'AMACOD et l'uB consiste notamment en l'accueil et l'accompagnement des personnels et étudiants de l'uB qui s'estiment victimes de discriminations, la sensibilisation et la formation des personnels et étudiants, et une campagne de communication à destination des étudiants.

En matière d'insertion des personnels handicapés, un groupe de pilotage associant acteurs internes et externes s'est constitué (automne 2014) et a pour mission de faire émerger des propositions concrètes pour renforcer l'inclusion des personnels en situation de handicap et favoriser leur évolution de carrière, et également pour accroître la part des personnels bénéficiant de la RQTH au sein de l'uB.

Un pôle pilotage renforcé

Les exigences environnementales, le contexte budgétaire, l'accroissement des normes et les attentes des étudiants et des financeurs invitent à développer des outils de pilotage pluriannuels, à renforcer le contrôle interne et la démarche qualité, et à positionner le développement durable comme une préoccupation centrale. L'établissement a tiré les conséquences de ces évolutions dans son organisation politique (délégation au pilotage confiée au vice-président finances et budget ; délégation au développement durable confiée à la vice-présidente patrimoine et stratégie des sites territoriaux) et dans son organisation administrative en créant, début 2014, un pôle « développement durable, qualité et pilotage » (DDQP). Ce pôle est organisé en quatre axes « pilotage, études et projets » ; « masse salariale et indicateurs de ressources humaines » ; « qualité et contrôle interne » ; « développement durable ». Ses missions consistent à :

- produire des indicateurs, statistiques et tableaux de bords et proposer des modèles économiques ;
- élaborer les enquêtes d'insertion ;
- garantir la fiabilité des données et des processus ;
- mettre en œuvre la politique de l'université en matière d'environnement et de développement durable ;
- élaborer les prévisions de masses salariales et plafonds d'emplois en lien avec les pôles finances et ressources humaines, en suivre l'exécution, et analyser les écarts aux prévisions.

Depuis 2013, est mis en place le Contrôle Interne Comptable et Financier, qui a permis la réalisation d'une cartographie des risques en 2014 et l'adoption d'un plan d'action par le CA.

Des tableaux de bord présentant une douzaine d'indicateurs de pilotage des fonctions financière, des ressources humaines et du patrimoine sont produits mensuellement et analysés avec l'équipe présidentielle.

L'inventaire physique des biens inscrits à l'inventaire comptable est engagé, avec l'objectif de lever une réserve des commissaires aux comptes en charge de la certification comptable de l'établissement.

Pour assurer l'accroissement des missions, un poste de qualificateur a été créé en 2013.

Un exemple d'action structurelle initiée par le pôle DDQP, la maîtrise et la simplification du calcul des heures complémentaires

En 2014 le pôle DDQP, en lien avec les pôles finances et ressources humaines, a mené un projet visant à une meilleure maîtrise des heures complémentaires. Désormais, des groupes de travail associant services centraux et composantes assurent un suivi régulier (rencontres, indicateurs ...), et une procédure de mise à jour permet de fiabiliser l'approche prévisionnelle, et une simplification des refacturations inter-composantes. Cette démarche se traduit dès 2015 par une meilleure fiabilité des prévisions infra-annuelles. Pour la rentrée 2015-16 une approche basée sur un engagement de volume global d'heures d'enseignement (potentiel d'enseignement et heures complémentaires) par composante, et non plus sur une gestion au niveau central d'heures complémentaires, est mise en place. Ce dispositif permettra une meilleure lisibilité de la soutenabilité financière de l'offre de formation, et prépare l'établissement aux exigences de soutenabilité du contrat 2017.

Au-delà du pôle pilotage, une démarche qualité globale

La démarche qualité a été initiée avec la mise en place, comme recommandé par la cour des comptes, d'un contrôle interne comptable et financier. Impulsé et évalué à chaque étape de réalisation par un comité de pilotage, le contrôle interne a porté au départ sur des processus de gestion fondamentaux pour la bonne marche de l'Université : rémunération, recettes, budget, dépenses de la formation continue, achats dans le domaine de la recherche. Des groupes de travail ont été organisés pour assurer le développement de plans d'actions répondant aux améliorations requises. Portée par la gouvernance, la mise en place d'un dispositif de maîtrise des heures complémentaires et de suivi de la charge d'enseignement s'est appuyée sur les éléments de constat soulignés lors des expertises. Dans le secteur de la recherche, le dispositif a permis aussi d'assurer un service encore plus performant dans la gestion des conventions de recherche et le traitement des justifications.

A partir de ces modalités et de ces objectifs de performance et de meilleur service rendu, l'université s'est inscrite dans une démarche globale de qualité qui concerne, au-delà des procédures de gestion, de nombreux domaines. Citons :

- le domaine juridique avec le développement de la sécurisation des actes et de l'expertise : la commission des statuts a été renouvelée et sa composition est désormais votée par le conseil d'administration. A signaler aussi la réalisation de verbatim des débats en CA qui

prévient tout problème de lisibilité ou d'interprétation dans le rendu des déclarations et échanges. Enfin, les délibérations sont publiées dès signature sur le site internet de l'université, évitant ainsi tout problème d'irrégularité en formalité externe par rapport à la mise en œuvre ;

-le secteur valorisation de la recherche : une démarche lisible et structurée a été mise en place dans le cadre d'une convention qui confie à la SATT GRAND EST, pour les unités de recherche, la protection et la gestion administrative et financière de la propriété intellectuelle, de manière exclusive les activités de maturation, les services de conseil en recherche et développement et les modalités de retour financier vers l'établissement ;

-le secteur des plates-formes technologiques : là aussi, la qualité des prestations est assurée avec, à l'échelle du Grand Campus, la création en janvier 2014 d'un comité d'orientation stratégique des plates-formes et des plateaux techniques (COS PF) qui a permis notamment d'établir un plan commun de développement et d'investissement. Cette approche commune et structurée, cette convergence de moyens et d'expertises aident et favorisent les différentes plates-formes dans leur déploiement et leur lisibilité. A noter que la plateforme DImaCell vient d'obtenir une labellisation IBISA, niveau de reconnaissance national pour cette infrastructure en sciences du vivant ;

-le domaine de la pédagogie avec les actions du centre d'innovation et d'évaluation pédagogique (CIPE) visant à développer une politique de qualité en matière de pédagogie universitaire par la promotion des innovations pédagogiques, l'accompagnement des enseignants et la généralisation de l'évaluation des enseignements.

La fonction patrimoine au cœur des enjeux politiques et financiers

L'organisation de l'établissement en 6 campus est un élément de complexité pour la fonction patrimoine de l'uB. Pour autant, l'établissement dispose d'un patrimoine globalement de grande qualité. Le campus Montmuzard de Dijon bénéficie du label Campus Innovant. Il présente une remarquable qualité urbanistique qui en fait un campus universitaire privilégié. Par ailleurs, l'unité de lieu avec les autres acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche est propice aux coopérations, et est un des éléments facilitateurs de la politique du « grand campus ».

L'uB s'est dotée d'un schéma directeur immobilier et d'aménagement (SDIA) voté à l'unanimité par le CA le 3 juillet 2013 (document téléchargeable sur le site Internet de l'uB : <http://documents.u-bourgogne.fr/WEB/SDIA-UB.pdf>). Ce document est l'aboutissement d'un travail approfondi réalisé en concertation d'octobre 2012 à juillet 2013. Plus de trente réunions se sont ainsi déroulées pour dialoguer avec les principaux acteurs de l'établissement, les partenaires de l'enseignement supérieur et de recherche de Bourgogne et les

collectivités territoriales. Chacune des trois phases (état des lieux et besoins ; scénarii ; approfondissement du scénario retenu) a fait l'objet d'une réflexion en comité de pilotage - à savoir la commission patrimoine (composantes, laboratoires et fédérations, écoles doctorales, principaux services de l'uB, des représentants des 3 conseils) à laquelle étaient conviés les membres du CA - puis d'une délibération du CA.

Le SDIA est un document particulièrement stratégique qui, s'il ne fige pas l'avenir, permet de dessiner les grandes orientations à l'horizon 2030. Il sera actualisé périodiquement, en fonction de la stratégie de l'établissement et de ses partenaires.

La préparation à la mise en œuvre de la GBCP au 1^{er} janvier 2017 a conduit l'établissement à créer, dès le 1^{er} janvier 2016, un budget annexe immobilier. Il permettra d'identifier l'ensemble des dépenses et des recettes inhérentes au fonctionnement et à la maintenance du patrimoine de l'établissement, et aux investissements immobiliers.

Le numérique, « système nerveux » de l'université du 21^{ème} siècle

Les technologies et usages du numérique sont des vecteurs essentiels de la stratégie de l'établissement, et d'importantes évolutions politiques, administratives, techniques, pédagogiques et en matière de ressources humaines ont été engagées.

Un pilotage politique du numérique a été institué avec par exemple la création dès 2012 d'une vice-présidence déléguée au « campus numérique, aux systèmes d'informations et au learning center », puis la création en 2015 d'un Comité Stratégie du Numérique (CoSNum) présidé par le vice-président en charge du numérique. Ce comité a pour mission de proposer une hiérarchisation et une planification stratégique des solutions numériques devant être déployées, prenant en compte leurs interactions avec les autres grandes fonctions support (finances ; ressources humaines ; patrimoine) et les aspects techniques et fonctionnels en lien avec les services, laboratoires et composantes et le Pôle des Systèmes d'Information et des Usages du Numérique (PSIUN). Le PSIUN créé en 2013 regroupe la Direction des Systèmes d'Information et les structures de l'ex-Passerelle (centre audiovisuel de l'uB).

Sur le plan technologique, la construction d'un datacenter de 600 m² sur le campus Montmuzard, a été programmée en 2013 pour remplacer le local d'hébergement des serveurs centraux dont la fragilité était préoccupante. Son ouverture est prévue à l'automne 2015 et offrira une salle technique de 110 m². Il hébergera l'ensemble de l'informatique de gestion de l'établissement, et également son centre de calcul intensif classé parmi les 9 premiers mésocentres français. Les principaux objectifs du datacenter sont :

-fournir aux équipes de recherche de l'université de Bourgogne un formidable outil de

travail pour la mise en œuvre de projets scientifiques ;

-ouvrir un espace de travail collaboratif, d'hébergement et de stockage sur le grand campus à disposition de la communauté.

Le haut niveau technologique de ce datacenter de proximité et son positionnement sur le maillage national illustrent l'ambition de l'uB pour le développement d'un campus numérique.

En termes d'évolution des pratiques pédagogiques, la création d'un learning centre a été priorisée dans le cadre du CPER 2015-2020, et l'établissement prévoit d'abonder sur ses ressources propres dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement consacré au développement des technologies numériques en appui à une pédagogie renouvelée.

Parmi les réalisations notables, nous pouvons citer quelques exemples :

-le renforcement de l'accompagnement des enseignants-chercheurs à la pédagogie numérique à travers la création d'un pédagolab, espace de découverte et d'expérimentation des technologies éducatives et d'échange de pratiques, avec un programme de formation et d'animation ;

-le lancement de 2 MOOCs en mai 2015 (Université de la Vigne et du Vin pour Tous avec l'IUVV et Culture et Ecriture numériques avec l'IUT) ;

-l'appel à projet interne « pédagogie numérique » visant à développer 2 autres MOOCs ;

-la participation de l'établissement au consortium pour la reprise de la plate-forme FUN-MOOC (GIP en cours de constitution) ;

-le développement de dispositifs d'enseignement numériques hybrides : plusieurs DU, production de multiples ressources pédagogiques numériques (*primées au niveau national : Festival du Film Universitaire Pédagogique 2013 pour « Canoë-Kayak : 9 techniques pour la performance » ; Prix du Jury MEDEA pour le webdocumentaire « La Lettre Riabova »*).

L'établissement a répondu à l'appel à projet IDEFIN dans un périmètre élargi au grand-est (Université de Lorraine, ComUEs Bourgogne Franche-Comté et Champagne-Ardenne, avec un projet « Open-YoU » visant à développer une série de démonstrateurs pour décloisonner la Formation Initiale, la Formation Continue et la Formation Ouverte et à Distance. Ce projet n'a pas été retenu mais a néanmoins permis d'initier une dynamique interrégionale Bourgogne Franche-Comté Champagne Ardenne qui constitue le périmètre de l'Université Numérique Inter-Régionale.

Cette stratégie s'appuie sur une politique de ressources humaines orientée sur les technologies et pratiques numériques :

-recrutement en septembre 2013 d'un ingénieur en pédagogie numérique ;

-ouverture au concours 2016 d'un poste « Ingénieur pédagogique » ;

-recrutement en septembre 2015 d'un responsable de production audiovisuelle et multimédia.

Un exemple de coopération interrégionale basée sur les technologies numériques : La carte multiservice PASS'UBFC, un nouvel outil commun pour faciliter la vie étudiante en Bourgogne Franche-Comté

Le 1^{er} septembre 2015, 67 000 étudiants et 7 300 personnels de la ComUE UBFC et les CROUS vont bénéficier des services d'une carte multiservice de dernière génération. Cette carte, premier grand projet commun de l'Université Bourgogne Franche-Comté, offrira l'accès à de nombreux services dans et entre les établissements d'enseignement supérieur en Bourgogne et Franche-Comté et les CROUS et dans le cadre de la mobilité interrégionale.

Dotée d'une technologie sans contact, cette carte multiservice et multipartenaires offrira un grand nombre de fonctionnalités : c'est tout d'abord une carte d'identification pour la scolarité et les examens mais elle permet également l'emprunt d'ouvrages dans les bibliothèques universitaires, la restauration au CROUS, l'accès à des espaces réservés tels que des parkings, laboratoires, salles informatiques ou équipées, résidences... L'utilisateur a été mis au centre.

Elle est adossée à la nouvelle monétique « IZLY » du Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS) opérée par le Groupe BPCE (Banque Populaire Caisses d'Épargne).



Parmi les systèmes métiers principaux, le progiciel AMUE SIFAC, installé en 2009, est en cours d'évolution avec l'ajout de nouveaux services numériques comme SIFACWeb apportant un portail simplifié d'accès aux fonctionnalités de SIFAC ou SIFACDemat permettant de dématérialiser totalement et de manière sécurisée le cycle de vie des factures.

Le remplacement du système d'information gérant le personnel (SIRH), basé actuellement sur Harpège, sera engagé à l'issue de la concertation actuellement en cours avec l'ensemble des acteurs internes et des échanges avec les établissements de la ComUE UBFC.

Le campus numérique de l'uB est en évolution permanente pour s'adapter aussi efficacement que possible au « tsunami numérique ». Cette volonté politique forte s'affiche quotidiennement avec un objectif clairement énoncé : structurer l'uB avec le numérique pour mieux répondre aux besoins actuels et futurs de tous les utilisateurs (étudiants et personnels) dans les domaines traditionnels de la formation, de la recherche et de l'innovation en

cohérence avec la démarche de différenciation et de spécialisation intelligente, et avec l'ambition du projet I-SITE BFC, le périmètre de réflexion

s'étendant à l'échelle de la ComUE UBFC. Tout projet est accompagné d'une réflexion sur la Sécurité de l'Information (SSI).

I.c. Une stratégie de renforcement et de différenciation des campus territoriaux

L'université de Bourgogne est ancrée dans sa Région. La territorialisation est un axe central de sa politique, aussi une vice-présidence dédiée à la stratégie des campus territoriaux a-t-elle été mise en place en 2012 afin de permettre une politique ambitieuse pour le développement des sites qui sont désormais considérés comme de véritables campus.

Les campus territoriaux ont été renforcés par la création d'une identité propre, complémentaire et qui s'inscrit dans un dispositif d'ensemble pensé à l'échelle de l'établissement. Les missions des composantes universitaires qui les constituent ont été coordonnées par l'adoption ou la réforme de statuts juridiques de site permettant l'émergence de la notion de campus (2013), d'un budget par site pour inciter à la mutualisation (2014), d'une politique de communication (2014-2015), de la mise en place de rentrées solennelles dans chaque campus (depuis 2012), etc. Avec ces évolutions, la notion de « site territorial » a laissé la place à celle de « campus ».

Par ailleurs, l'uB a adopté, dès 2013, un plan pluriannuel d'investissement spécifique aux infrastructures et à la maintenance des campus territoriaux pour un montant de plus de 730 k€.

La politique pro-active de développement de l'offre de formation sur les campus territoriaux a induit une augmentation des effectifs des étudiants (près de 3 340 étudiants en 2014 ; 3 240 en 2012) et conforte l'université à poursuivre dans cette démarche malgré le surcoût évalué à 3,3 M€ (dont près de 3 000 h ETD supplémentaires et l'équivalent de 30 postes BIATSS en sus), d'autant que les implantations territoriales de l'uB sont des maillons essentiels du tissu socio-économique régional. L'université a une responsabilité de service public territorialisé pour des raisons d'équité sociale, de cohésion sociale et de développement économique des territoires.

La carte des formations (voir partie II.b.) a été adaptée pour répondre prioritairement aux besoins des territoires - chaque campus est parfaitement intégré à son environnement - et en mettant en place tous les outils de réussite et de dynamisme de la vie étudiante (SUAPS, associations, CPSU, orientation, ...).

Le campus d'Auxerre est identifié sur les thématiques suivantes : éducation, commerce, télécommunication, informatique, ingénierie et génie civil. Il accueille des équipes l'UMR Le2i (laboratoire électronique, informatique et image) et plus de 770 étudiants (hors capacité en droit) à l'IUT de Dijon-Auxerre (trois DUT avec à la rentrée 2015 l'ouverture d'un département génie civil en remplacement de Qlio, trois licences

professionnelles en alternance), à l'ESPE (master MEEF 1^{er} degré, professeur des écoles), à l'UFR Sciences et Techniques en partenariat avec l'Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie de Bourgogne (un diplôme d'ingénieur en génie de la production industrielle en apprentissage, deux licences professionnelles en alternance). En juin 2015 a été posée la première pierre du 4^e bâtiment destiné aux services reliés à la vie étudiante (documentation, SUAPS, restauration, CPSU).

Le campus de Chalon-sur-Saône est identifié sur les thématiques suivantes : services aux entreprises, éducation, image et son. Il accueille des équipes des UMR Le2i et ICB et 440 étudiants (hors capacité en droit) à l'IUT de Chalon-sur-Saône (trois DUT et quatre licences professionnelles) et à l'ESPE (master 2 SII en lien avec l'UFR Sciences et Techniques). Dans une logique de rationalisation des surfaces et de dynamisme du campus, l'ESPE a emménagé dans les locaux de l'IUT à la rentrée 2014, le bâtiment ex-IUFM a été libéré.

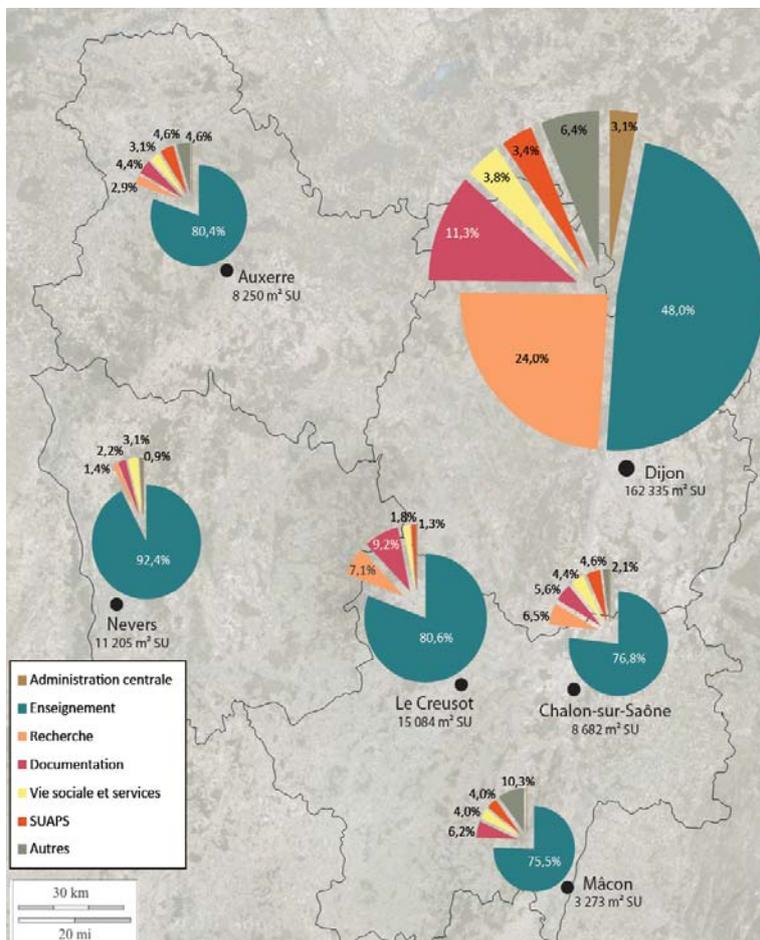
Le campus du Creusot est identifié sur les thématiques suivantes : production industrielle, commerce, économie, administration, sport. Il accueille des équipes des UMR Le2i et ICB et plus de 1 082 étudiants à l'IUT du Creusot (quatre DUT, cinq licences professionnelles), au Centre Condorcet qui regroupe l'UFR Droit, Sciences Economique Politique (L1 et L2 AES, fermeture de la LAP depuis la rentrée 2013), l'UFR STAPS (L1, L2 et une licence professionnelle), l'UFR Sciences et Techniques (L3 Computer Vision & Robotics, Master in Computer Vision et Master Erasmus mundus Vibot and Robotics).

Le campus de Mâcon est identifié sur les thématiques suivantes : éducation, commerce international, droit rural, vin. Il accueille plus de 160 étudiants à l'ESPE (master MEEF 1^{er} degré, professeur des écoles), à l'IUT de Dijon-Auxerre (deux licences professionnelles en alternance), à l'UFR Droit et Sciences Economique et Politique (ouverture à la rentrée 2015 d'un master 2 droit rural en partenariat avec l'université Lyon3 ; dans le cadre de la création de l'Institut Supérieur des Territoires, les deux masters de droit relatifs au sport et aux collectivités territoriales sont dispensés à Dijon depuis septembre 2014), et bientôt à l'IUVV avec l'ouverture à la rentrée 2016 d'une licence professionnelle viti-vinicole. Afin de dynamiser le campus de Mâcon, le SUAPS y est déployé depuis la rentrée 2015.

Le campus de Nevers est identifié sur les thématiques suivantes : automobile, droit, éducation. Il accueille l'EA DRIVE et près de 880 étudiants (hors capacité en droit) à l'ISAT (un

diplôme d'ingénieur avec, à la rentrée 2015, l'ouverture d'une nouvelle spécialisation « infrastructures et réseaux de transports », un diplôme d'ingénieur en apprentissage en partenariat avec l'Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie de Bourgogne, un master MEETING mécanique et ingénierie, et un master

International), à l'ESPE (master MEEF 1^{er} degré) et à l'UFR Droit et Sciences Economique et Politique (L1, L2 droit et LAP). La restauration ISAT/Droit est en cours de rénovation afin d'améliorer la vie universitaire des étudiants et des personnels. L'ouverture de la licence EFEC par l'ESPE est prévue à la rentrée 2016.



Légende : les ratios sont calculés en fonction de l'utilisation des surfaces.

I.d. La politique de partenariats

La stratégie de partenariat de l'uB, aux différentes échelles dans lesquelles elle se décline depuis plusieurs années est le reflet et l'outil du déploiement de sa politique d'ensemble. Cette politique témoigne de l'importance accordée à une stratégie concertée et partagée avec les établissements nationaux de recherche et les autres établissements d'enseignement supérieur, de recherche et de soins de Bourgogne au service des missions de recherche et de formation. D'autre part, elle illustre l'attachement à une université pluridisciplinaire et multi-sites qui joue son rôle dans le développement socio-économique du territoire dans lequel elle s'inscrit.

L'ensemble de cette politique, menée de longue date, permet aujourd'hui d'engager, sur des fondations solides, le développement d'une politique de site Bourgogne Franche-Comté au travers, notamment, de la ComUE UBFC et du projet I-SITE.

A l'échelle nationale : un partenariat solide et renforcé avec les Organismes Nationaux de Recherche

L'université de Bourgogne est très fortement attachée à son partenariat avec les organismes que sont le CNRS, l'INRA, l'Inserm et le CEA. Elle partage avec les trois premiers d'entre eux quinze Unités Mixtes de Recherche réparties dans l'ensemble des six domaines de recherche du Grand Campus et entretient des liens anciens et étroits avec le CEA (Centre de Valduc).

Le CNRS et l'uB sont associés en tant que tutelles de douze UMR, une Equipe de Recherche Labellisée, une Unité de Services et de Recherche et une Fédération de Recherche répartis dans l'ensemble des secteurs de recherche de l'établissement. Le partenariat avec le CNRS en matière de politique scientifique partagée est formalisé dans une convention quinquennale de site 2012-2016 désormais interrégionale (Bourgogne Franche-Comté) qui associe le CNRS, l'Université de Franche-Comté, l'UTBM, l'ENSMM et l'uB. Les grands domaines de recherche identifiants et pluridisciplinaires que couvre ce partenariats sont : les mathématiques, les sciences de la matière, les sciences pour l'ingénieur et l'énergie, les sciences de l'univers, de la terre et de l'environnement, les sciences et l'ingénierie du vivant, de la santé et leurs interfaces, et un secteur « territoires, patrimoines et sociétés ». Un comité de suivi de la convention Bourgogne Franche-Comté réunit annuellement les représentants de chacun des partenaires afin d'assurer de manière concertée le pilotage stratégique et prospectif ainsi que le suivi de l'exécution de la convention. En outre, un comité des contrats se réunit au moins deux fois par an

afin d'assurer le suivi du partenariat en matière de valorisation.

La présence d'un Centre INRA à Dijon est déterminante dans la structuration de la recherche dans le domaine « Aliment et Environnement ». Deux Très Grandes Unités (TGU) constituent le socle de notre partenariat avec L'INRA. La TGU dénommée « Centre des Sciences du Goût et de l'Aliment » (CSGA - UMR6265/UMR A1324 uB-CNRS-INRA) et la TGU « Agroécologie » (UMR A INRA AGROSUP 1347). L'INRA a souhaité mettre en place des conventions cadre par TGU. Une convention entre l'INRA, le CNRS et l'Université de Bourgogne a été signée concernant le « Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation » (UMR CSGA) en 2015. Par ailleurs, les négociations sont en cours pour formaliser une convention entre l'INRA, l'uB et AgroSup concernant l'UMR « Agroécologie ». Ces conventions viennent formaliser les relations déjà anciennes et fructueuses entre l'uB et l'INRA, relations renforcées notamment dans le cadre du « Grand Campus » et au travers du projet I-SITE BFC dont l'un des trois axes de développement porte sur la thématique « Territoires, Environnement, Aliments ».

Le partenariat avec l'INSERM s'exprime au travers de trois laboratoires : le Centre de Recherche Inserm « Lipides-Nutrition-Cancer » (CRI - UMR S INSERM 866), l'UMR « Cognition, Action et Plasticité Sensorimotrice » (CAPS - UMR S INSERM 1093) et le Laboratoire d'Economie de Dijon (LEDI - UMR 6307 CNRS - U 1200 Inserm) ainsi qu'en partenariat avec le CHU de Dijon (voir partie « Lien avec les établissements universitaires de santé du site » du présent rapport). Durant le contrat d'établissement 2012-2016, le partenariat entre l'Inserm et l'uB s'est de surcroît concrétisé par la signature en 2014 d'une « convention particulière de mixité » jusqu'à lors inexistante. Soulignons enfin que, l'Inserm étant comme l'uB actionnaire de la SATT GRAND EST, cette convention a permis de clarifier et simplifier l'ensemble des procédures liées à la valorisation et au transfert des résultats de la recherche en identifiant un interlocuteur unique pour les laboratoires. Cette convention régit les relations entre l'uB et Inserm Transfert en définissant les modalités relatives au partenariat avec l'industrie, à la propriété industrielle, au transfert de technologie et à la valorisation des résultats issus de travaux de recherche.

La présence du CEA sur le site de Valduc favorise la coopération de celui-ci avec l'université de Bourgogne. De nombreuses collaborations existent au travers, notamment, du laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne (UMR CNRS-uB 6303), de la Fédération de Recherche « Sciences de la Matière et Technologie » (FR CNRS-uB 2604) et, plus récemment, de l'implication du CEA de Valduc dans la mise en place du Groupement d'Intérêt Scientifique « Pôle

Hospitalo-universitaire de Pharmaco-Imagerie de Dijon ». Ces collaborations bénéficient enfin du pôle de compétitivité « Pôle Nucléaire de Bourgogne » qui joue un rôle structurant dans la mise en place de projets d'envergure.

Le Grand Campus : ciment des partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur, de recherche et de soins en Bourgogne

L'université de Bourgogne a poursuivi, accentué et élargi la démarche dite « Grand Campus » qu'elle avait initiée.

Le Grand Campus est un cercle partenarial dont les réunions se tiennent sur un rythme bimestriel et qui réunissent les établissements suivants :

- AgroSup Dijon ;
- Centre Inra de Dijon ;
- CHU de Dijon ;
- Centre de Lutte contre le Cancer ;
- CEA Valduc ;
- CNRS ;
- Inserm ;
- IRTESS ;
- ENSAM de Cluny ;
- L'ESC Dijon ;
- CROUS.

Lieu d'échange, de concertation et de coordination des actions, la démarche Grand Campus a permis ces dernières années de valider de manière collégiale des actions concrètes et stratégiques comme par exemple la carte d'identité scientifique (voir partie II.a.), une position commune dans le cadre de l'élaboration de la SRI-SI, la structuration des plateformes de recherche et la création d'un Comité d'Orientation Stratégique Plateformes (voir chapitre partie II.a.), ou encore la mise en place d'un comité d'éthique en expérimentation animale. La régularité et la forte implication de l'ensemble des partenaires permettent en outre de pouvoir s'adresser d'une seule voix aux différents partenaires tels que les représentants de l'Etat en Région ou les collectivités territoriales. Pour faciliter ces échanges, le DRRT est systématiquement convié à tout ou partie des réunions Grand Campus.

Les relations entre l'uB et AgroSup Dijon

Le partenariat ancien entre l'uB et l'Institut National Supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (AgroSup) se décline tant en termes de recherche que de formation.

AgroSup et l'uB partagent la tutelle de l'UMR « Procédés Alimentaires et Microbiologiques » (PAM - UMR MA AGROSUP 2012.02.102) et, avec l'INRA, celle de la TGU « Agroécologie » (UMR A INRA AGROSUP 1347).

AgroSup et l'uB unissent leurs forces pour offrir des formations originales (LP en formation initiale et en alternance, et Masters) dans la domaine « Aliment et Environnement ». Ces formations co-habilitées font l'objet de conventions bilatérales régissant les termes du partenariat (mise en commun de compétences, de moyens,...).

Dans le cadre de la création de la SATT GRAND EST, l'uB est à l'origine de participation d'AgroSup à l'actionnariat

de cette société. Le pacte d'actionnaire Bourgogne Franche-Comté ainsi mis en place associe AgroSup aux côtés de l'uB, de l'Université de Franche-Comté, de l'ENSMM et de l'UTBM.

Des partenariats au service de l'implication de l'université dans le développement socio-économique de la région

L'évaluation AERES réalisée en 2011 soulignait notamment que l'uB bénéficiait d'un partenariat privilégié avec les collectivités territoriales et entretenait d'excellentes relations avec les milieux socio-économiques. Forte de ces acquis, et convaincue du rôle essentiel que l'uB est amenée à jouer dans le développement de tous les territoires de la région Bourgogne, l'université compte parmi les personnalités extérieures de ses conseils, plusieurs représentants des entreprises, des pôles de compétitivités et d'organismes tels que la DRAC ou la CCI. Durant les dernières années écoulées, elle s'est attaché à renforcer ces relations en veillant à les articuler avec la stratégie déployée tant en matière de recherche que de formation comme par exemple dans le domaine de la pharmaco-imagerie avec la mise en place d'un GIS « Pôle Hospitalo-universitaire de pharmaco-imagerie » (voir partie IV.) ou dans le domaine de la vigne et du vin avec la création du GIP « Pôle Bourgogne vigne et vin ».

Le Pôle Bourgogne Vigne et Vin

Né d'une initiative commune de l'uB et du conseil régional de Bourgogne, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Pôle Bourgogne Vigne et Vin regroupe l'ensemble des acteurs régionaux de la recherche, de la formation et du transfert du secteur stratégique de la viti-viniculture. Avec l'université et la région, le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB) constitue le troisième membre principal de la structure, garant de l'implication directe de la filière dans le projet. Aux côtés de ces trois acteurs centraux, le GIP compte parmi ses membres fondateurs l'ensemble des agglomérations de la région investies dans le secteur viti-vinicole (Grand Dijon ; Beaune Côte et Sud ; Grand Chalon ; CAMVAL ; Communauté de l'Auxerrois), deux établissements d'enseignement supérieur et de recherche (AgroSup Dijon, ESC Dijon), le Pôle de compétitivité Vitagora, l'État par l'intermédiaire de la DRAAF, et deux chambres consulaires (CCI et Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne). Le GIP associe en outre à son activité une série de partenaires privilégiés : des structures nationales de recherche (INRA, IFV), des acteurs du développement économique et de l'innovation (SATT GRAND EST, agences de développement économique), des lycées viticoles, et des associations (Vinipôle Sud Bourgogne, Association des Climats du vignoble de Bourgogne).

Le GIP a pour ambition de faire de la Bourgogne un modèle à l'échelle nationale et internationale en matière de recherche, de formation et de transfert dans les domaines de la vigne et du vin.

Partenaire privilégié de l'uB, le conseil régional de Bourgogne (CRB) soutient l'activité de recherche avec la mise en place en 2010 du Plan d'Action Régional pour l'Innovation (PARI). Le CRB siège dans de nombreuses instances, en particulier, le Conseil d'Administration et la Commission de la

Recherche de l'uB ainsi que dans le Comité d'Orientation Stratégique des Plateformes.

Dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie de Recherche et d'Innovation pour une Spécialisation Intelligente (SRI-SI) menée conjointement à la préparation de la deuxième période du PARI et de la réflexion sur la programmation du CPER 2017-2021 plus particulièrement, l'uB a participé activement à l'identification des domaines stratégiques de spécialisation qui s'articulent harmonieusement avec la nouvelle carte d'identité scientifique de l'établissement (voir partie II.a.). Le suivi de ce dispositif stratégique est assuré par le Comité de Pilotage de la Stratégie Régionale d'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) au sein duquel siège l'uB.

L'uB est représentée au sein de plusieurs assemblées, conseils et comités régionaux comme par exemple le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER) ou le Conseil régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CREFOP).

Le partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon et la ville de Dijon se fonde tout d'abord sur la présence d'élus de ces collectivités dans les conseils centraux de l'uB. Elle se structure également dans le cadre d'une convention liant l'uB, le Grand Dijon et la ville de Dijon initiée dès 2003 et renouvelée régulièrement. Cette convention, qui régit les relations entre les partenaires dans les domaines de la recherche, de la formation, de la culture, de la vie étudiante, de l'international et de l'économie est en cours de reconduction pour une durée de trois ans renouvelable une fois et se décline autour des axes stratégiques suivants :

- Poursuite de l'ouverture de l'université sur la ville et l'agglomération et réciproquement ;
- Amélioration de la vie étudiante ;
- Accroissement de la synergie développement économique/socio-économique/recherche/formation ;
- Développement d'une politique internationale de l'enseignement supérieur.

L'implantation de l'uB en 6 campus répartis entre les 4 départements de la région Bourgogne favorise les partenariats avec les communes et intercommunalités où elle est présente, ainsi qu'avec les conseils généraux soucieux de développer l'enseignement supérieur dans leurs territoires.

Plus globalement, l'uB développe une démarche proactive de participation aux instances (Assemblées Générales, Conseils d'Administration, Comités de Pilotage,...) de nombreuses agences de développement et d'innovation en Bourgogne comme par exemple l'agence de développement du Grand Dijon « Dijon développement », le conseil de surveillance de l'Agence Régionale de Développement de l'Innovation et de l'Economie (ARDIE) issue du regroupement entre « Bourgogne Développement » et « Bourgogne Innovation » mais aussi les pôles de compétitivité, Vitagora et Pôle

Nucléaire de Bourgogne (PNB), l'incubateur PREMICE et la SATT GRAND EST.

La politique de partenariat de l'uB s'attache enfin à contribuer, aux côtés et avec ses partenaires, au développement du rayonnement international du territoire bourguignon.

La Chaire UNESCO « Culture et Traditions du Vin »

Fondée en 2007, la Chaire UNESCO « Culture et Traditions du Vin » de l'université de Bourgogne est la seule au monde sur les thématiques de la vigne et du vin. Elle a pour objectif de diffuser et promouvoir l'ensemble des savoirs sur la vigne et le vin en direction des publics les plus larges à partir des résultats de recherches pluridisciplinaires. Elle est constituée d'un réseau international de près de 60 établissements d'enseignement supérieur, d'environ 600 chercheurs, d'organismes professionnels et de structures institutionnelles répartis sur les 5 continents. La Chaire, depuis sa création, mène des actions de formation, de recherche et de transfert. Elle a pu, au cours du dernier contrat, développer et soutenir des formations en présentiel et en ligne sur la vigne et le vin ; ex : DU « Vin et Culture » de l'uB et post-graduate de l'Université Candido Mendes (Brésil) ; Master Européen *Vinifera* (Montpellier SupAgro). Au titre des actions de recherche qu'elle pilote ou copilote, citons, pour le dernier contrat, les programmes suivants : conséquences du réchauffement climatique sur les vignobles mondiaux, construction des normes et territoires du vin, Bourgogne(s) Viticole(s). Elle a aussi contribué à promouvoir la recherche à travers des colloques internationaux, pluridisciplinaires, organisés en France ou à l'étranger (ex : WAC 2014, Beaune ; *le Vin et le lieu*, Dijon, 2013 ; *Bourgogne(s) viticole(s)*, Dijon, 2015 ; *Rencontres du Clos-Vougeot* chaque année ; colloque à Florianopolis, Brésil, en 2013, et à Santorin en 2015), des Workshops (ex : économie circulaire en 2014), des conférences (diffusées en ligne), des publications (ouvrages et revue électronique « Territoires du vin »), des expositions scientifiques (*Le phylloxéra dans le monde, la diversité des cépages bourguignons, Bourgogne(s) viticole(s)...*). La Chaire reçoit et soutient des chercheurs, des doctorants en cotutelle, et œuvre pour la valorisation des patrimoines vitivinicols mondiaux. Elle s'est notamment particulièrement impliquée dans la candidature pour le classement des climats de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Titulaire depuis 2007 de la Chaire UNESCO, l'uB s'investit aussi dans la construction de la Cité de la gastronomie à Dijon. Dans le cadre d'un réseau composé par ailleurs des villes de Lyon, Paris-Rungis et Tours retenu pour défendre et promouvoir le « repas gastronomique des Français » entré au patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2010, la ville de Dijon constitue le pôle de référence en matière de promotion de la culture de la vigne et du vin. Au sein de ce projet emblématique, l'uB est appelée à jouer un rôle moteur dans les secteurs suivants :

- coordination et organisation de manifestations scientifiques d'envergure internationale ;
- mise en place de formations pluridisciplinaires courtes type « *Master class* » s'appuyant sur l'expertise existante notamment en matière d'innovation dans le domaine du goût, de la gastronomie ou de l'alimentation ;

-mise en place d'activités de diffusion de la culture scientifique (expositions, animations, rencontres, ateliers créatifs par exemple).

Des partenariats interrégionaux structurants pour le site Bourgogne Franche-Comté

De manière complémentaire et dans un contexte marqué par des évolutions importantes des dispositifs d'organisation territoriale en France, la stratégie de l'uB en matière de partenariats s'est enfin déclinée à l'échelle de l'inter-région Bourgogne Franche-Comté. En s'appuyant notamment sur l'Université Fédérale Bourgogne - Franche-Comté (UF BFC), sur la Fondation de Coopération Scientifique Bourgogne - Franche-Comté (FCS BFC), sur le Polytechnicum Bourgogne - Franche-Comté ou sur des réunions régulières entre l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bourgogne et Franche-Comté, la stratégie conduite par l'uB a posé les bases et a développé des habitudes de travail sur lesquelles est venue s'appuyer la ComUE UBFC créée le 1^{er} avril 2015.

L'association « Université Fédérale Bourgogne - Franche-Comté » (UF BFC) a été créée le 17 août 2010 par l'uB, l'UFC, l'ENSMM et AgroSup Dijon, avec pour objet « la construction d'un ensemble universitaire interrégional Bourgogne Franche-Comté, qui associe les deux universités de Bourgogne et de Franche-Comté ». L'UF BFC a permis aux établissements d'enseignement supérieur de Bourgogne et de Franche-Comté de poser les bases et de faire évoluer, en fonction des évolutions législatives, le projet de la constitution d'un établissement « Bourgogne Franche-Comté » pour aboutir à la création de la ComUE UBFC. Entre le 16 juillet 2012, et le 1^{er} avril 2015, le Conseil de Direction de l'UFC s'est réuni 19 fois. Dès le mois d'octobre 2012, les représentants de l'UTBM et de l'ESC Dijon ont été systématiquement invités. Par la suite, ces réunions ont été ouvertes à l'ENSAM Cluny. L'UF BFC est rapidement devenu un espace d'échanges nourris et constructifs, de recherche de consensus pour un projet ambitieux et partagé. 15 « groupes de travail thématiques » ont également été organisés pour favoriser la collaboration entre les établissements. Dans le cadre de l'UF BFC a été élaborée, à l'automne 2014, la partie commune du pré-projet de contrat de site BFC, et a été décidée, début 2015, la répartition des emplois pour la ComUE UBFC. La candidature I-SITE BFC a été préparée dans le cadre de l'UF BFC, élargie à cette fin aux établissements universitaires de santé et aux organismes de recherche.

En parallèle, l'uB s'est attachée à accompagner la FCS BFC sur laquelle était adossé le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) « Bourgogne - Franche-Comté » dans le déploiement de son action désormais recentrée sur son rôle de coordinateur des PIA de l'inter-région (2 LabEx, 2 EquipEx et 1 IDEFI). Dans le cadre de son Conseil d'Administration en particulier, l'uB, en lien avec les autres membres fondateurs - université de Franche-Comté, ENSMM, UTBM, CHU de Besançon et de Dijon, EFS Bourgogne - Franche-Comté et Centre de Lutte Contre le Cancer G.-F. Leclerc -, a participé à la structuration organisationnelle d'ensemble des PIA tout en apportant, quand cela s'est avéré nécessaire, un appui technique et administratif pour concourir au bon développement de ces projets.

Soulignons par ailleurs que l'uB au travers de plusieurs de ses composantes a contribué, aux côtés des autres adhérents - université de Franche-Comté, Arts et Métiers ParisTech Cluny, AgroSup Dijon, Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie Auxerre, Ecole Supérieure de Commerce de Dijon, ENSMM, UTBM -, aux actions développées par le Polytechnicum Bourgogne - Franche-Comté. Créée en 2010, cette association a pour objectif de faire émerger, d'impulser et de fédérer des projets de développement émanant des écoles d'ingénieur et de management. Les différentes actions qui ont été conduites dans ce cadre depuis plusieurs années sont ainsi venues préfigurer la création du futur pôle « Ingénierie et management » de la ComUE UBFC qui s'appuiera sur l'ensemble des forces présentes dans ce domaine en Bourgogne et Franche-Comté.

La stratégie de partenariat au niveau inter-régional de l'uB a pu se développer enfin dans le cadre d'un groupe de travail mis en place depuis plusieurs années à l'initiative des conseils régionaux de Bourgogne et de Franche-Comté. Réunissant régulièrement - en moyenne quatre fois par an - les représentants des deux conseils régionaux, les Délégués Régionaux à la Recherche et à la Technologie (DRRT) des deux régions, les universités de Bourgogne et de Franche-Comté et, plus récemment dans le contexte de la mise en place de la ComUE UBFC, des représentants d'AgroSup Dijon, de l'ENSMM, de l'UTBM et de l'ESC Dijon cette structure constitue un lieu privilégié et efficace d'échanges, et de concertation pour toutes les questions touchant à l'enseignement supérieur et à la recherche en Bourgogne -Franche-Comté comme par exemple la préparation du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation inter-régional.

I.e. Les relations avec les établissements de santé du site

Grâce à un partenariat bien ancré en matière de santé, l'uB a affiché dans son contrat la poursuite de l'intégration de la recherche fondamentale, translationnelle et de la recherche

clinique. Avec ses partenaires du site - CHU de Dijon, Centre de Lutte Contre le Cancer Georges François Leclerc (CGFL) et Etablissement Français du Sang Bourgogne Franche-Comté

(EFS-BFC) – elle s’est particulièrement attachée à promouvoir l’interdisciplinarité. Cette stratégie a pu s’appuyer sur la restructuration du CHU qui permet aujourd’hui de disposer d’une unité de lieu pour l’ensemble des forces hospitalo-universitaires (uB, CHU et CGFL) qui mérite d’être soulignée.

Le partenariat entre l’uB et le CHU de Dijon, historiquement solide, a bénéficié par ailleurs de la création d’une UFR des Sciences de Santé issue du regroupement des UFR de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques.

A l’échelle du site Bourgogne Franche-Comté enfin, les coopérations structurées au sein d’un accord cadre signé en 2009 entre les CHU des deux régions se sont renforcées. Elles se sont notamment concrétisées dans des projets emblématiques associant aussi le CGFL et l’EFS-BFC avec par exemple la mise en place de deux FHU ou, plus récemment, l’implication des établissements de santé dans le projet I-SITE présélectionné porté par la ComUE-UBFC.

Un pilotage stratégique partagé

L’université de Bourgogne est une université pluridisciplinaire avec santé. A l’échelle du site dijonnais, la coordination dans ce domaine est assurée grâce à plusieurs dispositifs, notamment la convention CHU-université, le CRBSP (Comité de la Recherche en Matière Biomédicale et de Santé Publique) et la CPHU (Commission de Prospective Hospitalo-Universitaire), qui viennent compléter la dynamique du Grand Campus, de la ComUE UBFC et du projet I-SITE.

Chiffres clefs

-Effectifs Médecine 2015 : 79 PU-PH, 25 MCU-PH, 74 chefs de clinique ou AHU et 8 enseignants titulaires ou associés de médecine générale (effectifs 2010 : 79 PU-PH, 24 MCU-PH, 74 chefs de clinique ou AHU et 4 enseignants titulaires ou associés de médecine générale)

-Effectifs Pharmacie 2015 : 2 PU-PH, 4 MCU-PH, 2 AHU (effectifs 2010 : 1 PU-PH, 1 MCU-PH, 2 AHU)

-Ratio 2015 « Nombre d’internes et d’étudiants affectés CHU/Nombre de praticiens HU (titulaire & temporaire) » : 31^{ème}/ 32 (voir annexes)

-Score total MERRI du CHU 2010-2014 (en million d’euros) :
2010 : 38,0 ; 2011 : 37,4 ; 2012 : 39,6 ; 2013 : 35,8 ;
2014 : 35,6

-Score total MERRI du CGFL 2010-2014 (en million d’euros) :
2010 : 5,4 ; 2011 : 6,4 ; 2012 : 6,4 ; 2013 : 6,2 ; 2014 : 6,8

La convention CHU-université actuelle, conclue en 2009, qui vise à renforcer la coordination des politiques de ces deux établissements dans le domaine des soins, de l’enseignement et de la recherche, est actuellement en cours de renouvellement. Cette nouvelle convention a pour ambition, d’identifier des axes stratégiques hospitalo-universitaires tenant compte des évolutions récentes notamment dans le cadre des

projets d’excellence (projets PIA, FHU labellisés,...).

Le CRBSP qui associe le CHU, l’université et les EPST concernés (Inserm, CNRS et INRA) veille quant à lui à la coordination des activités de recherche exercées par les établissements et organismes qui le composent. Dans le cadre de la mise en place des FHU en Bourgogne Franche-Comté, le CRBSP du CHU de Dijon, en lien avec celui du CHU de Besançon et avec le CGFL et l’EFS-BFC, a ainsi coordonné de façon exemplaire sur le site Bourgogne Franche-Comté l’ensemble du processus (élaboration de l’appel à projets, mise en place du jury international, labellisation conjointe avec le PDG de l’Inserm).

La commission de prospective hospitalo-universitaire (CPHU) permet de préparer les travaux du conseil de l’UFR des Sciences de Santé et de la CME (Commission Médicale d’Etablissement) du CHU pour ce qui concerne la révision des emplois hospitalo-universitaires des circonscriptions de Médecine et de Pharmacie. Elle associe désormais les disciplines médicales et pharmaceutiques représentées par le directeur et le directeur-adjoint de l’UFR des Sciences de Santé, la directrice générale et le président de CME du CHU, ainsi que, à parts égales, des membres élus des instances des deux établissements. Le directeur du Centre de Lutte Contre le Cancer ainsi que le représentant de l’Inserm en région sont associés aux travaux de la CPHU.

Enfin, les liens entre l’université et le CHU prennent appui sur des représentations croisées au sein des instances de ces établissements. La Directrice Générale du CHU est membre du Conseil d’Administration de l’uB tandis que le président de l’université et le Directeur de l’UFR des Sciences de Santé sont membres du CRBSP. Le président de l’université est par ailleurs membre du Conseil de surveillance du CHU de Dijon et du Conseil d’Administration du CGFL. En outre, deux établissements de santé du site Bourgogne Franche-Comté siègeront au Conseil d’Administration de la ComUE UBFC.

Une politique de formation initiale et continue à l’échelle de la nouvelle UFR des Sciences de Santé

Il convient tout d’abord de noter l’effet dynamique immédiat lié au regroupement des UFR de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques en 2014 en une UFR unique des Sciences de Santé. En complément des dispositifs arrêtés dans le cadre de l’organisation nationale des études de santé, plusieurs actions spécifiques, au sein de l’UFR des Sciences de Santé, méritent d’être soulignées.

En termes d’organisation d’ensemble, une commission de la pédagogie commune aux circonscriptions de Médecine et de Pharmacie (dans laquelle siègent des enseignants, des

personnels BIATSS ainsi que des usagers) a été constituée. Elle permet de mener des réflexions prospectives sur la mutualisation des enseignements ou la mise en commun de parcours de formation. Ainsi, des offres d'enseignements optionnels communs à destination des étudiants en médecine, pharmacie et maïeutique s'ajoutent désormais à des dispositifs mutualisés comme le département d'anglais médical qui offre aux étudiants des deux circonscriptions une formation en anglais durant l'intégralité des premier et deuxième cycles, ou le séminaire médecine pharmacie « iatrogénie médicamenteuse » fonctionnant de longue date.

Dans le cadre du Plan Réussite en Licence (PRL), un semestre rebond en deuxième semestre de PACES mis en place depuis l'année universitaire 2011-2012 (socle commun et options) permet à 120 étudiants sur 240 non autorisés à poursuivre en deuxième semestre de bénéficier d'une remise à niveau pluridisciplinaire (droit, langues,...) à l'uB créditée de 30 ECTS. Environ 2/3 d'entre eux poursuivent une formation au sein de l'uB l'année suivante.

Afin de décloisonner les filières de formations, une réflexion est amorcée en coordination avec le CHU de Dijon sur l'organisation des stages de Médecine et Pharmacie afin de donner toute leur place aux étudiants hospitaliers de la circonscription de Pharmacie. Une formation « Gestes et soins d'urgence » assurée par le département de médecine d'urgence du CHU via la plateforme de simulation est dispensée à tous les étudiants en médecine, pharmacie et maïeutique.

Au niveau territorial, des stages hors CHU sont organisés dans les hôpitaux périphériques sur la base du volontariat (40 % des étudiants en Médecine). Il faut noter que tous les étudiants en Médecine doivent réaliser un stage de médecine générale. En corolaire, et s'agissant des stages officinaux, un dispositif a été mis en place avec l'aide de l'ARS afin de favoriser des stages dans des officines de l'ensemble du territoire (zones rurales en particulier).

S'agissant de l'évaluation des formations, l'ensemble du premier cycle est aujourd'hui évalué par les étudiants. A partir de l'année 2015-2016, le dispositif est étendu au deuxième cycle. Dans ce cadre, l'intégralité de l'évaluation est transmise aux responsables des UE. Chaque enseignant reçoit un retour sur son propre enseignement. Enfin, un dispositif d'évaluation des stages par les étudiants sera mis en place à compter de l'année 2015-2016.

A l'universitarisation de la maïeutique et des IFSI s'ajoute désormais celle des écoles d'infirmiers anesthésistes, des manipulateurs en imagerie médicale (première promotion du diplôme d'Etat conférant un grade de Master en 2015-2016) et prochainement des Masseurs-kinésithérapeutes. Une commission de la pédagogie universitaire travaille actuellement, en lien avec le Groupement de Coopération Sanitaire des IFSI de la région Bourgogne à l'harmonisation de leurs enseignements. Pour la maïeutique enfin,

l'objectif est de mettre en place au sein de l'UFR des Sciences de Santé une troisième circonscription aux côtés de celles de Médecine et de Pharmacie.

Afin de décloisonner les formations médicales et paramédicales, soulignons la mise en place d'un séminaire interdisciplinaire réunissant des étudiants en médecine, pharmacie, kinésithérapie, soins infirmiers (IFSI du CHU) et aides soignants. Il porte, à partir de cas cliniques concrets, sur l'approche par métier des pathologies avec comme objectif d'identifier leurs complémentarités.

En matière de formation continue enfin, une Unité Mixte de Développement Professionnel Continu en Santé (UMDPCS), créée en 2013, est commune aux entités de Médecine, de Pharmacie et de Maïeutique. Elle regroupe environ soixante diplômés Universitaires et Interuniversitaires ainsi que des formations courtes non diplômantes pour les professionnels de santé (institutionnels ou libéraux). Adossée à un agrément OGDPC (Organisme Gestionnaire du Développement Professionnel Continu), elle connaît une phase de croissance très rapide (près de 1000 étudiants en 2014). La structuration de cette UMDPCS a permis non seulement de mutualiser et rationaliser les moyens, mais a en outre créé une dynamique renouvelée au travers, par exemple, de la mise en place de formations par e-learning.

L'important chantier de préparation de regroupement des UFR de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques a ainsi pu engendrer, dès la création de l'UFR des Sciences de Santé, des dispositifs opérationnels communs au bénéfice d'objectifs plus ambitieux.

Une recherche fondamentale, translationnelle et clinique décloisonnée et pluridisciplinaire

En matière de recherche fondamentale et clinique, les relations entre les établissements de santé du site, l'université de Bourgogne et les organismes nationaux de recherche se fondent notamment sur une expérience déjà éprouvée dans le domaine des recherches interdisciplinaires. L'évolution sur la période 2010-2014 de la production scientifique des équipes labellisées et des équipes cliniques du site dijonnais se caractérise à la fois par un accroissement du nombre d'articles ainsi que par une augmentation du nombre de publications dans des revues de rang A. Soulignons que des informations complémentaires aux indicateurs bibliométriques présentés ci-dessous - propres aux établissements de santé - sont exposées dans la partie II.a.

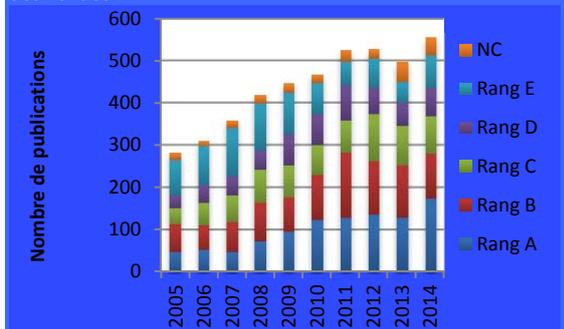
Chiffres clefs

-15 pôles cliniques et médico-techniques hospitalo-universitaires au CHU de Dijon dont 1 dédié à la recherche hospitalière

-Score SIGAPS du CHU 2010-2014 : 30 955
2010 : 5 783 ; 2011 : 6 197 ; 2012 : 6 145 ; 2013 : 6 228 ;
2014 : 6 602

-Score SIGAPS du CGFL 2010-2014 : 7 272
 2010 : 1 127 ; 2011 : 1 356 ; 2012 : 1 668 ; 2013 : 1 413 ;
 2014 : 1 708

-Répartition des publications du CHU de Dijon par rang des revues



Les axes stratégiques hospitalo-universitaires, qui entrent en parfaite résonance avec la carte d'identité scientifique de l'uB, s'appuient en outre sur les forces scientifiques du campus dijonnais, et sur des collaborations avec, en particulier la Franche-Comté (CHU de Besançon, université de Franche-Comté) et le pôle de compétitivité VITAGORA « Goût Nutrition Santé ».

Axes stratégiques hospitalo-universitaires

- Pharmaco-imagerie et théranostic
- Lipides et santé : facteurs de risque et approches thérapeutiques innovantes du cancer, des maladies inflammatoires et métaboliques
- Génomique et génétique : anomalies du développement-cancer
- Incapacités sensorielles, motrices et cognitives
- Axe transversal : Patients, santé, société, territoires

De manière complémentaire et cohérente, les établissements de santé ont été étroitement associés à l'élaboration i.) du Plan d'Actions Régional pour l'Innovation du conseil régional de Bourgogne 2014-2020 dans le cadre duquel un volet « Recherche clinique » est désormais intégré dans les projets de recherche en santé ; ii.) de la RIS3 (Domaine stratégique 3 « Intégration de solutions biomédicales pour la personne en termes de prévention, diagnostic et thérapeutique ») et iii.) du CPER 2015-2020 (sous-actions 1.4 « Santé, ingénierie moléculaire, ingénierie cellulaire » et 1.5 « Apprentissage, santé, vulnérabilité »).

Cette coopération pluridisciplinaire et inter-établissements s'est concrétisée par plusieurs réussites emblématiques impliquant des équipes de Bourgogne et de Franche-Comté.

Dans le domaine de l'imagerie médicale, l'EquipEx IMAPPI, est venu conforter la dynamique du site dijonnais : projet uB-CNRS-CRB « Marquage de Molécules par les Métaux pour l'Imagerie Médicale » ; GIE Pharmimage®, collaborations avec des partenaires économiques (Oncodesign®, Cyclopharma®, Trifoil Imaging®, Chematech®,...).

Le LabEx LipSTIC développe quant à lui une approche novatrice alliant recherche fondamentale et clinique dans le traitement des maladies

inflammatoires et du cancer s'appuyant sur un réseau pluridisciplinaire national (santé et SHS notamment).

L'expertise en matière épidémiologique du site dijonnais a également permis son association à plusieurs projets de Cohortes (CANTO, RADICO, CRYOSTEM, HOPE-EPI et OFSEP).

Les Fédérations Hospitalo-Universitaires TRANSLAD (autour de la génétique des anomalies du développement) et INCREASE (centré sur les maladies inflammatoires) toutes deux labellisées par Aviesan associent, autour de défis en matière de santé, des projets de soins, de recherche et de formation.

Fortes de ces résultats emblématiques et encourageants, les synergies entre recherche fondamentale et recherche clinique sont appelées à se renforcer encore avec le projet d'intégration de deux Equipes d'Accueil à forte composante hospitalo-universitaire (Génétique des Anomalie du Développement EA4271 et Centre d'Epidémiologie des Populations EA4184) au sein du Centre de Recherche Inserm U866. Par ailleurs, des équipes de microbiologie médicale devraient rejoindre le laboratoire Procédés Alimentaires et Microbiologiques (UMR MA AGROSUP 2012.02.102) renforçant ainsi les collaborations entre la santé et le secteur « Aliment et environnement ».

Cette recherche s'appuie sur des plateformes qui s'articulent avec les domaines de recherche de l'université et dont le développement est coordonné à l'échelle du Grand Campus (mise en place d'un Comité d'Orientation Stratégique plateformes en 2013).

Plateformes « Grand Campus »

Domaine « Santé (Health) et ingénierie moléculaire »

- Transfert en biologie cancérologique
- Imagerie préclinique
- Lipidomique
- Protéomique

Domaine « Apprentissage et Santé (Care) »

- Investigation technologique de la motricité humaine
- Cognition, motricité cerveau

A ces plateformes s'ajoutent plusieurs structures support qui permettent le développement de la recherche translationnelle.

Le CIC 1432, qui associe le CHU de Dijon, le CGFL, l'université et l'Inserm, se structure en deux modules (épidémiologie clinique et pluri-thématique) et trois axes (handicap, cancérologie et pluri-thématique).

Labellisé en 2010 par l'Institut National du Cancer, le centre d'essais cliniques de phase précoce du CGFL « CLIP² » a été reconduit pour la période 2015-2019 désormais en partenariat avec le CHU de Dijon (Hématologie) et le CHU de Besançon (Oncologie médicale).

Le Centre de Ressources Biologiques Ferdinand Cabanne, infrastructure certifiée et partagée, a pour mission de collecter, étudier, conserver et distribuer les échantillons biologiques et de maintenir les bases de données correspondantes.

Associant les institutions de santé du campus dijonnais, il est ouvert sur la communauté scientifique et médicale de Bourgogne et de Franche-Comté.

En matière de pilotage stratégique partagé, de recherche, de formation comme d'organisation des structures, le travail mené conjointement ces dernières années entre l'université de Bourgogne et les établissements de soin du site dijonnais est venu affiner, consolider et

renforcer des relations déjà solides et éprouvées. Il s'agit désormais, en lien avec le développement de la ComUE UBFC, dans le cadre de la préparation du dossier I-SITE BFC et en prenant appui sur plusieurs réussites interrégionales (PIA, FHU, centre d'essais cliniques de phase précoce par exemple) de renforcer plus avant les coopérations à l'échelle de la future région Bourgogne Franche-Comté.

I.f. Affirmer l'identité de l'université de Bourgogne

Repenser la politique de communication

À partir de juillet 2012, la communication a été repositionnée comme un service placé directement sous l'autorité de la direction générale des services, le cabinet conservant un rôle de courroie de transmission, sous l'angle de l'impulsion politique. Jusque-là, la directrice de la communication faisait partie du cabinet. Ce changement avait pour objectif de transformer une communication de la présidence en une communication de l'établissement et de sa politique.

En parallèle, des instances de concertation et de dialogue ont été mises en place afin de permettre à l'ensemble des acteurs d'échanger avec l'équipe de gouvernance de l'établissement sur les différents axes de sa politique. Il s'agit par exemple des conférences de directeurs de composante, des conférences de directeurs de laboratoire, des dialogues d'objectifs et moyens, ... Le président de l'uB va régulièrement à la rencontre de la communauté. En particulier, sont organisées des cérémonies de rentrée solennelle et des réunions publiques (ouvertes à tous, 15 réunions par an depuis janvier 2013 avec environ 500 à 600 personnes), qui permettent des échanges directs avec la communauté, sur l'ensemble des campus.

Au cours de l'année 2013, une restructuration du service a eu lieu afin d'accompagner la mutation des besoins en lien avec une forte maîtrise des coûts. La volonté de l'université étant de construire une approche plus numérique et digitale des différents outils et supports, afin de mieux adapter ces derniers à la diversité des messages et publics. Pour y répondre, une politique des ressources humaines a été mise en œuvre. En avril 2014, une nouvelle directrice du service communication a été recrutée avec notamment pour mission de réaliser un diagnostic puis de construire la stratégie de communication de l'établissement, en cohérence avec les évolutions actées dès 2013.

Audit auprès des personnels et des usagers

Le diagnostic communication, réalisé de mai à novembre 2014, avait pour objectif de cerner les

attentes des personnels et des usagers, et d'analyser les forces et faiblesse de l'uB, afin de construire une stratégie de communication adaptée à son environnement et aux évolutions numériques tout en tenant compte des contraintes notamment budgétaires existantes.

Ce diagnostic s'est construit à l'aide d'entretiens individuels et de groupes, de questionnaires via les réseaux sociaux et sur l'intranet, de benchmarking d'universités françaises et étrangères, de l'analyse des activités quotidiennes du Service Communication, ...

Sur la base du panel interviewé des personnels (campus territoriaux, composantes, laboratoires, services centraux, généraux et communs), des étudiants, des acteurs économiques, institutionnels et de l'enseignement supérieur et de la recherche, il ressort que l'établissement est considéré comme une entité de taille moyenne possédant une image globalement positive et rayonnante, associée à :

- la qualité de sa recherche ;
- la qualité de son cadre de vie (campus vert, tramway, services étudiants...)
- son dynamisme et son esprit convivial ;
- sa marque bien identifiée (logo) ;
- sa propension à se renouveler dans un environnement global très évolutif.

La qualité de son enseignement et son potentiel attractif sur le plan régional et en France sont cités, mais dans un second temps. En outre, une certaine difficulté est relevée à cerner les axes de sa politique générale.

Ces atouts naturels à valoriser structurellement seraient donc :

- l'excellence de la recherche et ses retombées (les 6 domaines avec transferts d'innovation, le lien formations-recherche, la formation doctorale, la valeur ajoutée que les docteurs et chercheurs peuvent apporter au milieu socio-économique, les brevets, les créations d'entreprises) ;
- les formations, notamment celles dotées d'une aura nationale et internationale pour attirer d'excellents étudiants.

Par ailleurs, l'uB devrait reconsidérer son positionnement synergique par rapport au milieu socio-économique qui ne répond pas complètement pour l'instant aux attentes de celui-ci, même si

une amélioration et la volonté d'aller au-devant des entreprises sont reconnues.

Des freins, état des perceptions, ont été identifiés :

- méconnaissance des entreprises par les enseignants universitaires ;
- problème d'adaptation des formations aux réalités économiques ;
- problème de lisibilité des formations ;
- masters trop théoriques ;
- difficulté à comprendre le fonctionnement de l'uB.

L'application de la future stratégie communication devrait aussi s'effectuer dans un contexte global de meilleure synergie de fonctionnement transversal entre les services, les composantes et les laboratoires pour œuvrer au développement du sentiment d'appartenance des agents à l'uB.

Enfin, le numérique affirme sa place de leader en tant que mode de communication le plus « consommé » avec, en tête de pont, le site web de l'uB, vecteur convergent pour toucher avec certitude à la fois les personnels, les étudiants ainsi que les partenaires actuels et potentiels. Apprécié pour la richesse et la variété de ses informations, il devra se doter d'une ligne éditoriale associée à son évolution nécessaire en « responsive design » (tablettes et smartphones). Les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram) sont tout aussi estimés par les étudiants, friands d'informations sur l'actualité de l'uB. Leur consultation sur tablettes et smartphones devient un réflexe.

Dans le cadre d'une politique de communication digitale, une réduction des publications papiers a été rapidement mise en place. Pour autant, une plaquette de présentation institutionnelle de l'uB (en français et en anglais) est fortement attendue.

Objectifs de la stratégie de communication 2015-2018

Sans véritable stratégie de communication jusqu'à lors, le diagnostic réalisé démontre ainsi que l'uB est pourvue d'atouts naturels qui « transparent », mais sans valorisation structurée.

Le diagnostic et les orientations de la nouvelle stratégie ont été présentés en CA le 15 avril 2015 (voir annexe XXX).

La politique de différenciation et d'identification est au centre de la nouvelle stratégie de communication.

Les cibles dites prioritaires de l'établissement pour la communication externe sont les milieux socio-économiques avec pour objectif de positionner l'uB comme un acteur socio-économique au service de l'innovation et du développement des compétences. Cette communication s'appuiera sur le lien formation-recherche qui est une force reconnue et la principale caractéristique des universités françaises dans le paysage de l'enseignement supérieur.

Afin d'améliorer son attractivité auprès des entreprises, au-delà de son territoire, aussi bien en termes de partenariats recherche que de formation initiale et continue, la communication de l'uB doit casser les perceptions d'une « université de province » et promouvoir l'image d'une université d'excellence. Pour ce faire elle s'appuiera également sur la construction d'UBFC qui offre une visibilité accrue et bénéficiera de sa candidature à l'appel à projets I-SITE.

L'uB, en lien avec UBFC, a pu développer dans le cadre de l'appel à projet I-SITE une stratégie marquante, puisque le dossier a été présélectionné. La communication de l'uB se concentre prioritairement sur les axes développés dans ce cadre et donne de la lisibilité aux actions liées à ce projet afin de les vulgariser auprès des personnels, des étudiants et des partenaires (collectivités, entreprises,...).

En septembre 2015, ont été créés un portail « entreprises » et un portail « étudiants », afin de mieux répondre aux besoins et pratiques de ces deux publics. En complément, la refonte de l'architecture web prévue à partir du printemps 2016 permettra un accès simplifié aux ressources numériques en profilant les contenus pour les pousser aux utilisateurs connectés, en fonction de leur statut (étudiant, enseignant, chercheurs hébergés, discipline, composante, laboratoire, etc ...) et d'avoir des portails « vitrines » pour les extérieurs à l'uB.

La Bourgogne est une marque qui porte une attractivité certaine, et la vigne et le vin sont présents dans de nombreuses formations et laboratoires de l'uB, dans les différents champs disciplinaires. Le delta de développement de son image et de sa notoriété est important dans un cadre de stratégie intégrant nécessairement l'exploitation de l'image de la Bourgogne, reconnue mondialement (voir La Bourgogne 15^{ème} destination 2015, The New York Times, *52 Places to go in 2015*, <http://www.nytimes.com/interactive/2015/01/11/travel/52-places-to-go-in-2015.html>). La communication s'appuiera sur cet atout et le valorisera notamment au travers des innovations que le secteur économique viti-vinicole peut porter.

Pour renforcer la cohérence et l'efficacité de sa communication, l'objectif de l'uB est de développer une politique de communication décentralisée mais fédérée. A cette fin, un poste de « web-développeur intégrateur » été ouvert en 2015 et le service communication réunit régulièrement les « correspondants communication » des services, laboratoires, composantes, campus, etc. Ce dispositif permettra d'allier la centralisation de la stratégie globale de l'établissement à la proximité des actions de terrain.

En phase, avec ces différents axes stratégiques et les champs d'actions, une refonte des supports a déjà commencé afin de digitaliser 90 % des outils, de manière à pouvoir être plus adaptables aux différents profils / lecteurs. En 2016, est prévue la

refonte globale de l'environnement web / Environnement Numérique de Travail (ENT) / intranet.

En matière de communication interne, l'objectif est de renforcer le dialogue interne et le sentiment d'appartenance à l'uB, notamment en diffusant les différents débats et échanges des instances de concertation, et en mettant à disposition des composantes des outils de communication relatifs en particulier à la stratégie de différenciation et d'identification adoptée par le Conseil d'Administration. Une attention particulière sera également portée pour que les membres de la communauté connaissent mieux les activités de l'établissement et son fonctionnement. Ainsi, au nombre des actions prévues figure, par exemple, l'organisation de visites de laboratoires pour les personnels.

L'adoption d'une stratégie de communication qui s'appuie sur un diagnostic pour lequel ont été consultés les membres de la communauté, les partenaires de l'uB et l'ensemble des publics cibles, devrait permettre à l'établissement de renforcer sa cohésion interne, et son attractivité tant auprès des futurs étudiants que des acteurs socio-économiques. La valorisation de ses atouts et la promotion de la stratégie de l'établissement contribueront à déconstruire les préjugés attachés aux universités françaises en positionnant l'uB comme un acteur socio-économique au service de l'innovation et du développement des compétences.

II. Des campus où il fait bon vivre et travailler

Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> -Un fort accompagnement de l'établissement sur la participation des étudiants à la gouvernance et une forte participation des étudiants aux conseils centraux -La création du Centre de Prévention et de Santé Universitaire (CPSU) offrant des soins médicaux de premier recours pour les étudiants et les personnels -Un partenariat de qualité avec le CROUS permettant un traitement rapide des dossiers des étudiants boursiers -La création du pôle Formation et Vie universitaire, guichet unique d'accueil pour accompagner les étudiants du lycée à l'emploi -Le développement du guichet unique CROUS (jobs, bourses,...), démarche d'accueil des étudiants internationaux -L'extension de 40 à 50 places des capacités d'accueil de la crèche pour les étudiants et les personnels (association P'tite Fac) -Une mission dédiée à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap <ul style="list-style-type: none"> -Des activités sportives (SUAPS) variées, et gratuites pour les étudiants <ul style="list-style-type: none"> -Le développement des infrastructures sportives sur les campus -Le Pôle d'Excellence des Pratiques Sportives (PEPS) pour la prise en charge des étudiants sportifs de haut-niveau -La vitalité des projets associatifs -Un FSDIE parmi les plus actifs de France <ul style="list-style-type: none"> -Une politique culturelle tournée vers les personnels et les étudiants en liaison avec les associations culturelles -Une multiplication par deux des projets culturels portés par l'atheneum -Une unité de lieu et qualité urbanistique du campus Montmuzard -Un développement des espaces de vie : tramway, ouverture du Multiplex, extensions des espaces sportifs, rénovation de l'esplanade Erasme,... -Le premier Prix des Trophées RSE Bourgogne 2015 	<ul style="list-style-type: none"> -Une difficulté pour les étudiants à articuler le travail salarié et la formation <ul style="list-style-type: none"> -Des difficultés à identifier et à accompagner les étudiants en situation de grande précarité <ul style="list-style-type: none"> -Un calendrier universitaire et des contraintes de locaux (organisation des examens) qui conduisent à une forte concentration des cours dans l'année <ul style="list-style-type: none"> -Des difficultés persistantes pour la prise en compte du handicap dans les formations et pour les examens -Une accessibilité aux bâtiments pour les étudiants et les personnels en situation de handicap à améliorer -Une organisation en demi-journées banalisées (activités sportives, associatives, culturelles,...) peu appliquée <ul style="list-style-type: none"> -Une tendance à la baisse du nombre d'associations labellisées -Une participation des étudiants dans les activités proposées (associatives, de santé publique...) en légère baisse -Une Carte Culture qui manque de visibilité

L'engagement des étudiants dans la vie universitaire, vecteur de dynamisme des campus

L'université de Bourgogne est une université reconnue pour le dynamisme sa vie associative. Même si l'on observe une certaine diminution du nombre d'associations étudiantes labellisées, le nombre de projets subventionnés par le FSDIE reste stable et élevé (environ 175/an). Les associations sont accompagnées dans leur quotidien, par la Maison de l'Etudiant et le Bureau de la Vie Etudiante qui jouent un rôle central dans l'aide et le suivi des associations étudiantes. Pour renforcer cet accompagnement, un poste dédié à la vie étudiante a été créé dans le cadre des emplois Fioraso.

Les associations ont des difficultés croissantes à obtenir des financements extérieurs (tant privés que publics) notamment du fait du contexte économique. Elles sont également confrontées à une certaine diminution de l'engagement des étudiants que ce soit pour faire vire ces associations et porter des projets, ou pour participer aux événements qu'elles proposent. La baisse de l'engagement des étudiants s'illustre au niveau des UE transversales. En effet, alors que les UE dédiées au sport et à la culture sont très demandées, celle dédiée à l'engagement étudiant connaît une baisse continue de ses effectifs. Cette tendance est aussi visible dans la légère baisse du nombre de « cartes culture » distribuées, et la part décroissante de fréquentation des lieux culturels du Grand Dijon.

L'ouverture de la salle Mutiplexe sur le campus de Dijon, à la rentrée 2015, lieu en priorité destiné à accueillir les

événements organisés par les associations étudiantes, devrait contribuer à intensifier les actions destinées aux étudiants. Soulignons que cet espace est également ouvert pour des manifestations organisées par l'établissement et par ses personnels et qu'il peut également être utilisé par des extérieurs.

Au-delà de l'engagement des étudiants dans la vie associative, ces derniers sont complètement intégrés dans les instances décisionnelles universitaires avec une participation active dans les conseils et commissions. Deux étudiants sont membres de l'équipe de direction de l'établissement : le vice-président délégué à la vie, à la démocratie étudiante et aux politiques sportives et le vice-président étudiant du Conseil Académique. Ils participent ainsi directement à la gouvernance de l'université, à l'élaboration et au suivi de sa politique. Des étudiants sont aussi présents dans le Conseil d'Administration provisoire de la ComUE UBFC. En dépit de l'investissement des élus étudiants et de la place réelle qu'ils occupent dans l'élaboration de la politique de l'établissement, on observe une baisse légère du taux de participation aux élections dans les conseils centraux de l'université, et une baisse importante pour les conseils de composante.

Des conditions et un cadre de vie pour les étudiants et les personnels avec de nombreux atouts

L'uB s'attache à soutenir et développer une politique visant à offrir aux étudiants et aux personnels un cadre de vie et de travail agréable.

Le développement des pratiques sportives ensuite, fort vecteur de lien social avec la vie associative et les activités culturelles, est l'un des axes importants de cette stratégie d'amélioration. La gratuité du SUAPS pour les étudiants reste maintenue, avec toujours un nombre important d'activités proposées et une fréquentation élevée.

En proposant gratuitement l'accès au programme Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) l'uB affirme son engagement auprès des étudiants pour concourir à leur formation et leur bien-être ainsi qu'à l'attractivité de l'offre de service du pôle formation et vie étudiante.

Ce sont 6200 heures d'enseignements, 30 manifestations annuelles, 100 sportifs de haut niveau encadrés par une structure dédiée (PEPS), mais aussi une Association Sportive de 1600 adhérents présente actuellement en premières places du classement national des AS édité par la fédération française du sport universitaire, qui traduisent un véritable engagement étudiants et enseignants pour dynamiser les 6 campus bourguignons.

La valorisation est accentuée par la qualité des nouvelles installations que l'établissement continue de développer, avec la l'inauguration en 2014 d'une salle de musculation et la construction prochaine d'un terrain de football synthétique éclairé et d'une aire multisports de type city stade.

L'unité de lieu du campus, véritable atout pour attirer près de 8500 étudiants autour de 50 activités réparties du lundi matin au dimanche après-midi, permet de répondre aux aspirations du plus grand nombre et aux diversités des publics.

Le sport en compétition est également favorisé notamment grâce au PEPS qui permet aux sportifs de haut niveau de concilier les contraintes spécifiques liées à leur activité sportive et leurs études universitaires. Ce dispositif qui accueille 100 étudiants chaque année, contribue à attirer à

l'uB des sportifs de hauts niveaux et à permettre à des étudiants de maintenir leur pratique en compétition. D'excellents résultats sportifs ont été obtenus par les étudiants de l'uB lors de compétitions nationales et internationales participant ainsi à la renommée de l'établissement.

Le développement des pratiques autonomes enfin concourt également à étoffer l'offre sportive. L'accent portera sur l'exploitation de la carte multiservice et la création d'un site Web visant à améliorer les fonctionnalités au service des étudiants et personnels de l'uB.

Cette cohérence d'ensemble, articulée autour du projet d'établissement sur la politique sportive de l'université, a permis de rester depuis deux années maintenant, selon le magazine L'Etudiant, sur le podium du classement des universités les plus sportives.

Des dispositifs spécifiques favorisent en outre l'intégration des personnes en situation de handicap. A l'université de Bourgogne, les caractéristiques spécifiques du campus, l'évolution des mentalités, l'appétence sociale pour l'enseignement supérieur, ainsi que l'évolution de l'appareil législatif, conduisent à la généralisation de l'accueil des étudiants handicapés sur le campus de Dijon et sur l'ensemble des campus territoriaux.

La mission handicap, qui relève du Pôle Formation Vie Universitaire, est au service de ces étudiants. Il s'agit de faciliter leur inclusion dans le tissu universitaire par la mise en place de protocoles d'accompagnements et d'exams spécifiques préconisés par le médecin du CPSU (Centre de Prévention et de Santé Universitaire)

Le nombre d'étudiants bénéficiant d'aménagements pour raison de santé ou de handicap a doublé durant la dernière décennie, pour atteindre aujourd'hui 380 étudiants déclarés handicapés.

A l'université, l'équivalent AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) ou depuis 2014, l'AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap) n'existe pas. Les aides humaines (secrétariat, tuteur, preneur de notes) se définissent autrement, pour permettre d'envisager le cursus (Licence, Master, Doctorat) sous d'autres modalités d'accompagnement. La collaboration avec la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) permet en outre d'assurer un accompagnement humain en dehors de l'aspect strictement pédagogique. Une autre collaboration est pensée en amont avec l'ensemble des services notamment au regard de la problématique de l'accessibilité et de l'aménagement de lieux de vie, avec l'ensemble des services de l'uB.

Le CROUS est un partenaire indispensable de ce dispositif en proposant un parc de logements adaptés. L'ouverture sur la vie culturelle et sportive des étudiants n'est pas négligée, puisque les étudiants peuvent compter sur un tissu institutionnel et associatif qui dispose de moyens humains et financiers pour faciliter l'inclusion dans la vie ordinaire d'un étudiant.

Les collaborations internationales enfin permettent également l'accueil d'étudiants étrangers handicapés dans le cadre commun d'ERASMUS et des relations internationales.

Parmi les rares universités françaises à disposer de ce service, l'université de Bourgogne soutient depuis plusieurs années les activités d'une crèche associative sur le campus, la P'tite Fac. Dédiée à l'amélioration des conditions de vie et de travail, elle permet aux salariés comme aux étudiants de concilier parentalité et activité professionnelle ou d'études. De 25 à l'origine, le nombre de berceaux a évolué à 40 en 2011 et est passé à 50 en 2015. Les berceaux sont

proposés de manière partagée entre étudiants et personnels, et 8 berceaux sur les 50 sont ouverts aux partenaires Grand Campus. Ce développement des activités s'est accompagné de l'extension des locaux en conséquence.

Par ailleurs, l'accès au soin des étudiants porte des enjeux tant en termes de santé publique que de conditions de vie et de réussite pour les étudiants. L'ouverture en 2014 du CPSU, contribue à répondre à ces enjeux avec la gratuité des soins et des consultations et avec une prise en charge immédiate. Il permet, en partie, de compenser la grande précarité dans laquelle se trouvent certains étudiants en particulier étrangers (détresse sociale, physique, morale) ; ces derniers étant parfois également confrontés à des difficultés liées par exemple aux titres de séjour ou à l'accès à une couverture sociale.

Des dispositifs spécifiques favorisent enfin l'intégration et la réussite des étudiants salariés. Ainsi, l'accès au statut d'étudiant salarié leur offrant des aménagements d'études spécifique a été facilité avec une baisse, à 10 heures hebdomadaire, du nombre d'heures travaillées pour pouvoir y accéder. Une réflexion est en cours pour la mise en place de chartes de bonnes pratiques avec des entreprises qui embauchent des étudiants en cours d'année universitaire, afin de favoriser une meilleure articulation entre études et travail.

Patrimoine immobilier et développement durable au service des missions de l'uB et pour le confort de ses usagers

L'université est parfaitement intégrée dans les six agglomérations dans lesquelles elle est implantée : Auxerre, Chalon-sur-Saône, Dijon, Le Creusot, Mâcon et Nevers Doté d'une surface de 80 hectares, le campus de Dijon bénéficie d'une unité de lieu rare en France, unité de surcroît maintenue depuis la conception du campus en 1957 à l'initiative du Recteur Marcel Bouchard. Il est en outre situé au cœur d'un ensemble qui regroupe tous les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (uB, AgroSup Dijon, Centre INRA de Dijon, Espace Régional Innovation et Entreprise (ERIE), zone d'activités Mazen Sully qui regroupe plusieurs entreprises innovantes) ainsi que les établissements de soin (CHU de Dijon, Centre de Lutte Contre le Cancer, Irtes).

Conformément aux principes des origines attachés à une stricte séparation, tout en gardant une proximité, entre les lieux de travail et de loisirs d'une part et au maintien d'une réserve foncière permettant de disposer autour des bâtiments d'espaces libres d'autre part, la qualité du campus de Dijon est aussi le fruit du schéma de développement établi en amont du programme U2000 par l'équipe bâloise d'architectes et de plasticiens *J. Herzog, P. de Meuron* et *R. Zaugg*. Ce programme est ainsi venu conforter cette vision en ouvrant désormais le campus sur la ville et en fixant les axes de développement, respectés depuis, autour d'une distinction nette entre zones constructibles et espaces verts à préserver.

Chiffres clés du campus de Dijon

- Une surface de 80 ha
- 270 000 m² de surfaces bâties
- 4 restaurants universitaires gérés par le CROUS
- 4000 places de logement étudiant gérées par le CROUS
- 1 crèche (association) comptant 50 berceaux
- 50 activités sportives pour tous proposées

Situé à l'Est de la ville de Dijon, desservi par trois arrêts de tram qui le placent à 10 minutes à peine du centre ville,

labellisé «en 2009 « Campus innovant » dans le cadre du programme « Opération Campus » lancé par le MESR, le campus est aujourd'hui devenu un quartier à part entière de l'agglomération avec, aux côtés des bâtiments universitaires, les logements étudiants du CROUS, ses infrastructures culturelles et sportives, son patrimoine artistique et une crèche (association) accueillant enfants des étudiants et des personnels.

Le développement durable (DD) est un projet de société auquel l'université attache une grande importance, comme en témoigne son engagement dès 2010 par la signature d'un plan pluriannuel développement durable, par sa participation à la démarche « plan vert » initiée par la CPU depuis 2012, par ma signature de la charte Plan Climat Énergie Territoire (PCET) Illico2, par la création du service développement durable en 2011 et d'une vice-présidence dédiée en 2012.

Par ailleurs, la réalisation du bilan carbone en 2012 a permis de déterminer que l'uB émettait environ 13 078 tonnes équivalent CO₂ par an, chiffre qui a pu être divisé par 2 grâce au raccordement du campus Montmuzard au réseau de chaleur du Grand Dijon depuis octobre 2013. L'uB a aussi mené une politique de réduction de la consommation d'eau (-71 % pour le campus Montmuzard entre 1985 et 2013) ou encore de tri des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

L'uB a également souhaité s'engager dans un Plan de Déplacements Campus (PDC) sur ses six campus, afin d'agir en faveur de la réduction du trafic automobile (congestion urbaine, pollution urbaine). Le PDC réalisé en 2014, a suivi une démarche co-construite avec les agents et les étudiants de l'uB en partenariat avec les collectivités territoriales, le Crous, l'Ademe et le CHU Dijon. Il permet la définition d'une politique globale en matière de stationnement, circulation, usage des modes doux et cohabitation entre les différents modes de transport qui soit adaptée à chaque site. Il convient de noter que le TRAM en circulation à Dijon depuis septembre 2012 dessert en 4 points le campus Montmuzard qu'il traverse depuis le CHU/UFR des Sciences de Santé, jusqu'à l'espace NOVAREA où est implantée l'Institut Marey-Maison de la métallurgie (I3M).

En 2009, l'uB a été sélectionnée dans le dispositif gouvernemental « Opération Campus ». En 2013, un partenariat public/privé est signé pour la rénovation des façades du bâtiment Mirande et de l'œuvre monumentale Agam ainsi que la construction de trois nouveaux bâtiments avec une performance énergétique de niveau A : I3M (Institut Marey - Maison de la métallurgie) pour la valorisation de la recherche ; un espace Multiplex dédié à l'animation du campus ; une Maison internationale pour l'accueil des enseignants et chercheurs partenaires. L'ensemble a été livré en juin 2015. Dans ce cadre a également été réalisé l'aménagement du campus Montmuzard avec pour objectif de créer une véritable coulée verte à l'intérieur du campus, d'améliorer la sécurité et la circulation des piétons et des cyclistes, la mise en place de sentiers pédestres pour permettre un cheminement plus agréable à travers le campus. Les parkings ont été réaménagés, les étudiants et personnels bénéficient de nouveaux espaces d'accueil avec un mobilier convivial et coloré, de nouvelles surfaces végétalisées ont été créées. L'uB a ainsi mis à projet l'« Opération Campus » pour conforter l'un de ses atouts naturels que constitue l'unicité du campus Montmuzard et sa disposition.

Par ailleurs, l'uB a l'avantage d'être dotée de nombreuses œuvres d'art, au sein des bâtiments comme à l'extérieur, qui participent à la beauté de ses six campus.

Enfin l'université de Bourgogne a remporté le 9 juin 2015, le Premier Prix des Trophées RSE Bourgogne 2015, dans la catégorie des établissements de plus de 250 salariés. Celui-ci distingue les meilleures initiatives et engagements de la région Bourgogne en matière de développement durable dans le domaine environnemental, social ou économique. En effet, l'uB intègre les principes de la responsabilité sociétale à l'ensemble de ses activités.

III. Une stratégie de recherche et de formation repensée et coordonnée

Points positifs	Points négatifs
<p>-Un projet I-SITE Bourgogne Franche-Comté porté par la ComUE et présélectionné</p> <p>-Une carte d'identité scientifique différenciante et cohérente avec la « spécialisation intelligente » régionale</p> <p>-Une proportion notable d'enseignants-chercheurs dans des unités labellisées par les organismes nationaux de recherche</p> <p>-Une forte implication de l'INRA et de l'INSERM</p> <p>-Un soutien de l'établissement en moyens financiers et humains à la recherche affirmé</p> <p>-Des liens renforcés entre unités de recherche et établissement : conférence des directeurs de laboratoires, réseau de correspondants laboratoires</p> <p>-Des plateformes de recherche restructurées, coordonnées par le COS Plateformes, avec une offre de service claire et bien bornée</p> <p>-Une structuration achevée des écoles doctorales au niveau de la ComUE</p> <p>-Des LabEx (LipSTIC et ACTION) et EquipEx (IMAPPI) Bourgogne Franche-Comté</p> <p>-Une recherche interdisciplinaire en SHS structurée par une Maison des Sciences de l'Homme</p> <p>-Une Stratégie Régionale de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en Bourgogne Franche-Comté</p>	<p>-Une visibilité et une attractivité internationales à conforter</p> <p>-Une charge d'enseignement induisant un nombre élevé d'heures complémentaires de nature à fragiliser l'engagement recherche</p> <p>-Une difficulté à mettre en place une politique de décharge de services des jeunes MCF</p> <p>-Des relations institutionnelles à renforcer avec le CNRS</p> <p>-Une réduction des moyens pour la recherche fondamentale</p> <p>-Un déficit structurel en personnels d'appui à la recherche</p>
<p>-Une offre de formation pluridisciplinaire et ancrée dans les territoires</p> <p>-Un adossement à des laboratoires réputés et à des secteurs d'activité dynamiques</p> <p>-Une politique volontariste tournée vers la professionnalisation, l'alternance et la formation tout au long de la vie</p> <p>-Les PIA Talent Campus et Cité de l'Alternance</p> <p>-La structuration en champs de formations largement transversaux et reflétant la diversité de l'établissement</p>	<p>-Une visibilité et une attractivité internationales à développer</p> <p>-Des déficits structurels en personnels d'appuis à la formation et en moyens</p> <p>-Une architecture de l'offre insuffisamment inscrite dans le processus de Bologne</p> <p>-Une image et une présence de l'université à consolider auprès des décideurs socio-économiques</p> <p>-Des niveaux de réussite insuffisants des étudiants</p> <p>-Un écart croissant entre ressources et besoins imposant une réduction de l'offre globale de formation pour en garantir la soutenabilité</p> <p>-Difficulté croissante à accueillir tous les étudiants, imposant des capacités d'accueil</p>
<p>-Un soutien affirmé au pôle documentaire</p> <p>-Une démarche continue d'amélioration des services à la suite de l'enquête LibQual</p> <p>-Une politique documentaire en transition vers un modèle de bibliothèque numérique</p> <p>-La programmation d'un Learning Centre</p>	<p>-Une relation documentation / pédagogie qui reste à renforcer</p> <p>-Une dispersion des bibliothèques sur l'ensemble du territoire</p> <p>-L'augmentation du coût de la documentation numérique</p>

III.a. Une politique de recherche repensée : pour une identité scientifique affirmée

L'uB a affiché dans son contrat l'objectif de promouvoir des pôles de recherche spécifiques et attractifs. Elle a procédé à une restructuration de ses domaines de recherche pour affirmer une identité scientifique en 6 domaines scientifiques affichant des spécificités ancrées dans ses lignes de force. Conduit à l'échelle du Grand Campus, ce travail a servi de socle à l'établissement de la stratégie régionale de recherche et d'innovation (SRI-SI), des priorités « recherche » inscrites dans le CPER 2015-2020 et a contribué à structurer la réponse à l'AAP IdEx/I-SITE. Pour accroître les performances de sa recherche tant dans sa production de connaissances que d'innovations tournées vers la sphère socio-économique, l'uB et ses partenaires du Grand Campus ont défini une politique commune de structuration et de développement des plateformes de recherche. Avec l'ambition de construire une grande université de recherche, l'uB a mené de manière volontariste une politique de soutien constant aux besoins de la recherche. Les unités de recherche bénéficient par ailleurs d'un important soutien de l'INRA et de l'INSERM, avec une implication du CNRS plus contrastée selon les secteurs. L'uB a achevé la construction de sa mission de formation doctorale en concertation avec ses partenaires de Bourgogne Franche-Comté. Enfin, en collaboration étroite avec ces derniers, elle a activement participé à l'élaboration d'un grand projet de développement de l'espace d'enseignement supérieur et de recherche en Bourgogne Franche-Comté.

La carte d'identité scientifique de l'université de Bourgogne

En concertation étroite avec ses laboratoires de recherche réunis au sein d'une Conférence des directeurs de laboratoire (voir section gouvernance), l'université de Bourgogne et ses partenaires du Grand Campus, représentants des organismes de recherche y compris, ont défini la carte d'identité scientifique (annexe 7) de la région Bourgogne en l'appuyant sur ses forces reconnues internationalement.

Chiffres clés de la recherche à l'uB

-1009 enseignants-chercheurs, 150 chercheurs, 513 collaborateurs techniques répartis dans 29 unités de recherche (15 unités mixtes CNRS, Inserm, Inra)
-10 IUF depuis 2011, 2 médailles d'argent CNRS et 5 médailles de bronze CNRS depuis 2010, 3 ERC junior
-ERC : 2007-2014 : 0->3 (2012 : 2 ; 2013 : 1)
-Chaires EPST (3 CNRS, 2 Inserm, 1 CEA)
-IUF : 4 avant 2010 -> 10 à partir de 2010
-Médailles CNRS : 2007-2010 : 0 -> 2010-2015 : 7
-Implication dans 2 LabEx (LipSTIC et ACTION), 1 EquipEx (IMAPPI), 4 Infrastructures (E-RECOLNAT, PHENOME, ANAEES, Biobanques), partenaire d'1 PIA Biotechnologie-Bioressources (PEAMUST) , participation à 2 Instituts Carnot (ARTS, QUALIMENT)
-Participation à 2 pôles de compétitivité (PNB, Vitagora)
-11,5 millions d'euros de budget recherche en 2014 (hors masse salariale), 2,6 millions d'euros annuel en contrats ANR-Europe.
-Classement de Leiden 2014 : l'uB est classée 263^e mondiale, 122^e université européenne et 17^e université française. Pour le domaine des « Sciences de la Terre et de l'Environnement » elle est classée au 1^{er} rang national, 3^e rang européen, 23^e rang mondial.
-4 708 publications référencées WOS entre 2010 et 2014 (1,2 % production nationale), 32'341 citations.

Cette cartographie scientifique a pour objectifs de préserver la pluridisciplinarité de la recherche en Bourgogne, d'en afficher la spécificité pour renforcer sa visibilité, et d'être ouverte à l'émergence de secteurs nouveaux. La concertation entre les acteurs de la recherche a été essentielle pour synthétiser au travers de quelques mots clés l'originalité et l'excellence de la recherche universitaire bourguignonne, en embrassant sa richesse pluridisciplinaire. Cette cartographie se décline ainsi en six domaines scientifiques très fortement pluridisciplinaires, le dernier apparaissant en émergence, alimenté par la plupart des cinq premiers.

Aliment et Environnement

Etudier le continuum entre des aspects environnementaux (dynamiques sédimentaire et climatique, biodiversité) et les systèmes agricoles durables débouchant sur le développement d'aliments de qualité sur le plan de l'innocuité et de la sécurité du consommateur, mais aussi gustatif et sensoriel, favorisant ainsi une alimentation bénéfique à la santé du consommateur.

Santé et Ingénierie moléculaire

Associe les sciences biologiques et médicales à la chimie, la physique, l'électronique, l'informatique et le traitement d'images, principalement autour des problématiques du cancer et de l'imagerie médicale. La force de ce domaine à l'uB est son aspect fortement transdisciplinaire qui permet une recherche translationnelle (de la paillasse au patient).

Photonique et Matériaux avancés

Mathématiques, photonique, synthèse et caractérisation de matériaux, mécanique, procédés de fabrication (dont nano-fabrication) et de dépollution. Applications : traitement d'informations, senseurs, composants pour le nucléaire et les transports, développement durable et énergies alternatives.

Apprentissage et Santé

Cette thématique fédère des approches essentiellement neuroscientifiques, psychologiques et éducatives du développement humain, avec un champ privilégié de recherche lié aux problématiques du vieillissement. Elle y associe le développement de nouvelles technologies pour mettre en œuvre de nouvelles stratégies d'éducation, de rééducation et d'accompagnement du handicap.

Patrimoines et Territoires

Les recherches dans ce secteur prolongent les efforts de connaissance des facteurs patrimoniaux en lien avec les dynamiques sociales, sous l'angle de la création et de l'innovation notamment, et construisent une perspective territoriale qui permet de poser les enjeux de développement régional examinant tout spécialement les questions de transition écologique sur une base sociale et politique.

Vigne et Vin

Au cœur d'un secteur fortement identifiant pour la Bourgogne, l'originalité de cette thématique, par sa synergie entre sciences expérimentales et SHS, est de construire un modèle de compréhension global des pratiques et des problématiques de la filière, dans leurs diversités et leurs dimensions techniques et humaines.

Toutes les unités de recherche de l'uB relèvent d'un domaine principal, et une partie émerge à plus d'un de ces domaines. On soulignera que la recherche en SHS infuse tous ces domaines. Un intitulé appelle probablement une explication supplémentaire quant au croisement des objets

scientifiques sous-jacents, celui de Santé et Ingénierie Moléculaire. Au cours des dix dernières années, les laboratoires dijonnais ont orienté leurs recherches vers des applications communes, à l'interface de la chimie, la biologie et l'imagerie. Une concrétisation exemplaire de ce rapprochement entre la chimie et la santé a vu le jour avec le financement du projet d'EquipEx IMAPPI (voir encadré), porté par l'uB et associant l'UFC ainsi qu'une entreprise innovante, Bioscan® (aujourd'hui Trifoil®), leader mondial dans le domaine de l'imagerie préclinique.

IMAPPI : équipement d'excellence en imagerie médicale

Le projet IMAPPI (Integrated Magnetic resonance And Positron emission tomography in Preclinical Imaging) s'est vu doté en janvier 2011 de 7,3 millions d'euros. Il vise au développement d'un prototype d'appareil d'imagerie médicale associant les technologies de résonance magnétique (IRM) et de tomographie par émission de positrons (TEP), ainsi que d'agents d'imagerie moléculaire multimodale, de nanoparticules détectables par les deux techniques d'imagerie, ou encore d'agents théraostiques. Cet équipement vient compléter des plateformes d'imagerie préclinique et de radiomarquage permettant l'utilisation de l'imagerie moléculaire pour le suivi de l'efficacité de traitements en cancérologie, cardiologie, immunologie. Un pôle de recherche dédié aux technologies d'imagerie médicale appliquées à la pharmacologie, a récemment vu le jour, dans la dynamique insufflée par le GIE Pharmimaging et IMAPPI.

Les interfaces entre ces domaines sont également fondatrices de cette carte d'identité, comme l'illustre le Labex LipSTIC (voir encadré), qui s'inscrit principalement dans le domaine Santé et Ingénierie Moléculaire, mais qui se nourrit aussi de forces de recherche ancrées dans les domaines Aliment et Environnement (en abordant les relations entre nutrition et santé), ainsi que Patrimoine et Territoires (en intégrant des préoccupations liées à la diffusion de la culture scientifique et à l'économie de la santé).

Les éléments bibliométriques consignés en annexe 8 viennent conforter l'identification des lignes de force dégagées dans la carte scientifique de l'université de Bourgogne. Ceux-ci ont été élaborés à partir des informations disponibles sur le WOS et rendent compte de la production scientifique de l'uB sur la période 2010-2014. Leurs limites sont connues de tous : ils sont inappropriés pour caractériser la production scientifique d'une large partie des sciences humaines et sociales. Cette restriction acceptée, leur intérêt majeur est lié à la possibilité de comparaison avec la production nationale, permettant ainsi de repérer les secteurs d'excellence d'un établissement. Tenant compte du fait que l'uB a contribué pour une moyenne de 1,2 % à la production nationale entre 2010 et 2014, le domaine *Aliment et Environnement* fait apparaître de nombreuses disciplines avec une production bien supérieure à cette moyenne : les sciences et technologies de l'aliment, les sciences agronomes, l'agriculture, avec des niches comme en paléontologie ou en ornithologie. Cette analyse est cohérente avec le rang flatteur de l'uB au dernier classement de Leiden (3^{ième} européen) dans les sciences de l'environnement. Le tableau des impacts de cette production révèle pour la plupart de ces disciplines des impacts supérieurs à la moyenne nationale, démontrant la visibilité internationale atteinte dans ce domaine.

Pour le domaine *Santé et Ingénierie Moléculaire*, en complément des données bibliométriques figurant dans la partie « Les relations avec les établissements de santé », il apparaît que le secteur affiche de très bonnes performances en oncologie et sciences de la nutrition, deux disciplines fondamentales du Labex LipStic, ainsi qu'en informatique médicale et chimie, domaines de recherche sous-tendant l'EquipEx IMAPPI. Plus intéressant encore, le

tableau des données d'impact révèle que dans ce secteur, pratiquement toutes les disciplines retenues présentent des impacts supérieurs à la moyenne nationale (voir les valeurs de rapports de citations, supérieures à 1). La taille de nos unités de recherche dans ce domaine reste de fait modeste, comparativement à d'autres en France (Paris, Strasbourg...), entraînant inévitablement une production quantitative limitée. Mais la valeur scientifique des travaux produits est révélée par leurs impacts élevés.

Le LabEx LipSTIC

Ce projet en réseau, centré en régions Bourgogne et Franche-Comté regroupe 23 équipes de 6 Universités et 2 entreprises. Il bénéficie d'une subvention de 6 millions d'euros dans le cadre du PIA, complétée par un soutien des conseils régionaux de Bourgogne et de Franche-Comté. Le LabEx LipSTIC repose sur l'idée originale d'utiliser les lipoprotéines, nanoparticules naturelles, pour prévenir la survenue et la progression du cancer et des maladies inflammatoires, pour faire transporter des molécules bioactives insolubles dans l'eau (lipides ou médicaments) jusqu'à l'organe malade et pour neutraliser et éliminer les toxines bactériennes proinflammatoires. Les objectifs sont de développer des produits et savoir-faire propres (formulation d'ingrédients naturels, nouveaux médicaments et nouveaux dispositifs médicaux). Le volet recherche clinique vise à améliorer les soins à travers une prise en charge individualisée des patients et apporte aux différents acteurs une information adaptée. L'analyse médico-économique permet d'optimiser l'allocation des dépenses de santé. Un dispositif de communication permet la diffusion des résultats de la recherche auprès des élèves, des enseignants et du grand public. Des formations de Master, à l'interface de la chimie, du marquage moléculaire, de l'imagerie et de la médecine, ouvertes à l'international, sont en préparation.

En cohérence avec les résultats flatteurs de l'uB en matière d'ERC, de médailles CNRS et de coordination de programmes européens de recherche durant le contrat 2010-2015 comparativement aux précédents, le domaine *Photonique et Matériaux avancés* fait valoir des performances d'excellence en optique (photonique), aussi bien en termes de part de production que d'impact.

Deux niches se détachent dans ce secteur. Une première est relative à la biophysique, discipline qui contribue aux activités de l'EquipEx IMAPPI. La seconde concerne la spectroscopie qui a une grande visibilité en termes d'impact, en grande partie liée au fait que l'uB participe à la maintenance et au développement d'une base de données (Hitran) internationalement connue en partenariat avec de nombreuses universités dans le monde.

Le LabEx ACTION

Fondé sur une approche pluridisciplinaire associant les micro et nanotechnologies, la structuration et l'activation des matériaux ainsi que le traitement dynamique des signaux complexes, le LabEx ACTION, doté de 8 millions d'euros, a pour ambition de mettre au point les futurs systèmes intelligents qui seront intégrés dans bon nombre d'objets de la vie courante, ou dans des installations techniques industrielles, afin d'améliorer leurs performances ou leur sécurité d'utilisation. Les nouvelles fonctions mises en place donneront par exemple aux véhicules, aux systèmes d'énergie ou aux dispositifs médicaux davantage de fonctionnalités et de fiabilité. Conduit par FEMTO-ST, et mettant en synergie les compétences du site Bourgogne Franche-Comté avec la participation du Laboratoire interdisciplinaire Carnot de Bourgogne - ICB et du laboratoire Nanotechnologies et Instruments Optiques de l'UTT, ACTION possède toutes les compétences pour devenir un centre d'excellence de renommée mondiale dans le domaine des nouveaux systèmes intelligents.

Le domaine *Apprentissage et Santé* s'appuie sur des forces d'excellence identifiées en psychologie cognitive (expérimentale, biologique et développementale) et en sciences du sport, réhabilitation et gériatrie. Les très bons

résultats bibliométriques sont en cohérence avec un indicateur de performance comme celui du nombre d'IUF juniors et seniors (les plus élevés dans ce domaine quand rapportés aux effectifs d'enseignants-chercheurs y participant), ou avec les résultats des évaluations Aeres 2011 (ce domaine inclut 2 des 3 laboratoires évalués A+). Une niche, partagée avec le secteur Patrimoines et Territoires, est observée dans la recherche liée à la musique. Il est pertinent de souligner ici que le projet de LabEx CogStim, classé mais non financé en 2012, portait sur la mise au point de techniques innovantes en stimulation cognitive et motrice dont celles basées sur la musique.

Enfin, malgré leur intérêt limité au vu des pratiques réelles de publication dans les sciences humaines et sociales, un bref commentaire des performances affichées dans le domaine *Patrimoines et Territoires* complète avantageusement le bilan scientifique de l'uB. En première analyse, la musicologie se détache clairement, ainsi que l'archéologie ; mais deux ensembles scientifiques ressortent également de l'examen plus approfondi des productions des laboratoires : l'un centré sur l'histoire et tout spécialement sur l'histoire sociale et politique, l'autre sur l'analyse de l'espace, avec des contributions disciplinaires qui associent différentes contributions disciplinaires, de l'aménagement à l'économie. Il est important de souligner que ces disciplines s'inscrivent dans des UMR CNRS, nous permettant d'affirmer l'importance du soutien de cet organisme de recherche en SHS. En perspective, l'émergence de travaux notamment en linguistique et en sciences de la communication consacrés aux nouveaux modes de communication permet de projeter une spécification dijonnaise du domaine des Humanités Numériques.

Cet important travail de cartographie scientifique réalisé par l'uB avec ses partenaires du Grand Campus a servi de socle dans les échanges avec le conseil régional et avec l'Etat, lors de l'élaboration du Plan d'actions Régional pour l'Innovation (PARI2), de la SRI-SI et du CPER 2014-2020.

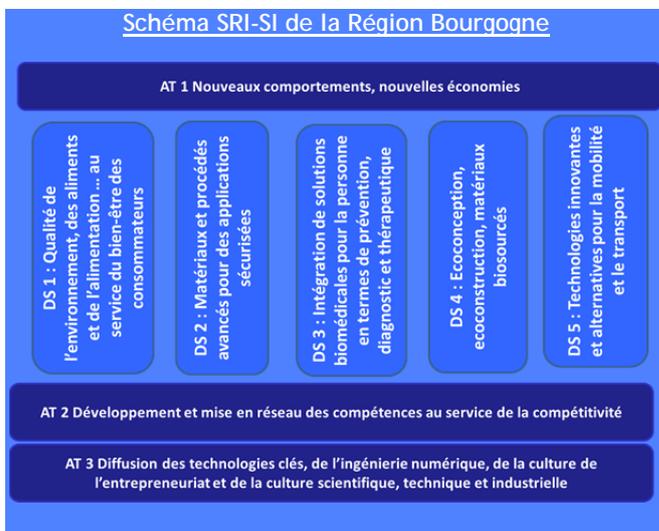
La recherche de l'uB au cœur des dispositifs régionaux, nationaux et européen de recherche en Bourgogne (PARI, CPER, SRI-SI)

Le conseil régional de Bourgogne apporte un soutien important à la recherche universitaire au travers de son Plan d'Actions Régional pour l'Innovation, redéfini en 2013/2014 pour une durée de 4 années (PARI II). Les partenaires du Grand Campus ont travaillé ensemble pour lui transmettre des propositions partagées et cohérentes, et qui recouvrent les 6 domaines scientifiques précités. La majeure partie de ces propositions ont retenu l'attention du CRB, qui a toutefois privilégié les projets porteurs d'impacts socio-économiques à court terme. L'uB doit donc rester vigilante sur le soutien aux projets plus « amont » afin de ne pas fragiliser une partie du secteur SHS, les mathématiques et, plus généralement, la recherche fondamentale en Bourgogne. Le CRB accorde ainsi en 2015 une enveloppe globale de 4 629 360 d'euros à la recherche en Bourgogne, répartie sur 3 projets en Aliment et Environnement (associant l'uB et l'INRA), 7 projets en Photonique et Matériaux avancés (dont 1 sous la tutelle de l'ENSAM Cluny), 4 en Santé et Ingénierie Moléculaire (associant l'uB, le CGFL et le CHU Dijon), 1 en Apprentissage et Santé, 2 en Patrimoine et Territoire, 1 en Vigne et Vin. Par ailleurs (voir section suivante), le CRB soutient financièrement l'acquisition d'équipements dédiés aux plateformes techniques, ainsi que la recherche clinique, à laquelle une partie des laboratoires de l'uB participent. Ces mêmes projets ont été inscrits au CPER

2014-2020, qui a reconnu également l'éligibilité de deux projets, portés par des UMR CNRS (IMB : mathématiques, ARTHEIS : archéologie/histoire ancienne), non intégrés au PARI II.

Le contexte budgétaire difficile de l'Etat comme des collectivités a entraîné une baisse très notable des subventions accordées à l'uB et ses partenaires du Grand Campus au titre du PARI II et du CPER 2014-2020. La politique de concertation et de mutualisation des moyens mise en place au niveau du Grand Campus permet certainement d'atténuer les effets négatifs de ces restrictions sur le dynamisme de la recherche en Bourgogne. Il n'en reste pas moins qu'on peut redouter des pertes de performance à plus ou moins long terme. La politique actuelle de soutien des programmes ANR ne contribue malheureusement pas à atténuer cette menace.

Enfin, la cartographie scientifique de l'uB a joué un rôle moteur dans la définition des domaines de spécialisation et différenciation de la région de Bourgogne lors de l'établissement de sa stratégie d'innovation pour une spécialisation intelligente (SRI-SI). Les principaux acteurs de l'uB et de ses partenaires du Grand Campus ont d'ailleurs participé activement à cette démarche de spécialisation et différenciation intelligente. Comme illustré par l'encart inséré ci-après, la SRI-SI de la région de Bourgogne est constituée de 5 domaines stratégiques et de 3 axes transversaux, communs à ces domaines. Nous soulignerons la proximité des intitulés des 3 premiers domaines stratégiques avec ceux de 5 de nos domaines scientifiques. Le DS1, Qualité de l'environnement, des aliments et de l'alimentation ... au service du bien-être des consommateurs, des aliments et de l'alimentation au service du bien-être des consommateurs, fait écho à notre domaine « Aliment et Environnement », en intégrant également celui « Vigne et Vin ». Le DS2, Matériaux et procédés avancés pour des applications sécurisées, est en correspondance avec notre domaine « Photonique et Matériaux avancés ».



Le DS3, Intégration de solutions biomédicales pour la personne en termes de prévention, diagnostic et thérapeutique, associe les ambitions du domaine « Santé et Ingénierie Moléculaire » et « Apprentissage et Santé ». Enfin, l'axe transversal « Nouveaux comportements, nouvelles économies », complète ce panorama de spécialisation en intégrant des problématiques des sciences humaines et sociales.

Une progression dans la mutualisation et la rationalisation des plateformes de recherche

Les plateformes et les plateaux techniques sont des composantes essentielles de la stratégie scientifique de l'université de Bourgogne et de ses partenaires du Grand Campus. Dans un contexte de plus en plus concurrentiel, l'activité des équipes de recherche nécessite des équipements extrêmement performants. L'organisation de ces plateformes, leur maintien au plus haut niveau technologique, leur labellisation s'inscrivant dans une démarche « qualité », leur visibilité, sont des critères à développer pour augmenter l'attractivité des partenaires du Grand Campus vis-à-vis du milieu industriel.

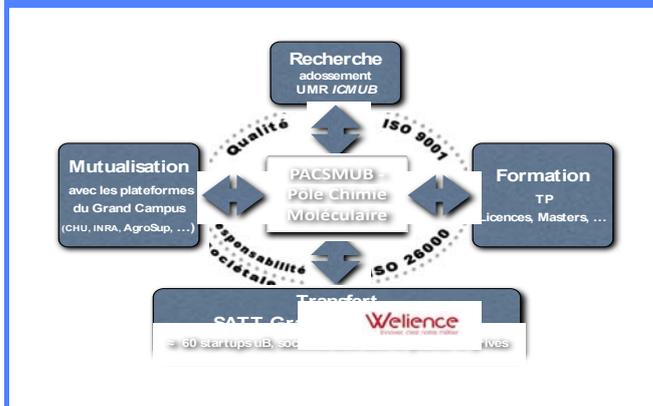
La mise en place en novembre 2013 d'un Conseil d'Orientation Stratégique (COS) démontre la volonté de l'uB et de ses partenaires d'optimiser le fonctionnement de ces plateformes, leur portage financier et leur modèle économique. Celui-ci, composé de responsables des tutelles et établissements du Grand Campus, de responsables de plateformes et directeurs d'unités des 6 domaines scientifiques, se réunit environ tous les 2 mois. La première action a été de cartographier l'ensemble des 31 plateformes et 14 plateaux techniques (une liste et une brève description de ces plateformes et plateaux techniques sont données en annexe 10), en élaborant une fiche de caractérisation détaillant leurs moyens, leurs compétences, leurs spécificités, leur degré de maturité. Chaque plateforme doit impérativement être adossée à un ou plusieurs laboratoires de recherche, afin de garantir sa mission première d'appui à la recherche. Nombre de ces plateformes sont rattachées à plusieurs des 6 domaines scientifiques, signe de leur caractère interdisciplinaire. C'est le cas par exemple de la plateforme DimaCell (Dispositif interrégional d'imagerie Cellulaire) qui émerge à 4 des 6 domaines (1, 2, 3 et 6), tout comme la plateforme PACSMUB (voir encart), ou encore la plateforme émergente GISMO (Geochemistry and ISotopic MethOds) commune aux domaines « Aliment et Environnement » et « Vigne et Vin ». Dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales, le regroupement de moyens techniques et de compétences à la Maison des Sciences de l'Homme a permis de créer de concert entre les Universités de Bourgogne et de Franche-Comté, et avec le CNRS, une plateforme dédiée aux recherches dans ce domaine. Elle permet de disposer des outils et des méthodologies adaptés au développement des programmes de recherche pluridisciplinaires intégrant une composante géographique, la constitution et la mise à disposition de corpus inédits, de bases de données originales.

Le COS a élaboré un plan stratégique pluriannuel de développement et d'investissement commun. Il a procédé au recensement et à la priorisation des besoins pour la période 2014 - 2018, sur la base de critères objectifs : degré de mutualisation inter-plateformes et inter-unités, potentiel de valorisation, lien avec un ou plusieurs projets PARI2, valeur stratégique de l'investissement pour les partenaires du Grand Campus (lien avec un PIA, projets européen, ANR, FUI,...). Le programme transversal PARI2 « plateformes » constitue dorénavant un outil important permettant de financer le développement des plateformes. Pour accompagner leur développement et leur ouverture au monde socio-économique, le COS a établi un socle de règles de fonctionnement et a élaboré une charte commune à toutes les plateformes. Une Assemblée Générale des plateformes à laquelle sont conviés les représentants des laboratoires, des plateformes et plateaux techniques, est organisée chaque année afin de rendre compte des activités du COS.

La plateforme PACSMUB

« Études, conseil et prestations d'analyse en chimie moléculaire pour les laboratoires publics et privés »
La Plateforme d'Analyse Chimique et de Synthèse de l'Université de Bourgogne, spécialisée dans la caractérisation et la détermination structurale d'édifices moléculaires, est transversale à 4 des 6 domaines scientifiques.

Parallèlement à ses missions initiales de soutien à la recherche et de formation, la plateforme, intégrée à Welience® - SATT GRAND EST sous le nom de *Pôle Chimie Moléculaire*, assure des prestations extérieures et des expertises pour les secteurs publics et privés.



Cette mutualisation et rationalisation des plateformes constitue incontestablement un très important acquis de ce quinquennal, vecteur de rapprochement entre les laboratoires et de développement d'une culture et identité partagées.

En lien avec cette problématique de rationalisation des moyens, nous pouvons aussi évoquer l'action de centralisation conduite ces deux dernières années concernant les animaleries au sein de l'université de Bourgogne et du Grand Campus et qui a permis d'optimiser leur fonctionnement et de réduire considérablement les coûts. Un règlement intérieur a également été mis en place, en concertation avec les représentants des principaux laboratoires et composantes concernés par les animaleries. Parallèlement un comité d'éthique en expérimentation animale a été créé à l'échelle du Grand Campus.

Une politique affirmée de soutien à la recherche

Une politique de soutien ferme à la recherche a été conduite durant tout ce contrat. Elle s'est tout d'abord traduite par la décision, en début de contrat, d'augmenter de 10 % les crédits récurrents affectés aux laboratoires. Elle s'est prolongée par celle non moins importante de sanctuariser ce budget, malgré la nécessité dans laquelle se trouve notre établissement de réduire ses dépenses de fonctionnement. Les réductions des crédits de la recherche au niveau régional comme national sont déjà suffisamment sévères et dommageables pour nos unités de recherche. La politique de Bonus Qualité Recherche (prélèvement de 15 % du montant des crédits récurrents) a été revisitée pour introduire un nouvel appel à projets : une aide au montage de projets européens. Si l'on encourage nos unités à émerger à ces sources européennes de financement, nous devons également les accompagner financièrement (au-delà de l'accompagnement administratif au travers de la cellule Europe). Une augmentation de 20 % de l'enveloppe réservée à l'organisation des colloques et congrès, essentiellement utilisée par les SHS, a été introduite en 2014. Un BQR Bourgogne Franche-Comté a été mis en place en 2010, afin d'encourager les collaborations entre unités

de recherche des deux régions, ainsi qu'entre les deux MSH.

La Maison des Sciences de l'Homme de Dijon

La MSH de Dijon regroupe l'ensemble des unités de recherche du Grand Campus dijonnais, soit 15 laboratoires aux orientations le plus souvent disciplinaires, pour promouvoir les travaux interdisciplinaires et favoriser la mobilisation de moyens dédiés à la recherche en SHS. Si les coopérations entre équipes de SHS constituent un actif tangible des activités d'animation scientifique de la MSH, traduits en programmes de recherche partenariaux, l'extension vers la construction d'objets de recherche avec les domaines des sciences du vivant et des sciences expérimentales constitue l'enjeu actuel. Concrètement, la MSH offre un ensemble de ressources émanant de l'Université et du CNRS, organisées en services d'appui pour les unités (communication, montage de projets, etc.) et en plateformes labellisées : l'une dans le domaine de la numérisation des sources documentaires, reconnue au niveau national, l'autre dans la production et l'exploitation des données géoréférencées, commune avec la MSHE de Besançon. Le choix d'inscrire d'emblée cette plateforme GéoBFC sur les deux Universités de Bourgogne et de Franche-Comté marque l'ambition du travail avec la MSHE, pour animer un ensemble d'équipes aux compétences à la fois voisines et complémentaires. Les pratiques communes développées depuis près de dix ans préfigurent le fonctionnement à venir de la ComUE sur le domaine des SHS. Enfin, la « Maison » des Sciences de l'Homme, réussite architecturale et bâtiment fonctionnel, accueille de multiples manifestations ouvertes qui jouent le rôle de passeur entre l'Université et la Cité.

Le préciput ANR est en grande partie reversé aux unités ayant contribué à le constituer, au prorata des montants que celles-ci ont obtenus pour leurs projets financés. Cette règle a été établie au cours du présent contrat, à la satisfaction des directeurs d'unité. Il leur est demandé de proposer des projets à hauteur des montants alloués, des projets inter-unités étant évidemment possibles. La Commission de la Recherche du Conseil Académique conseille d'ailleurs de financer des infrastructures et équipements mutualisés bénéficiant à plusieurs unités de recherche. En complément, ce préciput alimente le fonctionnement de la cellule ANR-Europe et soutient les chaires d'excellence liées aux EPST.

Soulignons que l'engagement financier affirmé de l'uB vis-à-vis de la recherche durant le contrat a également concerné les personnels. Nous avons saisi l'opportunité des chaires d'excellence contractées avec les organismes de recherche pour permettre aux meilleures recrues de bénéficier de conditions de travail optimales. 2 chaires avec Inserm, dont une renouvelée en 2014, 3 avec CNRS. Des équivalences horaires ont été déterminées pour la direction de laboratoire (ou de grosse équipe de laboratoire) afin de soutenir les personnes impliquées dans ces fonctions importantes pour l'établissement. Toutefois, il n'a malheureusement pas été possible de mettre en place un système de décharge de service pour les jeunes MCF recrutés, le poids des contraintes financières étant devenu trop important pour soutenir une telle mesure.

Pour clore cette section illustrant les actions conduites par l'uB durant le contrat en soutien actif de la recherche, nous devons mentionner celles ayant porté sur des réorganisations structurelles. Le pôle recherche a été renforcé en personnel et en missions de coordination. La mise en place d'une Conférence des directeurs de laboratoire, se réunissant 2 à 3 fois par an, a permis de resserrer significativement les liens entre les unités et l'établissement. Pour faciliter l'efficacité du suivi des relations avec le conseil régional Bourgogne, les personnels assurant les liens entre les équipes de recherche et le CRB pour ce qui concerne les programmes PARI2 ont été rattachés au pôle recherche. Plus déterminant pour une politique d'avenir, nous avons initié un mouvement allant

vers l'autonomie financière des laboratoires, laquelle vise à faciliter la gestion au quotidien des unités confrontées à une complexité accrue due à la diversité des modes de financement de la recherche et des modes de gestion de leurs tutelles. Une expérimentation a été menée en 2014 avec 3 UMR CNRS. Après une évaluation positive de ce dispositif en 2015, cette expérimentation a vocation à se généraliser. Ce repositionnement des entités de recherche au cœur de la stratégie scientifique de l'établissement, la redéfinition des domaines scientifiques de l'établissement, ainsi que la mise en place d'une structure de coordination de l'activité des plateformes (COS plateformes) et la restructuration du Pôle recherche ont conduit l'uB à faire évoluer sa politique en matière de structures fédératives. Au nombre de quatre initialement, l'université de Bourgogne propose, pour le contrat établissement, de ne reconduire que la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon (Unité Mixte de Services et de Recherche CNRS-UB 3516).

Enfin, sous l'impulsion du Pôle Recherche, service central de l'université de Bourgogne, un « Réseau des administrateurs de laboratoire » s'est mis en place dans le courant de l'année 2014. Lieu privilégié d'information et de dialogue, ce réseau réunit 3 à 4 fois par an les personnels administratifs des unités et la Direction du Pôle Recherche afin d'échanger sur l'élaboration de nouvelles procédures et de discuter des problèmes rencontrés par chaque laboratoire. De fait, les liens entre les unités de recherche et les services centraux se sont largement resserrés.

Une construction de l'offre doctorale Bourgogne Franche-Comté

Pilotes dans la construction de l'espace d'enseignement supérieur et de recherche au niveau de la Bourgogne Franche-Comté, avec trois Ecoles Doctorales (voir annexe 9) co-accréditées entre les deux régions depuis 2012 (ES : Environnement Santé; Carnot-Pasteur ; SPIM : Sciences pour l'Ingénieur et Microtechniques), cette construction interrégionale a été conduite durant ce contrat pour aboutir à un projet de six Ecoles Doctorales totalement partagées. Ainsi, les équipes de direction des universités de Bourgogne et de Franche-Comté ont décidé d'étendre le principe de la co-accréditation aux Ecoles Doctorales du secteur SHS. En lien avec les Ecoles LISIT (uB, Langages, Idées, Sociétés, Institutions, Territoires) et LETS (UFC, Langages, Espaces, Temps, Sociétés), qui ont compté plus de 1 000 doctorants à elles deux un projet commun en trois Ecoles Doctorales thématiques a été défini :

- ED SEPT : Sociétés, Espaces, Pratiques, Temps ;
- ED DGEP : Droit, Gestion, sciences Economiques et Politiques ;
- ED LECLA : Lettres, Communication, Langues, Arts.

Cette restructuration a eu deux effets positifs immédiats : celui d'optimiser l'offre de formations et les pratiques en matière de formation doctorale entre la Bourgogne et la Franche-Comté, et celui de rapprocher des unités de recherche des deux régions travaillant sur des thématiques similaires. En cohérence avec cette reconstruction au niveau interrégional, c'est la ComUE UBFC qui aura la responsabilité de la formation doctorale et délivrera le doctorat et l'HdR dès le prochain contrat. Une nouvelle charte des thèses est en cours de rédaction en collaboration avec les directeurs des ED. Elle tient compte des recommandations (Juin 2009) du *Rapport sur l'évaluation des chartes des thèses des universités françaises* rédigé par la Confédération des Jeunes Chercheurs (CJC). Elle doit contribuer à mieux définir les

droites et devoirs des acteurs, en particulier les doctorants et les directeurs de thèse, à homogénéiser les pratiques entre ED, qui sont restées assez divergentes pour ce qui concerne des points aussi importants que le financement et la durée maximale de la thèse, la présence d'un comité de thèse ou les prérequis pour soutenir une thèse. La mise en place d'un collège doctoral pour le prochain contrat aura cette mission de coordonner et fédérer les activités des ED pour réduire les divergences de pratique et appliquer les principes de la charte, quelle que soit l'ED d'inscription.

En préfiguration de ce fonctionnement intégré au niveau de la ComUE, c'est déjà au niveau d'UBFC que sont organisées les réunions de rentrée des ED, la cérémonie de remise des diplômes de doctorat, ainsi que le forum-séminaire annuel de chaque ED, chacun de ces événements ayant lieu alternativement en Bourgogne et en Franche-Comté. On peut toutefois regretter la faible participation des directeurs de thèse à ces manifestations. Parallèlement, les dispositifs de valorisation des travaux de recherche doctoraux sont mutualisés: l'*Experimentarium* (devenu leader dans le domaine de la vulgarisation scientifique en Europe), la *Nuit des Chercheurs* et *Ma Thèse en 180 Secondes* et prochainement, sur le même principe, le *FameLab* porté par le British Council. Il est certain que si l'organisation de tous ces événements au niveau d'UBFC est une vraie plus-value, il faudra rester attentif à l'adhésion des doctorants, voire des directeurs de thèse, à cette mutualisation. L'expérience montre que les doctorants d'un établissement sont moins assidus aux manifestations organisées par les ED (rentrée, forum, colloques, remise des diplômes etc...) lorsque la manifestation a lieu sur le campus d'un autre établissement et ce, malgré les moyens de transports mis gratuitement à leur disposition. Un danger associé à cette offre doctorale totalement structurée au niveau d'UBFC réside dans les tentations de conserver les structures et fonctionnements anciens, par facilité immédiate et en raison de la distance entre les campus.

En cohérence avec sa politique de soutien à la recherche, l'uB a doté ses Ecoles doctorales de moyens financiers très supérieurs à la moyenne nationale. Elle a aussi imposé à ces ED que toutes les thèses soient financées, ce qui est appliqué dans 3 des 4 ED, l'ED LISIT continuant à inscrire environ 30 % de doctorants sans financement. A décharge de cette ED, il est certain que le nombre de contrats doctoraux affectés à l'uB est très insuffisant au regard du potentiel de recherche. Pour faciliter l'implication des doctorants dans leur laboratoire d'accueil, outre cet encadrement financier, l'uB a été l'une des premières universités à mettre en place une formation des directeurs de thèse (ouverte depuis 8 ans aux directeurs de thèse de l'UFC), et qui est maintenant imposée à tout nouveau directeur de thèse par certains laboratoires conscients de l'apport de cette formation en termes de meilleure compréhension entre les partenaires, et de sérénité dans le travail de thèse.

Comme précisé dans la partie III. les services des relations internationales et les bureaux des doctorants de l'uB comme de l'UFC assurent un accueil spécifique pour les étudiants étrangers. Un personnel de la Préfecture de la Côte d'Or est détaché à l'uB au moment des inscriptions pour aider les doctorants à remplir les formalités et accélérer les procédures pour l'obtention des titres de séjour. Les jeunes chercheurs étrangers en incapacité de s'exprimer au quotidien en Français, sont pris en charge par le Centre International d'Études Françaises (uB) ou le Centre de Linguistique Appliquée (UFC). Cette initiative inscrit les chercheurs étrangers dans une démarche de

coopération à long terme avec nos établissements et permet de prévenir les situations d'isolement ou de précarité lors de leur séjour. La Maison Internationale (40 appartements) qui a ouvert en juin 2015 à l'uB vint enrichir ce dispositif d'accueil international pour ce qui concerne les chercheurs étrangers, en particulier ceux impliqués dans des co-tutelles de thèse.

Enfin, si les taux d'insertion professionnelle des docteurs de l'uB sont satisfaisants, nous avons prévu d'amplifier nos actions et dispositifs liés à l'insertion des docteurs dans les entreprises. Dans ce contexte, un travail est mené de concert entre UBFC et les personnels de Pôle Emploi, de l'APEC, de la chambre régionale des consultants, de cabinets d'études, de cabinets d'expertise comptable, de bureaux de développements, de l'incubateur régional, des cellules d'innovation pour aider les jeunes chercheurs à s'insérer dans le secteur privé, dont les PME. Une formation doctorale qui associe ces différents partenaires vient d'être mise en place pour former les doctorants à mieux définir leur profil dans le cadre de réseaux de consulting et de prestations externes aux laboratoires.

Enfin, un « Espace entreprises » a été créé au sein de l'université. Dans ce contexte, les représentants des chefs d'entreprises, en concertation avec le Bureau des Études Doctorales, se sont engagés à traiter de la question des jeunes scientifiques en initiant divers dispositifs. Citons par exemple des temps d'immersion des doctorants dans les entreprises du bassin et, réciproquement de salariés de l'entreprise dans les unités de recherche, des collaborations incitatives pour renforcer la sollicitation des chercheurs par les entrepreneurs, des carrefours-emplois basés sur les initiatives développées pour les premiers cycles universitaires et sur les Rencontres Université-Entreprises développées par l'ABG-Intelligence.

Perspectives : une communauté mobilisée pour un projet de grande ambition

Les rapprochements entre la Bourgogne et la Franche-Comté pour ce qui concerne l'enseignement supérieur et la recherche ont débuté il y a plus de 10 ans maintenant, concrétisés, au fil des ans, par des laboratoires ou structures de recherche communs (Théma, Crego, bientôt l'Observatoire des Sciences de l'Univers Terre Homme Temps Astronomie), par la mise en place d'appels à projets communs comme le BQR Bourgogne Franche-Comté (financement de contrats d'étude, de bourses post-docs, de colloques), et par d'ambitieux programmes de recherche communs obtenus dans le cadre du PIA1 (LabEx LipSTIC, LabEx ACTION, EquipEx IMAPPI).

La création de la ComUE UBFC au 1^{er} avril 2015, et le dépôt en son nom du projet I-SITE UBFC sous la coordination scientifique du Professeur Alain Dereux, directeur de l'ICB (UMR CNRS 6303, université de Bourgogne), donnent une impulsion nouvelle à cette construction de l'espace d'enseignement supérieur et de recherche du site Bourgogne Franche-Comté. Le récent succès de ce projet lors de l'étape de pré-sélection d'avril 2015 renforce la mobilisation de la communauté universitaire autour du projet I-SITE BFC.

UBFC se verra déléguer la formation doctorale et la délivrance du grade de docteur ainsi que de l'HdR. Dans ce cadre commun, et en lien avec le projet I-SITE, les ED ont proposé un certain nombre de projets favorisant l'internationalisation. On citera la mise en ligne de tous les documents administratifs homogénéisés, rédigés en français et en anglais; la création d'un annuaire des docteurs d'UBFC et d'un réseau social dédié; le renforcement de l'insertion de la communauté des doctorants dans des

réseaux tels que Adhoc, EDIFICE, Confédération des Jeunes Chercheurs, ANDÈS, Eurodoc, Doctorants.be...

Le projet I-SITE BFC a été construit à partir d'une analyse lucide et sans complaisance des forces et faiblesses du site Bourgogne Franche-Comté. Pour ce qui est de la recherche, 3 secteurs d'excellence ont été ciblés pour former le cœur à partir duquel impulser une dynamique de développement du site : Matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents ; Territoire, environnement, aliments ; Soins individualisés et intégrés. Les liens avec notre carte d'identité scientifique et les domaines stratégiques de la SRI-SI apparaissent évidents, puisque chacune de ces démarches a exigé une centration sur des forces d'excellence académiques avec ancrage socio-économique.

III.b. Une stratégie de formation volontaire et en phase avec ses territoires

Durant l'année universitaire 2014-2015, l'uB a procédé à une restructuration de ses domaines de formation pour affirmer une identité en six champs. Ce travail a été mené dans la plus grande concertation interne et dans le dialogue avec les autres membres de la ComUE. Ce travail symbolise l'évolution de la structuration de nos formations, autrefois morcelées en disciplines académiques, aujourd'hui, s'inscrivant davantage dans la logique du processus de Bologne, mettant l'accent sur les compétences et l'insertion professionnelle, sans oublier les connaissances fondamentales.

L'uB a par ailleurs conforté le lien formation - recherche qui existait auparavant, la plupart des masters s'appuyant sur des laboratoires renommés.

La vie étudiante, qui est un atout pour l'attractivité de nos formations, demeure au cœur de la stratégie de l'uB.

Soulignons par ailleurs le renforcement du lien bac+3/-3 qui s'exprime notamment sur la délicate question des capacités d'accueil dont, le cas échéant, la mise en place a fait l'objet d'échanges constants et approfondis certes entre les services centraux, les composantes concernées mais également avec le rectorat et les lycées de l'académie. Dans le même sens et au-delà de la question des capacités d'accueil, des actions ont été mises en œuvre afin d'accompagner au mieux les familles dans la compréhension et l'utilisation de la plateforme APB (ex. : réalisation d'un flyer à destination des lycéens et de leur famille).

Enfin, avec quatre départements en son sein (MEEF, IUP Denis Diderot, département des Sciences de l'Éducation, CIPE), et un laboratoire qui y est rattaché (IREDU EA7318), l'ESPE ne se confond pas avec l'ex IUFM mais rassemble les principaux acteurs de l'uB dans le domaine de la formation, de l'éducation et de la culture.

Chiffrés clés et actions marquantes

-27 184 étudiants (année 2014-2015)
-1550 enseignants-chercheurs et enseignants, 2700 vacataires d'enseignement
-30 personnels dédiés au Pôle Formation et Vie Universitaire
-Inscriptions totales : +4 % depuis 2010
-26 Licences générales, 132 Masters, 45 Licences professionnelles, 4 diplômes d'Ingénieur, 33 disciplines de Doctorat et 90 diplômes et spécialisations dans le secteur de la Santé
-Taux de réussite en L1 : 45 % (2014/2015)
-Taux de réussite nette pour la licence : 80 %
-540 étudiants en contrat d'apprentissage, 2 698 inscrits en Formation Continue (FC) dont 780 en contrat de professionnalisation, (depuis 2010 +38 % en FC, +61 % en Apprentissage, +119 % en contrat de professionnalisation)

Cette centration sur 3 secteurs principaux dénote de notre conscience du niveau moyen de production scientifique du site tous domaines disciplinaires confondus, challengé par une production atteignant l'excellence dans des secteurs plus restreints. Du côté des faiblesses, le manque d'attractivité du site pour des étudiants et chercheurs internationaux de talent est celle qui nous est apparue la plus essentielle ; c'est par rapport à celle-ci qu'est orienté l'ensemble des actions définies dans le projet I-SITE BFC. L'ambition globale défendue est en effet de créer un environnement international stimulant, propice à attirer des étudiants et des chercheurs internationaux talentueux, à promouvoir les mobilités sortantes, et à renforcer les partenariats internationaux.

-800 000€ annuels de crédits dédiés aux équipements pédagogiques
-3 Programmes Pluriannuels d'Investissement dédiés à la formation

-Dispositifs d'accueil et d'orientation : opération bienvenue, tutorat de rentrée, cours ouverts, ...
-Dispositifs d'accompagnement vers l'emploi : forums métiers, ateliers et conférences, ...

Une confirmation de la place centrale des étudiants au cœur du dispositif de formation

L'uB est tout particulièrement réputée pour son cadre de vie et les facilités offertes aux étudiants (le classement 2014 de l'*Etudiant* sur le cadre de vie place l'uB en cinquième position des grandes villes étudiantes). Les études ayant montré que les principaux facteurs de réussite en Licence sur lesquels il est possible d'avoir un impact, sont la motivation, la bonne insertion dans un nouvel environnement, et la compréhension rapide des consignes données par les enseignants, l'uB a progressivement renforcé l'accompagnement des néo-bacheliers. Ainsi, au cours du mois de septembre de chaque rentrée, les nouveaux étudiants sont pris en charge par petits groupes, grâce à un tutorat confié à des pairs, pour découvrir leur campus avec l'ensemble des services proposés (culture, sport, santé), ainsi que leur filière ; des événements permettant une meilleure socialisation sont organisés (*Campus days*). Par ailleurs, l'université a mis en place en septembre 2015, un nouveau portail internet consacré aux étudiants afin de renforcer et prolonger ce dispositif.

Pour améliorer l'orientation des néo-bacheliers et l'attractivité de l'université, l'uB a multiplié les initiatives auprès des lycées et des familles ainsi que des acteurs du secondaire et du Rectorat dans une logique de continuité « -3/+3 » : cours ouverts, journées portes ouvertes, concours de mathématiques organisé par l'Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM), formation des professeurs principaux, fête de la Science, opérations découvertes, forums métiers et alternance, notamment. Au titre des collaborations concrètes réussies, il faut citer ici le cas exemplaire des plateformes technologiques et, en particulier de celle du campus du Creusot. Elle permet d'établir un véritable espace d'échanges entre des lycées (du Creusot et de Digoin), l'uB via son IUT et ses laboratoires (LE2i et ICB) et des entreprises, en leur proposant des prestations techniques innovantes. Par ailleurs des conventions ont été signées, avec le Rectorat pour l'accueil des bacheliers technologiques en IUT et avec des BTS pour favoriser la

fluidité des parcours des étudiants (du BTS vers l'uB et inversement). Par ailleurs, en concertation avec le Rectorat et les lycées concernés, une convention cadre et des conventions d'application ont été rédigées en vue d'accueillir les élèves des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) dont l'inscription à l'université est désormais obligatoire en parallèle. Ajoutons que désormais, les étudiants qui se destinent aux métiers du professorat disposent à partir de la rentrée 2015 d'une formation de Licence complète en trois ans, le nombre d'inscrits sur APB démontrant un fort engouement pour ce dispositif.

L'uB participe en outre à différentes Cordées de la réussite, dont le degré de développement est toutefois inégal. Par exemple, consciente des difficultés rencontrées par la Cordée liant l'IUT de Chalon-sur-Saône à certains établissements de son bassin, l'université a mis à disposition un emploi dont les missions portent en particulier sur l'animation de cette Cordée. Enfin, pour accroître la lisibilité de notre offre, l'uB a conçu des fiches de présentation synthétique de ses licences destinées aux lycéens, étudiants et à leurs familles.

L'uB a par ailleurs vocation à accueillir les étudiants dans toutes leurs diversités. C'est pourquoi des actions de soutien aux étudiants en difficulté ont été mises en place : plan réussite en licence, ateliers d'écriture, actions d'orientation et de soutien, semestre rebond. En outre, la mission handicap (voir partie VI.) s'est renforcée ces dernières années et a permis à davantage d'étudiants en situation de handicap de pouvoir étudier à l'UB : + 80 % d'étudiants en situation de handicap depuis 2010; l'uB a mené de nombreuses actions (accompagnements pédagogiques, accessibilité des bâtiments, ...)

Le centre des pratiques de l'écrit et de l'oral

Dans le cadre du « Plan Floraso », un emploi a été réservé afin de développer une solution innovante de soutien en langue française. Sur le modèle des *writing center* anglo-saxons, et en prenant appui sur la recherche en linguistique menée au sein de notre université, « un centre des pratiques de l'écrit et de l'oral » a été créé et propose différents services aux étudiants et aux personnels : un travail individuel personnalisé, des ateliers, des ressources en ligne, pour apporter une aide dans les domaines de la production d'idées, de l'organisation des travaux écrits, de l'orthographe, du style, de l'argumentation ou de la révision de textes.

De plus, l'uB dispose d'un Centre d'Innovation Pédagogique et d'Évaluation qui conduit annuellement des enquêtes d'évaluation des formations accessibles à tout public sur son site (<http://cipe.u-bourgogne.fr>) et sur le site de l'Observatoire de l'Étudiant (<http://ode.u-bourgogne.fr>). De manière générale, les enquêtes d'évaluation interne des formations et des enseignements attestent de bons résultats pour notre université et de progrès réalisés au cours du contrat. Le nombre de néo-bacheliers de l'académie intégrant notre université est en hausse sensible durant le contrat (+2,9 % depuis 2010, dont 43 % de bacheliers généraux en 2014-2015).

Toutefois, il faut souligner que cette hausse est jugulée par la mise en place, via l'Application Post-Bac (APB), de capacités d'accueil limitant le nombre d'étudiants accueillis (néo et réorientés), spécialement dans certaines filières où la situation est tendue partout en France. Ces capacités d'accueil sont justifiées par la nécessité d'accueillir les étudiants dans des conditions conformes aux règles d'hygiène et de sécurité, qui tiennent compte des capacités des équipes pédagogiques et des contraintes matérielles pesant sur elles (nombre de salles, équipements pédagogiques, etc).

Les étudiants sont fortement impliqués dans la réflexion sur l'évolution des dispositifs de formation, que ce soit à

travers les dispositifs d'évaluation des formations ou l'investissement des élus étudiants. Par exemple, ces derniers ont été force de proposition pour la conception des unités d'enseignement transversales, ainsi que pour l'évolution du statut « AJAC » (étudiant Ajourné Autorisé à Composer).

La réussite en licence reste un point de vigilance prioritaire. L'uB, à travers les équipes pédagogiques des composantes, le pôle Formation et Vie Universitaire, le CIPE et les élus étudiants, mène des initiatives soutenues : poursuite du financement des actions du PRL (tutorat, soutien disciplinaire, cours intégrés, renforcement de volumes horaires,...), Centre de Santé dédié, charte des bonnes pratiques de l'étudiant salarié, actions de formation des enseignants par le CIPE, développement de l'apprentissage des langues à travers le Centre des Langues et des Cultures pour tous (voir partie III.). Les taux de réussite sont d'ailleurs à nuancer, avec des évolutions de profils des lycéens accédant à l'uB, des effets contrastés entre le campus dijonnais et les campus territoriaux, ainsi que des différences de résultat entre les 1ères et 2ndes sessions d'examen. Par ailleurs, la réforme du bac général a modifié les savoirs et compétences des lycéens, alors que le passé scolaire est un des déterminants majeurs de la réussite dans l'enseignement supérieur. Concernant le PRL, l'uB est une des rares universités françaises à avoir mis en place un dispositif de suivi et d'évaluation, via le CIPE, lui permettant de suivre au plus près les évolutions affectant chaque année les dispositifs mis en place et de produire des évaluations scientifiques, publiées.

Afin de favoriser l'insertion professionnelle, nous avons accru la professionnalisation de nos formations tels que le développement des stages ou de l'alternance. La poursuite et le développement, grâce au Pôle Formation et Vie Universitaire, des diverses actions transversales (ateliers CV, forums métiers,...) sont destinés à favoriser l'insertion des étudiants. Nous retravaillons également notre politique de réseaux d'anciens via une refonte du réseau social UB Link, en lien avec la création d'un portail internet dédié aux étudiants.

Toutes ces actions se matérialisent d'ailleurs par de bons résultats concernant l'insertion professionnelle de nos étudiants, comme l'atteste la dernière enquête sur l'insertion à 30 mois des diplômés de Master et de licence professionnelle : 90 % sont en activité.

Une offre de formation restructurée : renforcer la visibilité et témoigner de la pluridisciplinarité

Fruit d'une large concertation au sein des instances de l'uB et avec les composantes, la cartographie des champs de formations de notre université a été définie. Afin de renforcer la visibilité des spécificités et domaines reconnus de l'offre de formation de l'uB, tout en valorisant la pluridisciplinarité, les champs de formations ont été en outre construits en cohérence avec la carte d'identité scientifique de l'établissement. Les six champs de formation retenus, croisant approches thématiques et disciplinaires, sont les suivants :

- Environnement, Terre, Aliments, Sciences biologiques ;
- Sciences et Techniques ;
- Santé, Sport, Psychologie ;
- Droit, Science Politique, Economie ;
- Sciences Humaines, Lettres, Langues ;
- Formations technologiques, Ingénierie, Management.

Précisons que l'ESPE, dont les formations sont transversales à ces six champs, traite les questions de la thématique « apprentissages/éducation/formation ». Par ailleurs, il importe de souligner que les formations d'une même composante peuvent figurer dans des champs différents, comme par exemple pour l'UFR Sciences humaines (champs « Santé, Sport, Psychologie » et « Sciences Humaines, Lettres, Langues »). Enfin, les six champs de formations présentés sont coordonnés avec ceux de l'Université de Franche-Comté.

Par exemple, le champ *Environnement, Terre, Aliments, Sciences biologiques* est un champ thématique croisant plusieurs disciplines académiques autour des aliments (parcours de Masters *Aliments, microbiologie, assurance qualité ; Gestion des industries alimentaires ; Sciences des aliments, sensorialité et comportement*, Licences professionnelles *Management de la production dans les industries agroalimentaires ; Spécialisation agroalimentaire pour la maintenance et les travaux neufs*). Il permet des partenariats pédagogiques avec d'autres établissements d'enseignement supérieur comme AgroSup Dijon, avec le pôle de compétitivité VITAGORA® et recèle des formations adossées à des laboratoires de recherche internationalement reconnus.

C'est le cas aussi du champ *Santé, Sport, Psychologie* qui associe plusieurs disciplines académiques et dont les Masters sont également adossés à des laboratoires de grande renommée, travaillant notamment sur le mouvement, le vieillissement ou encore sur l'imagerie médicale (cf. EquipEx IMAPPI) avec une approche pluridisciplinaire. Citons à titre d'exemple les parcours de Masters *Territoires et vieillissement ; Psychologie clinique des troubles du développement, des apprentissages et du vieillissement ; Activités physiques adaptées et santé*.

Le champ *Formations technologiques, Ingénierie, Management*, enfin, affirme la stratégie d'une unité et d'un continuum entre les formations portées par les trois IUT (Dijon-Auxerre, Chalon-sur-Saône, Le Creusot), les deux écoles d'ingénieurs (ISAT et ESIREM), et l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) Dijon. Il existe de nombreuses passerelles entre ces composantes qui permettent aux étudiants diplômés d'un DUT de poursuivre leurs cursus au sein des deux écoles d'ingénieurs ou de l'IAE par exemple. Par ailleurs, durant le contrat, des coopérations ingénieurs-managers ont été développées dans le cadre notamment d'un Master « double compétences » (*Administration des entreprises*) ou encore des entrepreneuriales et du programme PEPITE. Ces liens à l'intérieur du champ sont complétés par des articulations fortes avec les autres composantes : les trois IUT, l'UFR Sciences et Techniques ou encore les UFR Sciences humaines et Lettres et philosophie avec l'IAE pour des profils « double compétences ».

Comme outil de pluridisciplinarité, soulignons également les cohabilitations nombreuses entre des établissements de la COMUE Bourgogne-Franche Comté. Entre autres, citons les mentions STAPS en licence et Master, les mentions Master Sciences pour l'ingénieur, Sciences de la vie et de la santé, Biologie et produits de santé, ou encore les Licences professionnelles Métiers du notariat et chargé de clientèle bancassurance - marché des particuliers, cohabilitées entre l'uB et l'UFC, ainsi que plusieurs spécialités de Master comme en Archéologie et Information spatiale et aménagement aussi cohabilitées par ces deux établissements.

Mentionnons le cas exemplaire de la filière STAPS (licences et Master) entièrement cohabilitée, ce qui représente environ 3 000 étudiants sur le site. Cette organisation est un atout pour les deux UFR car elle permet d'améliorer la

qualité de la formation et accroît la lisibilité et l'identité géographique de la filière STAPS sur le territoire national. Les modalités de fonctionnement entre les deux universités sont coordonnées (maquettes, modalités d'évaluation...), ce qui facilite les transferts d'étudiants d'un site à l'autre. Une plus-value de la cohabilitation a été de pouvoir diversifier les lieux d'insertion professionnelle pour les étudiants et d'offrir davantage de possibilité d'enseignements optionnels.

Il demeure quelques difficultés à souligner relatives à la cohabilitation de formations telles que l'harmonisation parfaite des calendriers et modalités de contrôle des connaissances ou encore la circulation des étudiants et enseignants entre Dijon et Besançon. Précisons que cette difficulté n'existe pas pour les formations de Master de l'UB co-portées par Agrosup dans les domaines de l'agro-alimentaire.

S'agissant du lien formation - recherche, les différentes spécialités correspondent à des axes thématiques précis des laboratoires de recherche de l'uB. Les Masters de l'ESPE sont quant à eux adossés à plusieurs laboratoires autour de la problématique de la didactique : IREDU, LEAD, SPMS.

Les étudiants de Masters qui suivent des parcours recherche estiment pour 84 % d'entre eux que les enseignements sont nourris par la recherche et 73 % d'entre eux pensent que la formation correspond à leurs attentes. En revanche, seulement 43 % d'entre eux estiment être bien insérés dans une équipe de recherche. C'est pourquoi, les étudiants sont sensibilisés à la recherche dès la licence via par exemple des stages en laboratoires en Sciences et Techniques et des projets tutorés en Sciences de la vie, de la terre et de l'environnement.

Une analyse d'ensemble des flux nous a permis de constater une baisse des effectifs en Master (-10 % d'inscrits en Master depuis 2010, -14 % pour la population entrante en M2). Pour juguler cette baisse, des actions spécifiques ont été menées comme le développement de parcours de master en alternance et plus récemment de dispositifs en anglais.

Durant le contrat, la mission et les écoles doctorales se sont activement mobilisés pour étoffer la formation offerte aux doctorants. Des dispositifs originaux ont été promus comme par exemple le financement d'une formation diplômante « chercheur/entrepreneur » ou l'allocation de bourses dédiées à des séjours courts dans des universités partenaires. Dans un souci d'insertion professionnelle des jeunes docteurs, l'uB a aussi développé des liens tangibles avec les entreprises.

Au cours du contrat, l'offre de formation n'est pas restée statique pour autant. Les composantes ont ainsi eu la liberté d'ouvrir ou de fermer des formations, d'adapter des parcours ou de modifier les maquettes afin de prendre en compte l'évolution des techniques et des connaissances, de répondre aux attentes des étudiants et au marché de l'emploi. Toutefois, la direction de l'université a souhaité harmoniser les maquettes (1 500 heures minimum sur le cycle Licence, homogénéité du nombre d'unités d'enseignement et de crédits ECTS par semestre, mutualiser les modules pour les formations à petits flux...) et faciliter l'innovation pédagogique et la formation continue et par alternance. Cette politique a permis de conserver la pluridisciplinarité de l'offre de formations et le maintien de diplômes à petits effectifs.

L'établissement a aussi encouragé la réflexion autour des questions de pédagogie universitaire et a amélioré la reconnaissance institutionnelle des enseignants-chercheurs en ce domaine. A cette fin, en 2015, s'est tenue une

« Semaine de la pédagogie » et ont été créés des Prix d'excellence en enseignement, qui seront décernés une fois par an par un jury. Ces événements sont et seront prolongés par des partages d'expérience autour des pratiques primées ou d'autres jugées intéressantes, comme la pédagogie inversée. Ceci s'inscrit dans une politique globale de l'établissement, portée par le CIPE, en lien avec des universités étrangères (Canada, Suisse, Belgique), politique qui a été amplifiée au cours du contrat. Outre un suivi individualisé à la demande, 10 formations annuelles dédiées aux pratiques et innovations pédagogiques sont ainsi proposées aux enseignants et enseignants-chercheurs par le service de formation des personnels à l'initiative du CIPE. L'Idéfi Talents Campus dans laquelle l'uB est impliquée, ouverte aux étudiants, aux personnels et aux salariés, contribue elle aussi à la mise en place de nouvelles modalités pédagogiques innovantes.

L'IDEFI Talents Campus

TalentCampus vise à créer un nouveau modèle pédagogique, appuyé sur une offre de formation permettant de détecter et développer toute forme de talent chez tout type de personne (lycéens, étudiants, doctorants, salariés, demandeurs d'emploi...). Pour cela, une attention particulière est portée aux compétences sociales qui sont relativement peu traitées dans les cursus de formation initiale. Un talent ne peut en effet pleinement s'exprimer sans des capacités personnelles et relationnelles, telles que la communication, l'écoute, la confiance en soi, l'esprit d'équipe, la motivation ou le leadership. Ces compétences peuvent agir comme des freins ou être de puissants atouts pour une personne qui a conscience de leur existence et qui a appris à les développer et les maîtriser.

L'enjeu des deux premières années a été la validation des hypothèses de travail présentées dans le cadre de la réponse à l'appel à projets, la mise en place des actions de formation (45 modules mis en place) et la structuration des activités et des axes de développement du projet.

La 3^e année a été dédiée à la construction du modèle économique et à la mise en place d'une organisation professionnelle prenant appui sur un dispositif d'évaluation scientifique. La phase de dissémination du dispositif a également été initiée conformément à ce qui avait été annoncé dans le dossier de candidature.

Après 3 ans d'expérience, TalentCampus est arrivé à maturité par rapport aux objectifs initiaux du projet :

-les sessions de formation ont trouvé leur rythme : leur structure pédagogique (parcours « essentiel » et « avancé ») et leur périodicité sont désormais stabilisées,

-l'innovation pédagogique se développe en parallèle avec la mise en place régulière de TalentLabs, véritables laboratoires pour tester et valider de nouvelles pratiques,

-l'évaluation scientifique est en constante progression avec l'implication de chercheurs en Sciences de l'Éducation (IREDU), de spécialistes en psychologie et en neurosciences (IME Paris),

-la relation au monde socio-économique est installée : les sessions sont devenues payantes et une nouvelle offre de formation sur mesure pour les entreprises a été déployée,

-la dissémination est engagée en direction des étudiants et des lycéens.

Les faits marquants :

-TalentCampus a obtenu en Mars 2014 le Grand Prix AEF dans la catégorie Innovation et Insertion au salon RUE.

-360 personnes ont été formées dans le cadre des sessions délivrées pendant les vacances universitaires

-1000 personnes issues d'entreprises ont été formées dont les 800 salariés d'une banque en Franche-Comté

-1300 personnes ont été formées dans le cadre des sessions qui ont fait l'objet de disséminations auprès d'établissements d'enseignement (en Bourgogne et en Franche-Comté mais aussi à Grenoble, Brest, Lyon et Louvain la Neuve en Belgique)

-Talent d'Avenir en partenariat avec les rectorats : 200 élèves de lycées professionnels formés, 20 personnels et enseignants accompagnés par formation de formateurs pour devenir animateurs TalentCampus. Objectif de l'académie de Franche-Comté : former les 1600 élèves de lycées professionnels au développement des compétences sociales en vue d'une meilleure insertion professionnelle !

Le Pôle d'Excellence des Pratiques Sportives (PEPS), dispositif assez original en France, offre à une centaine de sportifs de haut niveau des formations et des mesures d'accompagnement leur permettant de concilier études et pratique sportive.

Enfin, soulignons que l'uB a su s'ouvrir sur la société civile au sens large avec les nombreuses initiatives portées notamment par l'Université pour Tous de Bourgogne (UTB) proposant des formations non diplômantes ou qualifiantes (voir partie V.).

Des formations bien ancrées sur leurs territoires et adaptés aux besoins des différents publics et partenaires

L'université de Bourgogne est déployée sur l'ensemble du territoire bourguignon comme l'attestent la présence de campus à Auxerre, Chalon-sur-Saône, Nevers, Macon et Le Creusot. Le rôle social de notre université est déterminant sur ces territoires qui concentrent une proportion importante d'étudiants boursiers. Au cours du contrat, nous nous sommes attachés à conforter et à développer l'offre de formations (voir partie I.c.). Citons l'ouverture du DUT Génie Civil à Auxerre ou de formations ancrées sur leurs territoires telles que des masters ou des licences professionnelles portant par exemple sur le vin et le droit rural à Mâcon. Dans la même logique, l'uB tisse des liens forts avec les secteurs dominants socio-économiques de sa région et est à l'écoute des besoins des branches professionnelles. Ainsi, dans le domaine de la métallurgie et du nucléaire, un Master a été conçu en partenariat avec Areva et le pôle de compétitivité Nucléaire de Bourgogne impliquant les campus de Dijon, Chalon-Sur-Saône et Le Creusot. Afin de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants, de concourir à l'aménagement territorial et de tenir compte des besoins des entreprises, une très large majorité des formations ont été ouvertes en alternance.

L'innovation pédagogique (MOOC, CFOAD) et la mise en place des outils numériques (visio-conférences, plateformes pédagogiques numériques) contribuent enfin au développement de l'offre de formation sur l'ensemble du territoire Bourguignon et de la ComUE comme en témoigne le master MEETING impliquant Nevers, Besançon et Belfort (uB, UFC, ENSMM, UTBM).

Une professionnalisation croissante de nos formations

Globalement, les formations de l'uB sont de plus en plus en lien avec leurs tissus socio-économiques respectifs. Outre le développement de l'alternance et de la formation continue, nos formations ont davantage misé sur les stages et les modules de pré-professionnalisation.

Le PIA Cité de l'alternance

Le PIA cité de l'alternance, monté en partenariat étroit avec le CFA interprofessionnel régional (CFA La Noue), a le double objectif de proposer une offre d'hébergement adaptée aux contraintes de l'alternance pour plus de 300 étudiants en formation à l'université et au CFA, et de faciliter l'orientation des étudiants décrocheurs vers des formations par apprentissage (BTS, DUT et Licence professionnelles). Ce projet a contribué aussi à renforcer les liens entre l'université et les branches professionnelles des secteurs des TPE-PME et de l'artisanat, soutenu par la Région Bourgogne et avec les autres acteurs de la formation par apprentissage/alternance dont l'éducation nationale (CFA, Greta). Le PIA Cité de l'Alternance permet ainsi au Crous d'affecter un nouveau bâtiment au cœur du Campus Dijonnais et son aménagement à l'accueil non

seulement des étudiants, mais aussi du CFA Supérieur de Bourgogne et de plusieurs CFA de branches professionnelles.

Les liens avec les professionnels se sont multipliés, comme en atteste par exemple les nombreuses conventions signées avec des structures sportives ou liées aux domaines de la culture et du tourisme. Des conventions ont également été signées avec les organisations patronales et des CCI, tant sur le volet insertion qu'orientation. L'illustration la plus manifeste des évolutions décrites réside dans l'augmentation du nombre de contrats en alternance sur la période du contrat (voir encadré ci-après).

Le Sefca - Une structure fédératrice des actions de professionnalisation

- Une structure qui centralise la majeure partie des actions de formation continue et d'alternance de l'uB
- 16 ingénieurs et 13 assistantes affectés à la structure
- Progression du chiffre d'affaires de 31 % durant le contrat
- Augmentation du nombre de contrats en alternance de 9 % pour toute uB, 11 % pour SEFCA et CFA du Sup sur ces 4 dernières années
- Des statuts rénovés, une gestion restructurée et des liens avec les composantes contractualisés
- Des réalisations concrètes : démarche qualité, accompagnement des équipes pédagogiques pour l'ouverture de nouvelles formations, négociation et contractualisations avec les branches, rationalisation de la gestion des moyens, pilotage efficace du CFA du supérieur et lancement de la cité de l'alternance
- Un département UMDPCS dédié à la formation continue en Santé en plein développement

Pour parfaire cette stratégie, il reste à accentuer la démarche « compétences » pour la structuration de notre future offre de formation. Nous travaillons aussi au développement de la modularité de certaines de nos formations pouvant être commercialisées en actions courtes. La démarche de prospection (offre de prestations)

III.c. La politique documentaire

La direction de l'uB a décidé en 2012 de faire de la documentation un élément structurant de la politique de l'établissement

- par la documentation d'un projet de Learning Centre et son inscription dans le CPER ;
- par une meilleure intégration de la direction du pôle documentation dans les instances et dans l'organigramme de l'uB : invitation systématique aux différents conseils, à la conférence des directeurs de composante et à la conférence des directeurs de laboratoire, à la réunion hebdomadaire des directeurs de pôle ;
- par un soutien à des projets de modernisation dans le cadre de la politique des plans pluriannuels d'investissement ;
- par la création de 2 postes de magasiniers en redéploiement ;
- par la consolidation des fonctions transversales avec le renfort (à moyens constants) d'un 2^{ème} poste de directeur-adjoint chargé du numérique et des services à la recherche.

L'implantation de Learning Centres

Ce projet phare et emblématique du contrat a été documenté dans le schéma directeur immobilier et d'aménagement (SDIA) de l'uB qui avait envisagé la création d'un Learning Centre adossé à la BU droit-lettres à échéance 2030. Proposé et validé dans le prochain CPER, les contraintes budgétaires ont conduit à requalifier ce

auprès des entreprises fait partie des axes de progrès à conforter.

Perspectives : une communauté mobilisée pour la prochaine accréditation au niveau du site Bourgogne-Franche Comté

Fort de ces acquis, l'université de Bourgogne s'est engagée aux côtés de ses partenaires du site Bourgogne - Franche-Comté dans la préparation de la prochaine offre de formation. Dans ce cadre, différentes initiatives sont en cours : construction commune de la carte des formations, complémentarité de l'offre, construction d'une base de données conjointe, harmonisation des parcours, co-habilitations,...

En revanche, les tensions qui pèsent sur les moyens alloués aux universités constituent une menace pour la réalisation de l'ensemble des projets que nous nous envisageons. Face aux prévisions de hausse des effectifs étudiants à l'horizon 2020, il nous faudra, dans ce contexte de moyens contraints, faire preuve d'encore plus d'innovation. De plus, face à ce défi, nous mettons en place, via le pôle pilotage, des outils de calcul et d'analyse de la soutenabilité de notre offre de formations. Nous continuons aussi à améliorer nos relations avec les tissus socio-économiques de notre région avec par exemple le développement d'un espace entreprises. Nous avons enfin à cœur d'intégrer davantage de pédagogies innovantes au sein de notre communauté. Les actions de coopération avec l'Université Laval-Québec qui s'initient aujourd'hui sont un exemple des démarches engagées en ce sens par l'uB, tout comme le développement d'un Learning Center ou encore nos actions sur le volet du numérique (IDEFI-N et appels à projets numériques,...).

projet qui prévoit la mise en réseau de la BU sciences et de la BU santé pour constituer un ensemble mutualisé qui deviendra la bibliothèque universitaire de sciences et santé (BU2S).

Elle viendra en appui à une pédagogie innovante et fera une très large place aux ressources, services et outils numériques. Elle permettra un accueil des étudiants de sciences et de santé dans des conditions plus agréables et adaptées à leurs besoins, à la mise aux normes et à l'amélioration du confort des bâtiments. Une réorganisation des équipes sera réalisée pour une plus grande mutualisation entre les deux bibliothèques et la relation entre pédagogie et documentation sera renforcée. Une mise en réseau identique sera conduite entre la BU droit-lettres et la B2UFR. Enfin le Learning Centre comportera aussi un volet spécialisé langues en synergie avec le Centre des langues et des cultures pour tous situé au 3e étage de l'extension du bâtiment Droit-Lettres.

Une démarche continue d'amélioration des services et des espaces de travail

Les conclusions de l'enquête *LibQual* conduite en 2012 ont notamment montré que les étudiants avaient une attente d'espaces de travail diversifiés et rencontraient des difficultés d'utilisation du site web et du catalogue.

A la suite de l'enquête et dans le cadre de la politique des plans pluriannuels d'investissement, une version plus conviviale et *responsive design* du portail d'accès aux

ressources documentaires a été mise en place et 20 box de travail individuels ont été créés à la BU droit-lettres.

Des outils d'appui à la recherche

L'archive institutionnelle Artur-BFC, reposant sur la solution ORI-OAI, est le portail inter-universitaire de gestion, de partage et d'échange du patrimoine numérique de l'uB et de l'UFC.

La responsabilité du portail HAL-uB a été confiée au pôle documentation fin 2014. Ce transfert est l'occasion de redynamiser le travail sur HAL, et notamment d'œuvrer en faveur du dépôt de documents en texte intégral plutôt que de notices bibliographiques seules (actuellement, HAL-uB propose 12 742 notices bibliographiques, contre 3 050 documents en texte intégral). Le pôle documentation prévoit d'offrir un soutien, à la fois technique et juridique, aux laboratoires, et de travailler en étroite collaboration avec eux.

A la demande du pôle recherche de l'uB, une base interne des publications commune à l'uB et à l'UFC a été mise en place en 2014. Elle a permis de répondre à la campagne IPERU 2014, et de fournir au pôle recherche les indicateurs bibliométriques demandés pour le dossier I-SITE, pour l'uB et l'UFC.

En partenariat avec l'UFR des Sciences de Santé et le CHU, un abonnement a été contractualisé pour l'accès à 26 revues en ligne de l'éditeur Lippincott et 26 revues en ligne de l'éditeur Libbey pour un montant annuel de 58721 € TTC.

L'offre documentaire pour la pédagogie et la recherche

Une gestion dynamique des collections est engagée :

L'achat des monographies s'est majoritairement porté sur une politique d'exemplaires, de rajeunissement des fonds et sur une politique d'acquisition ciblée sur les secteurs phares, déficitaires ou émergents. En 2016 un document général de politique documentaire à l'attention des étudiants et enseignants chercheurs sera mis en ligne.

La gestion des périodiques papier a été rationalisée par la création en 2012 d'une base de données qui permet de gérer l'ensemble des abonnements, d'éditer des listes par bibliothèque, de faciliter les procédures de renouvellement, de suivre les variations de prix et de mieux estimer la dépense. Le réseau des bibliothèques de l'ESPE a mis en place un plan partagé de conservation. L'achat pérenne d'archives numériques au niveau national (programme ISTEX) permet de construire une politique de désherbage de nos collections recherche sans risque pour l'avenir.

L'usage des ressources :

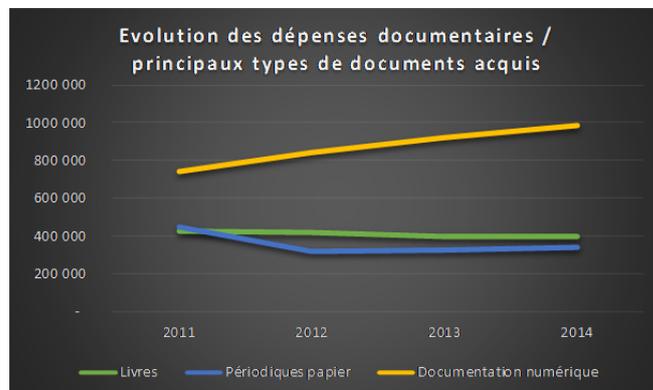
On constate un fléchissement de l'usage des collections papier : baisse de 11,2 % des prêts de 2011 à 2014, à mettre en regard avec l'augmentation de la consultation de la documentation numérique :

- + 19,18 % pour les articles en texte intégral ;
- + 155,3 % pour les documents numériques, dont e-books ;
- + 29,68 % de requêtes sur les bases de données.

Des données plus fines sur l'usage de la collection numérique seront obtenues avec la mise en place prochaine du logiciel libre ezPAARSE, la majorité des outils statistiques actuels ne permettant pas d'avoir

d'informations précises par niveau, discipline et temps de consultation.

Comme le montre le graphique ci-dessous, la hausse du poids financier de la documentation numérique se poursuit. Elle impacte à la baisse les acquisitions de livres et de périodiques ce qui rend difficile un rééquilibrage des achats vers la pédagogie et plus particulièrement en direction du niveau L/M1.



Des horaires d'ouverture des bibliothèques élargis

Engagées lors du précédent contrat, les opérations d'allongement horaire d'ouverture des bibliothèques ont été poursuivies.

A la rentrée 2012, la BU droit-lettres est passée de 67h à 68h d'ouverture par semaine en ouvrant une heure plus tard le samedi (fermeture à 18h au lieu de 17h).

A la rentrée 2014, la BU du campus du Creusot est passée de 46h à 47h d'ouverture par semaine et a procédé à un réaménagement des horaires pour une meilleure prise en compte des habitudes de fréquentation des publics (deux soirées à 20h et fermeture à 18h au lieu de 17h le vendredi).

L'ouverture à 8h des 3 BU principales a été documentée mais n'a pas pu aboutir dans le dialogue engagé avec les personnels.

Selon l'indicateur de performance de la documentation « variation des horaires d'ouverture », la progression depuis 2012 sera de 2,32 % en 2016 (cible 3,56 %).

IV. La politique de relations européennes et internationales

Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> -Une stratégie claire en faveur des langues dotée d'outils et de financements propres -Des partenariats solides permettant le développement de doubles et triples diplômes - Master ERASMUS MUNDUS en Traitement des images et Robotique (VIBOT) -Une maison internationale pour l'accueil des enseignants et des chercheurs partenaires -Une région qui bénéficie d'une notoriété à l'international forte (vigne et vin ; agroalimentaire ; patrimoine matériel et immatériel,...) -ComUE et projet I-SITE qui constituent des leviers à fort potentiel pour l'internationalisation des activités universitaires et la visibilité internationale 	<ul style="list-style-type: none"> -La baisse des financements régionaux en appui à la mobilité étudiante -Le désengagement de l'Etat dans l'organisation des guichets uniques pour l'accueil des étudiants, notamment pour les questions de titres de séjour -Une analyse centralisée des données relatives à la recherche à l'international qui reste à améliorer et systématiser

Des relations internationales à l'internationalisation

L'année 2012 a vu s'opérer un changement de paradigme consistant à **placer l'international au cœur de l'université**, à en faire une qualité substantielle de toutes ses activités plutôt qu'une simple valeur ajoutée. Désormais envisagée comme un **processus dynamique**, la question internationale a dépassé les seules relations avec les universités partenaires et les échanges d'étudiants et de personnels pour s'emparer de l'offre de formation, du développement des compétences en langues de chacun au sein de l'université, de la mise en musique de l'interculturalité, et d'une façon générale de tout sujet permettant la meilleure insertion de l'université, de ses étudiants et de ses personnels dans le monde.

Cette vision renouvelée trouve sa **traduction au plan institutionnel** d'au moins deux façons : d'une part c'est le président qui porte en personne la délégation internationale, en appui sur une conseillère spéciale, et d'autre part les questions internationales sont désormais systématiquement intégrées aux discussions et délibérations des conseils décisionnaires plutôt que confiées à une commission ad hoc sans pouvoir comme traditionnellement.

Une politique forte en faveur des langues et de l'interculturalité : le nouveau Centre des langues et des cultures pour tous

Définie autour de la maîtrise des langues et de l'ouverture aux cultures, la stratégie internationale a trouvé sa pierre angulaire dans la création d'un **nouveau « Centre des langues et des cultures pour tous »**, reprenant, amplifiant et diversifiant les fonctions de l'ancien Centre de Langues et de l'ancien Centre d'études chinoises.

Désormais rattaché au Pôle international, et complétant les missions de coopération et de mise en œuvre de la mobilité de ce dernier, le Centre des langues et des cultures pour tous a endossé des objectifs variés et touche des publics divers : étudiants en premier lieu, personnels, particuliers, collectivités territoriales et entreprises. A tous le Centre propose des cours dans une douzaine de langues, et de multiples animations liées aux cultures portées par les langues enseignées.

Plus directement en lien avec les formations et la politique d'incitation et d'accompagnement à la mobilité internationale, le Centre a mis en place une **unité d'enseignement transversale créditée**, à l'attention d'une part des étudiants internationaux accueillis à l'uB, et d'autre part des étudiants de l'uB prévoyant une mobilité dans l'année en cours ou à venir. La généralisation à tous les étudiants éligibles de cette unité qui concerne aujourd'hui environ 180 étudiants par an est un objectif pour les années à venir. Par ailleurs le Centre est le concepteur et l'opérateur de la **politique en faveur de l'anglais en licence**, et organise dans son cadre la **préparation et la passation de la certification de niveau B2**, en anglais mais aussi en espagnol et en allemand, l'objectif étant à terme que chaque étudiant à l'issue de sa L3 soit *a minima* titulaire du B2. Le Centre est également en charge de l'accompagnement et de la formation des équipes enseignantes et administratives mettant en place de nouveaux enseignements en langue anglaise.

Pour garantir l'accomplissement de cette ambition majeure et transversale pour l'université, le Centre a été **doté de cinq nouveaux postes de PRAG d'anglais créés dans le cadre des emplois dits Fioraso**, et renforce ses compétences en recourant dans le cadre de vacations à des enseignants de toutes les autres langues. En particulier, le Centre a consolidé récemment la pédagogie spécifique de l'enseignement du mandarin en s'adjoignant les services d'une professeure du lycée Carnot, et s'appuiera très bientôt également sur celles d'enseignants stagiaires de chinois langue étrangère qui seront accueillis dans le cadre d'un partenariat avec l'Université normale de Shanghai. Ce dispositif ambitieux de préfigurer un enseignement diplômant du mandarin à l'université de Bourgogne.

Quant au français langue étrangère, langue à part entière et clef de l'accueil et de la formation des étudiants et chercheurs internationaux, il a été pris en charge dans ses aspects universitaires par le Centre, en appui sur les personnels de la structure associative historique, le Centre International des Etudes Françaises (CIEF) développer. L'intégration de toutes les activités et des personnels du CIEF au Centre des langues et des cultures pour tous est en cours de préparation, et devrait être effective à l'échéance de deux années.

Des formations de plus en plus ouvertes au monde : des masters en anglais aux diplômes en coopération internationale

Les trois années passées ont été marquées par la mise en œuvre d'une stratégie claire et ambitieuse visant à faire émerger un nombre significatif de masters dispensés en langue anglaise. Doté d'une enveloppe de près de 90 000€ visant à financer les heures d'enseignement et 2 bourses par master lauréat, le premier appel à projets a permis d'accompagner plus d'une dizaine de porteurs de projets, et de sélectionner quatre masters 2 : un en Physique, un en mathématiques, un en électronique et un en biologie des organismes et des populations. Deux d'entre eux ont ouvert l'année suivante. Par ailleurs, un cinquième master entièrement enseigné en anglais - M1 et M2 - en communication interculturelle a été sélectionné en 2015 pour être financé et recevoir deux bourses ; il a ouvert en septembre 2015.

Dans le même temps se sont multipliées de façon conséquente les formations en coopération internationale débouchant sur des doubles, voire des triples diplômes, tant en Europe que dans le reste du monde, témoignant de la vivacité des coopérations qu'entretient et développe l'université de Bourgogne avec ses universités partenaires.

Au premier rang de ces formations, les cursus binationaux Dijon-Mayence, retravaillés en profondeur, et offrant la perspective d'une double formation et d'une double diplomation dans de nombreuses disciplines, au niveau licence comme au niveau master, et au niveau doctoral (création du collège doctoral binational). Sept disciplines sont concernées par ces doubles diplômes : lettres, philosophie, histoire, géographie, allemand, anglais, histoire de l'art et droit privé.

Dans leur foulée, un master trinational en études européennes et science politique a été créé entre les universités de Bourgogne, Mayence (Allemagne) et Opole (Pologne), en appui sur les coopérations régionales et municipales existantes. Une licence trinationale et un master trinational existent également sur la base Dijon-Mayence avec l'université de Bologna (Italie) en allemand, lettres, histoire et philosophie.

Un double master en arts du théâtre a été mis en place avec l'université de Craiova (Roumanie), ainsi qu'une double licence en vigne et vin avec l'université de Maza (Argentine).

L'historique et exemplaire Erasmus mundus VIBOT en vision électronique, aujourd'hui dans sa dernière année programmatique européenne, a continué de prospérer et de préparer la suite : de nombreux doubles diplômes de master ont été mis en place sur la base de ses enseignements, avec des universités espagnole (Girona), indonésienne (Gunadarma), malaisiennes (UTP et UTM), et crétoise (TEI), ainsi que des diplômes nationaux de licence et de master entièrement dispensés en anglais.

Un double diplôme d'ingénieur/master dans le domaine automobile a été implémenté avec l'université de Sherbrooke (Québec) et deux autres dans le domaine de l'informatique avec l'université Antonine (Liban) et l'École polytechnique de Yaoundé (Cameroun).

Les doctorats en cotutelle continuent de progresser, et le label doctorat européen a été mis en place.

En sus de tous ces programmes de double et triple diplômes, les accords prévoyant des mobilités créditées continuent d'être recherchés et conclus pour élargir le panel des possibilités de mobilité offertes aux étudiants de l'UB pour la construction de leur parcours international,

tant en Europe dans le cadre Erasmus, qu'ailleurs dans le monde (Chine, Inde, Japon, Brésil, Chili, Argentine, Canada, USA, etc..)

En dépit de ce contexte favorable sur le plan universitaire, la mobilité étudiante et enseignante peine à progresser de façon corrélée, dans un contexte de désengagement financier (baisse des bourses) des collectivités territoriales et de crise économique.

Dans la continuité des efforts entrepris, on s'attachera dans les années à venir à mettre en place une véritable assurance qualité appliquée à la gestion des masters enseignés en anglais. On s'efforcera également de structurer les DUETs, supports de nombreuses mobilités, afin de leur permettre une pleine reconnaissance tant dans la perspective d'une poursuite d'études que dans celle d'une insertion professionnelle directe.

La recherche, socle et objet du développement international

La recherche et l'international sont par nature consubstantiels, et les aspects internationaux relatifs à la recherche ont donc été largement et principalement abordés dans le chapitre *ad hoc*. On soulignera cependant ici la nécessité d'entretenir et renforcer de façon volontariste le lien recherche et formation internationalisée, et de généraliser la logique consistant à développer les futurs partenariats institutionnels sur la base des partenariats souvent plus personnels déjà existants entre chercheurs.

Dans cet objectif, on travaillera à l'exploitation systématique de la collecte des données internationales relatives à la recherche, et on poursuivra les mécanismes de coopération déjà très avancés entre le pôle international et le pôle recherche.

Une politique d'accueil volontariste

L'université de Bourgogne voit dans l'accueil réservé aux étudiants comme aux chercheurs internationaux un enjeu majeur non seulement pour son image internationale, mais encore pour le levier que constitue un accueil de qualité sur le développement de sa recherche et de l'internationalisation de ses formations.

Dans ce souci, des négociations annuelles avec le CROUS conduisent à permettre à l'université de garantir un logement en résidence universitaire à tous ses étudiants en échange, ainsi qu'à tous les étudiants primo entrants admis à titre individuel en master. Une convention est en cours de rédaction pour pérenniser cette faculté, et garantir sur le plan qualitatif un accueil optimal et adapté aux étudiants internationaux.

Les étudiants internationaux font par ailleurs l'objet de journées d'accueils dédiées deux fois par an, et sont associés à toutes les manifestations organisées par le Centre des langues et des cultures pour tous tout au long de l'année.

Le pôle international travaille enfin de façon étroite avec l'association dédiée à l'accueil des étudiants internationaux, désormais labellisée association campus, ainsi qu'avec les collectivités territoriales et la préfecture. A ce dernier égard, le désengagement tout récent de l'Etat de l'organisation du guichet unique constitue un objet de préoccupation.

Pour ce qui concerne les chercheurs et enseignants accueillis à l'université de Bourgogne ils bénéficient désormais des prestations de qualité hôtelière de la toute

nouvelle **Maison Internationale**, construite au cœur du campus. Avec ses quarante logements, allant du studio au T2, ses espaces communs lumineux et sa gestion professionnelle, elle constitue une vitrine pour l'université. D'une façon générale, la question de l'entrée dans les laboratoires ou plus largement les composantes a fait l'objet d'une réflexion transversale, dont l'aboutissement, prévu pour le second semestre 2015, sera la mise en place de procédures communes -notamment dans le cadre du réseau euraxess dont l'université de Bourgogne est membre- permettant à la fois de proposer des services aux personnes accueillies tout en assurant la bonne sécurité des structures de recherche et d'enseignement de l'université.

Pour l'avenir, il paraît nécessaire d'augmenter et de procéder à des affectations ciblées des mois de professeurs invités. Par ailleurs, l'ambition est de développer l'accueil spécifique des étudiants et personnels handicapés et de devenir dans ce domaine une université phare dans le contexte international.

V. Une université ouverte au monde socio-économique

Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> -La SATT GRAND EST issue de la transformation d'uB-Filiale (Welience®) : guichet unique pour la maturation de projet et la gestion de contrats -Une carte d'identité scientifique différenciante et cohérente avec la « spécialisation intelligente » régionale -Des pôles d'excellence fortement identifiés -Des laboratoires mixtes public-privés -La création d'une chaire industrielle -Une convergence entre axes de recherche et pôles de compétitivité renforçant les collaborations avec les entreprises -Des plateformes de recherche restructurées, pilotées par une instance unique avec une offre de service claire et bien bornée -Une politique volontariste tournée vers la professionnalisation, l'alternance et la formation tout au long de la vie -La création d'un « Espace entreprises » 	<ul style="list-style-type: none"> -Une image et une présence de l'université à consolider auprès des décideurs socio-économiques -Faible niveau de revenus issus de la propriété intellectuelle -Implication des Enseignants-Chercheurs dans des créations d'entreprises en partenariat avec l'uB à renforcer -Des partenariats à l'international à développer -Nombre insuffisant de contrat CIFRE

L'université de Bourgogne a entrepris depuis 2007, l'amplification de ses relations avec le milieu socio-économique par la création d'uB-filiale, filiale de valorisation de l'uB sous la marque Welience®. Cette initiative a permis une professionnalisation de la valorisation des résultats de la recherche à travers des contrats de prestations de services et des contrats de recherche. Au sein d'uB filiale, Synerjinov® permettait déjà la détection et la maturation de projets à fort potentiel de valorisation.

Dans le cadre de la transformation d'uB filiale en Société d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT) Grand-Est, l'uB a saisi l'opportunité de transférer la totalité de ses activités de valorisation en même temps que ses ressources en termes de personnel dédié, dans la continuité de sa politique de valorisation de la recherche.

Fondée sur un modèle reconnu qui a démontré son efficacité depuis la création d'uB-filiale en 2008, la SATT GRAND EST amplifie l'action en faveur du transfert de technologies grâce aux moyens importants dont elle bénéficie pour la détection et la maturation de projets innovants issus de la recherche menée dans les laboratoires de l'uB et des autres actionnaires.

L'université de Bourgogne vise à ce que la SATT GRAND EST soit le guichet unique de toute action de valorisation, quelle que soit sa forme, pour les chercheurs (déclaration d'invention, dépôt de brevet, licence, contrat industriel,...). C'est un choix important et stratégique donnant plus de lisibilité pour nos partenaires extérieurs et pour la communauté scientifique.

Pour coordonner l'ensemble, en lien avec sa politique scientifique, l'Université de Bourgogne a confié à un vice-président et à une chargée de projets « valorisation de la recherche » la responsabilité de faire l'interface entre la SATT GRAND EST et l'uB. Le pôle recherche vient également en soutien (juriste, responsable service, correspondantes PARI). Récemment, la création d'un espace entreprise à l'uB vient compléter le dispositif pour créer du lien et le simplifier avec les entreprises.

Un processus facilitateur pour le transfert des résultats de la recherche vers le milieu socio-économique : la SATT GRAND EST

L'uB a signé avec la SATT GRAND EST une convention-cadre qui formalise les relations pour ce qui concerne le processus d'investissement en maturation, la gestion de la propriété intellectuelle et des contrats. Le siège social de la SATT GRAND EST se situe à Dijon. Les actionnaires de la SATT GRAND EST sont l'université Bourgogne (l'université de Bourgogne porte les actions pour le compte de l'université de Franche-Comté ; dans ce cadre l'uB a donné un siège à l'UFC au Conseil d'Administration de la SATT GRAND EST cf. Convention Bénéficiaire avec l'ANR n°ANR-10-SATT-0011), l'Université de Lorraine, le CNRS, l'INSERM, l'Université Technologique de Troyes, AgroSup Dijon, l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard, l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques et la Caisse des dépôts pour l'Etat.

L'Université de Bourgogne est le Chef de file pour la gestion des 5 % du Fonds National de Valorisation qui finance pendant cinq ans les prestations de service au bénéfice des actionnaires.

Le pacte d'actionnaire Bourgogne - Franche-Comté

Un pacte d'actionnaires Bourgogne - Franche-Comté entre Universités et Ecoles d'ingénieurs permet une représentation de l'ensemble des actionnaires au Conseil d'administration de la SATT GRAND EST. Ce pacte témoigne d'une volonté de placer la SATT GE au cœur du dispositif de valorisation pour l'ensemble des établissements de la grande région Bourgogne - Franche-Comté. L'uB a joué un rôle majeur dans la mise en place de ce dispositif en modifiant l'adossement institutionnel de la SATT GRAND EST permettant aux écoles de devenir actionnaires et en bénéficiant de la base solide et expérimentée que représentait uB filiale.

La SATT GRAND EST :

- Investit massivement et pertinemment dans la protection intellectuelle et la maturation des résultats de recherche pouvant avoir des applications industrielles ou de services et pouvant être exploités par une entreprise

existante ou à créer. Elle gère le portefeuille de brevets de l'uB et des autres actionnaires.

-Produit des services de qualité à ses actionnaires pour les accompagner dans toutes les phases du transfert de technologie (dans le cadre du financement de 5 % Fonds National de Valorisation).

-Propose aux entreprises des services issus des expertises, des savoir-faire et des moyens dont dispose l'uB et en assure la commercialisation et le suivi notamment via Welience®.

Répartition du capital de la SATT GRAND EST

Associés	Part au capital
Caisse des dépôts	33,00 %
Université Bourgogne et Univ. de Franche-Comté	25,07 %
Université de Lorraine	19,44 %
CNRS	13,32 %
Université Technologique de Troyes	4,76 %
INSERM	1,05 %
Université de Technologie de Belfort-Montbéliard	1,36 %
Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques	1,00 %
AgroSup Dijon	1,00 %

La SATT GRAND EST a été créée le 18 novembre 2013 mais l'activité a atteint son plein régime après une année, soit à l'automne 2014. Afin de permettre aux chercheurs de s'approprier ce nouvel outil, une démarche de sensibilisation a été entreprise de concert par le personnel de la SATT GRAND EST et le vice-président délégué à la valorisation lors de cette étape de lancement de l'activité.

Concernant l'activité principale de la SATT GRAND EST qui consiste en la détection, la sélection et la maturation de résultats de recherche à fort potentiel, l'université de Bourgogne conserve la propriété intellectuelle attachée aux inventions qui en découlent et qui font l'objet de dépôts de brevets, de logiciels,... La dynamique de protection intellectuelle et industrielle est amplifiée par l'ambition affichée de la SATT GRAND EST de faire croître de façon significative le nombre de valorisation de brevets, logiciels et savoir-faire. En effet, l'ensemble des résultats de recherche protégeables et exploitables industriellement peuvent faire l'objet d'une commercialisation des droits de propriété par la SATT GRAND EST.

Ses prévisions peuvent laisser à penser que le nombre de droits de protection intellectuelle nouveaux, tous types confondus, devrait s'élever à une soixantaine d'ici à 5 ans. De même on peut s'attendre à une vingtaine de nouvelles licences signées avec des industriels dans cette même période.

Afin de soutenir cette dynamique, l'université sollicite les fonds gérés par la SATT GRAND EST pour qu'elle investisse dans les projets de maturation qui ont pour finalité la vente de droits au monde économique. Le rythme d'une douzaine de projets par an issus de l'uB devrait être atteint dès 2016.

Le continuum de l'innovation en Bourgogne

L'université de Bourgogne ancre son action dans un continuum « Laboratoire - SATT GRAND EST - Incubateur - Création d'entreprises - Pépinière Hope » permettant d'aller du résultat de recherche au développement économique à travers la création de start-up. Le partenariat entre l'uB, la SATT GRAND EST et le conseil régional de Bourgogne prend alors tout son sens. D'autres relais accompagnent les créateurs par la suite dans le développement de l'entreprise comme la BPI et d'autres fonds d'investissement, Bourgogne entreprendre, le CRB ou encore le Grand Dijon. Les maillons de l'innovation ainsi agencés créent une dynamique et un continuum favorables à la création d'entreprises de technologie innovante issues des laboratoires de l'université de Bourgogne.

Un acteur majeur de l'écosystème de l'innovation sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté

Avec les pôles de compétitivité : un partenariat fort

Le Pôle Nucléaire de Bourgogne (PNB)

Le Pôle de l'Industrie Nucléaire, est une association fondée en 2005. Le PNB est né de la volonté des industriels et des organismes publics présents en Bourgogne (bassin historique de la chaudronnerie nucléaire française) de créer une structure fédératrice. Initié par une dizaine d'acteurs locaux, le PNB regroupe aujourd'hui plus de 190 membres, acteurs de la filière nucléaire française. Ces membres sont des industriels, des Grands Groupes, ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) ou PME (Petites et Moyennes Entreprises), des organismes de recherche ou de formation.

En tant que pôle de compétitivité, le PNB a pour but :

- de favoriser l'innovation, en particulier au sein des PME, à travers des projets de recherche collaboratifs pouvant bénéficier d'aides publiques ;

- d'œuvrer pour la mise en place de formations en lien avec les attentes du secteur ;

- de développer des synergies et des coopérations entre ses adhérents.

L'uB est membre du Conseil d'Administration et du Conseil scientifique du PNB.

Depuis 2010, 9 projets ont été financés dans le cadre de la collaboration PNB/uB pour un montant total de 5,8 millions d'euros (voir annexe 11).

L'université de Bourgogne, a créé en 2014, en collaboration avec le PNB, une chaire industrielle avec le soutien de la société AREVA. Le professeur recruté développe des projets de recherche en lien avec les problématiques d'AREVA en s'appuyant sur les compétences du Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne (ICB - UMR uB - CNRS 6303). Cette chaire a été accompagnée par la création d'une formation de Master Procédés, Contrôles, Matériaux Métalliques : Industrie Nucléaire (PC2M). Le master vise à former les futurs cadres dans l'ingénierie des composants pour l'industrie nucléaire. Cette formation professionnelle est unique en France par sa spécificité sur les procédés de fabrication. Le programme de la formation a été conçu en concertation étroite avec les dirigeants et les cadres d'AREVA. Elle répond à un besoin croissant dans ce secteur industriel (fabrication, maintenance, conception, assemblage, procédés, ...). Elle se caractérise par l'intervention de professionnels de l'industrie et de chercheurs et enseignants hautement spécialisés.

Seize partenaires industriels soutiennent le Master par leur apport de compétences (enseignement de certaines disciplines), de contrats de professionnalisation (formation en alternance en 2^{ème} année de master), et d'emplois (Areva, CEA, EDF, Valinox Nucléaire, Industeel, Valtimet, ESI Group, Mecasem, DCNS, Velan, Apave, ARDPI, ABMI, QUIRI, UIMM, Lemer).

Le Pôle de compétitivité VITAGORA®

Vitagora®, Pôle de compétitivité tri-régional (Bourgogne, Franche-Comté et Ile-de-France), regroupe un réseau de plus de 200 adhérents - grandes entreprises, PME, laboratoires de recherche publics ou privés et acteurs de formation tels que l'université de Bourgogne. Classé « très performant » par l'étude d'évaluation des pôles de compétitivité en 2012, Vitagora® favorise la croissance de ses adhérents par le développement de produits et services innovants, afin d'appréhender des marchés alimentaires à haute valeur ajoutée, en France et à l'export.

L'université de Bourgogne est très impliquée dans le développement du pôle Vitagora®. En effet l'établissement est membre :

- du Conseil d'Administration, du Comité Scientifique et du Comité d'orientation Stratégique de Vitagora® ;

- de la Commission Compétences et Innovations en charge des questions de formation et d'anticipation des besoins en compétences des acteurs industriels membres de Vitagora®.

Depuis 2010 ce sont une dizaine de projets labellisés en moyenne par an par Vitagora® pour un montant annuel global moyen de financements de l'ordre de 2,5 millions d'euros qui impliquent les équipes de recherche de l'université de Bourgogne (voir annexe 12).

Parmi les premiers projets portés, des résultats notables ont été obtenus, par exemple : Farine+ (développement d'un pain pour Senior) ; Nutrice (gamme de cuiseurs à riz et céréales nouvelle génération) ; EMAC (emballages actifs pour l'agroalimentaire) ; SYMPPA (des actifs purement nutritionnels pour lutter contre le Syndrome Métabolique) ; AUPALESENS (améliorer le plaisir alimentaire des seniors) ; HABEAT (facteurs et périodes clés de la petite enfance dans la formation des habitudes alimentaires).

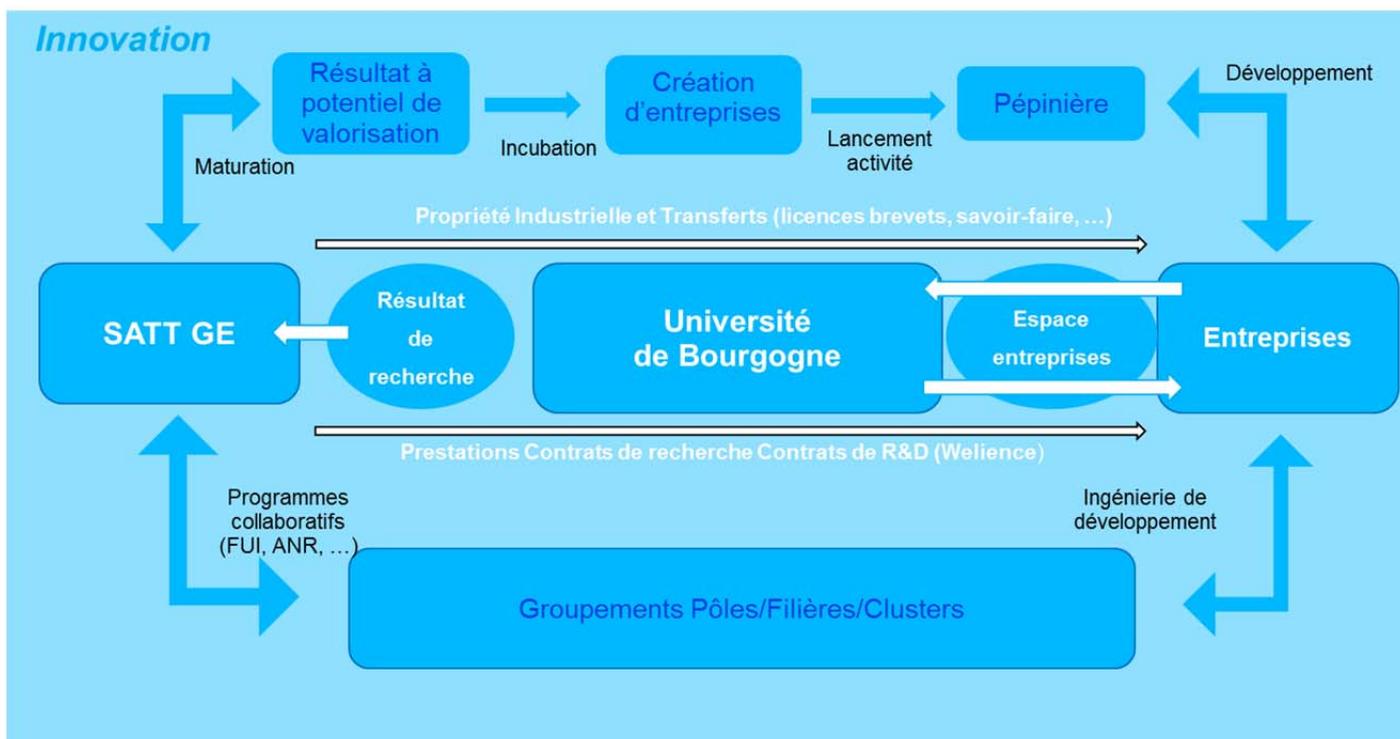
Des projets FUI plus récents connaissent également une réussite importante : Leg'up (ingrédients fonctionnels et produits de seconde transformation intégrant des protéines végétales) ; IRIS (solutions innovantes pour la santé de la vigne et du blé) ; DAMAV (détection automatique des

maladies de la vigne) ; FRY'IN (frites à valeurs nutritionnelles et sensorielles optimisées).

Avec les autres acteurs du territoire : une relation en construction permanente

La Bourgogne à la faveur de la mise en œuvre par la Région de la Stratégie régionale de développement économique et d'innovation poursuit la structuration de son écosystème de l'innovation au service de l'accompagnement des PME à l'innovation, au développement à l'international, à la création-reprise-transmission d'entreprise,... : Plateforme d'Innovation Agro-Environnementale (PIAE) Artémis, Technopôle Agronov : Welience Agroenvironnement et également l'Espace régional innovation entreprises Novarea qui rassemble en un même site, recherche, développement, conseil, financement, avec notamment la Maison de la métallurgie, l'Institut MAREY, HOPE et l'ARDIE, nouvelle Agence Régionale de Développement Economique et d'Innovation.

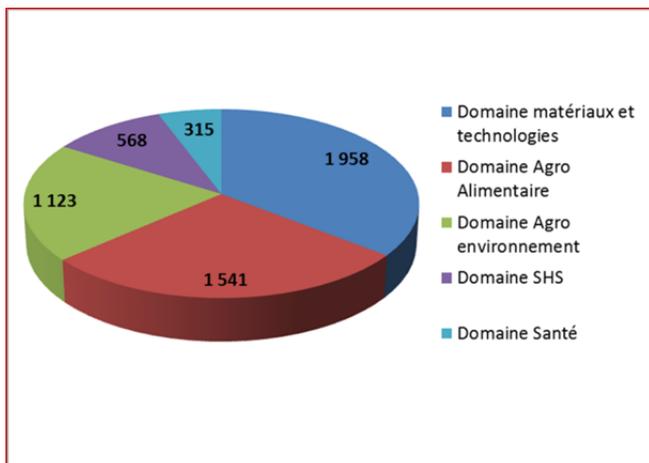
L'université de Bourgogne a su se saisir de l'opportunité offerte par l'appel à projets "Opération Campus" pour renforcer ses partenariats en finançant par ce biais des projets à forte valeur ajoutée comme la construction de l'Institut MAREY/Maison de la Métallurgie (I3M) sur le site de NOVAREA. Sur une surface de 4077 m² ce bâtiment réunit des laboratoires de recherche, des plateformes technologiques et des structures d'accompagnement de l'innovation. L'université de Bourgogne se trouve ainsi associée à cet ensemble et elle est d'ailleurs membre du Conseil de surveillance de l'ARDIE.



Une dynamique de valorisation amplifiée s'appuyant sur de multiples leviers

L'Université de Bourgogne est devenu un acteur central dans le développement économique de la région Bourgogne en se positionnant au cœur du dispositif régional du transfert de technologie et de l'innovation. Au delà des partenariats opérationnels à ce jour avec la SATT GRAND

EST mais aussi avec les pôles de compétitivité, l'uB prend l'initiative de lancer de nouveaux projets ambitieux et fédérateurs en lien avec ses 6 domaines de recherche et met en place une politique incitative auprès des laboratoires pour stimuler l'émergence de contrats dans le cadre du dispositif Cifre.



Un levier à optimiser : les conventions Cifre

Depuis 2010, une dizaine de conventions Cifre sont signées annuellement avec des partenaires industriels, réparties sur les quatre écoles doctorales (cf. annexe 4). L'université de Bourgogne a pris la mesure de l'intérêt du dispositif Cifre. C'est un outil efficace de rapprochement des entreprises et des laboratoires et l'uB porte ce message grâce à sa participation à des clubs d'entrepreneurs et à des réunions avec les branches professionnelles comme le club des entrepreneurs bourguignons, les cafés Vitagora, les réunions Medef. L'intérêt de recruter un doctorant en convention Cifre est mis en valeur à travers des exemples et des expériences vécues. A ces réunions participent des industriels et des chercheurs. Une collaboration active avec le DRRT Bourgogne permet d'organiser des événements de sensibilisation comme la manifestation organisée le 28 mai 2015 avec Madame ANGELIER, Chef du service CIFRE à l'ANRT.

L'objectif que l'Université s'est fixé est de porter le nombre de nouvelles conventions Cifre à une trentaine par an.

La valorisation des résultats de la recherche s'organise également autour de pôles d'excellence qui associent les acteurs académiques et les entreprises. Nous pouvons citer la structuration des activités de recherche et de transfert autour de la pharmaco-imagerie. La dynamique lancée par le GIE PharmImage (Oncodesign, CheMatech, société créée en 2005 issue de l'Institut de chimie moléculaire de l'Université de Bourgogne, CGFL, CHU,...) et l'obtention de l'EquipEx IMAPPI permet non seulement le développement de start-up dijonnaises mais aussi la venue sur Dijon de nouvelles entreprises comme CycloPharma et Bioscan (Trifolil) (cf. annexe 5). Récemment, l'Université de Bourgogne a souhaité manifester son soutien à ce pôle emblématique de la région Bourgogne en créant le GIS Pharmaco-imagerie Hospitalo-Universitaire. L'ensemble contribue d'une façon unique en France à l'élaboration de nouveaux agents d'imagerie jusqu'à leur validation lors d'essais cliniques.

La création du pôle Vigne et Vin à l'initiative de l'uB et du conseil régional de Bourgogne est aussi un exemple à souligner de fédération et d'affichage des forces en présence en Bourgogne dans le domaine vigne et vin, le but étant de construire un périmètre commun et homogène, garant d'un engagement lisible dans le temps, entre les partenaires institutionnels bourguignons de la recherche-formation-transfert en Vigne et du Vin et les professionnels de la filière. L'ambition est de faire de la Bourgogne un modèle en termes de recherche-formation-transfert Vigne et du Vin et de développer et renforcer les partenariats et projets entre les différents acteurs régionaux du secteur (Voir partie Partenariat).

CICéron, projet de transfert emblématique pour l'uB

CICéron est un projet de déploiement en Bourgogne et en Lorraine d'équipements CIC (Compression Isostatique à Chaud) dans le but de créer une filière française d'excellence en Métallurgie des poudres.

L'université de Bourgogne est partie prenante de ce projet à travers l'ensemble des installations et des équipes présentes au sein de la Maison de la métallurgie à Dijon (Bâtiment uB). Les travaux menés dans ce domaine sont sous la responsabilité des chercheurs de l'ICB, UMR uB/CNRS (CICéron 200 : une enceinte CIC de 200 mm de diamètre).

Le projet CICéron implique également des installations au Creusot en Bourgogne (CICéron 660) et en Lorraine (CICéron 1600) avec des enceintes de dimensionnement supérieur dédiées au développement et la production, en continuité de l'activité de recherche menée à Dijon.

Une progression des dépôts de brevets depuis 2011

Les objectifs sont d'augmenter le portefeuille de propriété intellectuelle de l'uB qui est actuellement de l'ordre d'une cinquantaine de familles de brevets (cf. annexe 6) et d'atteindre une vingtaine de dépôts de brevets nouveaux d'ici 2020 et le même ordre de grandeur pour les licences.

Les leviers d'action dont dispose l'université de Bourgogne pour atteindre ces objectifs sont :

- le rôle de la SATT GRAND EST en tant que guichet unique qui facilite de façon considérable la démarche du chercheur pour déclarer son invention ;
- les chargés de valorisation, placés au plus près des laboratoires, qui assurent la détection des résultats de recherche prometteurs, enclenchent la pré maturation/maturation de ces résultats permettant de déboucher sur le dépôt de nouvelles demandes de brevet ;
- la reconnaissance par l'établissement dans la promotion des chercheurs de l'activité de valorisation ;
- la sensibilisation réalisée par les personnels de la SATT GRAND EST dans les unités mixtes de recherche mais aussi par le vice-président délégué à la valorisation ;
- une pédagogie active pour expliquer les enjeux de la Propriété Intellectuelle et en particulier le fait que le brevet n'est pas un obstacle à la publication ;
- la mise en place d'une procédure de retour des dividendes vers les laboratoires et les chercheurs (passage en Conseil d'Administration).

Les indicateurs de la SATT GRAND EST pour 2015 sont de bon augure avec 30 projets en pré maturation ou maturation.

Des chantiers à ouvrir pour amplifier l'action

L'Université a conscience qu'elle doit optimiser la communication à l'interne et à l'externe et l'axer sur la recherche et la valorisation. Des outils de communication sont mis en place progressivement :

- Après des chercheurs ;
- En direction des entreprises via la création de l'espace entreprises - guichet unique pour les entreprises ;
- Via un Site web plateformes technologiques pour y développer une offre de services progressive et adaptée.

Le développement à l'international concernant la valorisation pourra s'appuyer sur des brevets et des innovations emblématiques.

Les laboratoires mixtes public-privé constituent un outil privilégié pour renforcer et consolider les partenariats avec les entreprises et être étendus en particulier aux PME. Il en va de même des chaires industrielles qui sont à développer. Il s'agit de faire émerger dans chacun des 6 secteurs

pluridisciplinaires de recherche, « Aliment et Environnement », « Santé (Health) et Ingénierie moléculaire », « Photonique et matériaux avancés », « Apprentissage et santé (Care) », « Patrimoines et Territoires » et « Vigne et Vin » qui définissent l'identité scientifique de la Bourgogne, une Chaire industrielle ou pour le moins, de créer un poste de professeur en partenariat avec un groupe industriel, permettant ainsi de resserrer les liens entre la recherche et les entreprises et d'impliquer ces dernières dans la construction des forces de l'établissement, aussi bien en termes de formation que de recherche.

VI. Une université ouverte sur la cité : politique culturelle et diffusion de la culture scientifique et technique

Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> -Un soutien ancien et puissant de l'uB à la politique culturelle -La présence de l'OCIM en co-tutelle avec le MENESR -Une politique culturelle en symbiose avec la formation et la recherche, appuyée sur le centre culturel de l'université (l'atheneum), les Éditions Universitaires de Dijon (EUD), l'Université pour Tous de Bourgogne (UTB) et la Mission Culture Scientifique (MCS) -Une politique culturelle tournée vers les personnels et les étudiants en liaison avec les associations culturelles soutenues par l'atheneum -Une expertise internationalement reconnue dans le champ de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI) -Le PIA « Réseau des experimentarium » 	<ul style="list-style-type: none"> -Baisse des subventions des collectivités locales et de l'Etat dans le domaine de la culture

S'adresser à tous les publics, former à l'activité de diffusion du savoir, réfléchir à ses conditions de mise en pratique en associant entre eux des acteurs variés sont des missions de l'OCIM et du Pôle Culture de l'université de Bourgogne. Ces services se nourrissent de la recherche universitaire pour développer un moyen d'accès original au savoir. La pratique de l'art, de l'écriture, de l'enseignement, de l'exposition muséale et de la diffusion des connaissances et savoir-faire s'y rejoignent pour faire naître des formes d'expression innovantes, largement reconnues à l'échelle nationale et internationale francophone, notamment en ce qui concerne le champ de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle.

Culture scientifique

Le champ de la culture scientifique investit largement l'espace social, plaçant les universités au cœur des territoires dans leurs missions de partage des travaux des chercheurs, de lien avec les industries, et de sensibilisation citoyenne. Face à cette extrême diversité des acteurs, l'université de Bourgogne est particulièrement bien armée.

Elle possède un atout unique avec la présence de l'OCIM en son sein, en co-tutelle avec le MENESR.

L'OCIM

L'OCIM

L'Office de Coopération et d'Information Muséales (OCIM) est un centre de ressources unique en France, exerçant en région une mission nationale, internationale francophone.

Il intervient et développe une expertise dans les champs de la formation, de l'édition, de l'information-documentation et abrite en son sein un Observatoire de la CSTI.

Ce service est une référence pour tous les acteurs de la CSTI, individuels (chercheurs, associatifs) ou institutionnels (muséums, centres de sciences, musées). Son activité de veille, sa posture d'observation et de co-construction de projets lui donnent une légitimité incontestée dans l'ensemble du champ.

Créé *ex nihilo* en 1985, l'OCIM est aujourd'hui porté par une équipe de 26 personnes (18,3 ETPA) avec un budget hors salaires des titulaires de 1,1 M €.

Fonctionnant selon un mode participatif dans l'ensemble de son approche, la légitimité de l'OCIM auprès des usagers est très forte. Elle permet l'animation efficace de réseaux,

comme le réseau MUST des professionnels de l'information et de la communication au service des musées et de la CSTI. Cette légitimité assure une fréquentation assidue aux stages de formation (287 participants/ 103 intervenants), de la part des abonnés (5000) aux revues papier (La Lettre de l'OCIM) et électroniques (OCIM infos et Repérages) et des visiteurs sur son site internet. Enfin, elle permet d'excellents retours d'enquêtes (taux moyen de 75 % sur des échantillons prédéfinis par l'Observatoire).

L'Observatoire de la CSTI, créé en 2007, a constitué et actualise des données selon une approche typologique (plateformes numériques et publication de rapports) sur les muséums, jardins botaniques, universités et centres de sciences. Il développe depuis deux ans une analyse plus transversale, privilégiant une lecture territorialisée (décentralisation aux Régions de l'animation des réseaux de CSTI) et thématique (métiers de la médiation, pratiques d'éducation populaire).

Le patrimoine et les collections universitaires

La Mission Culture Scientifique est depuis 2006 la tête de Réseau PATSTEC (Patrimoine Scientifique et Technique Contemporain) en Bourgogne. Un conservateur en chef d'Etat en poste à l'université de Bourgogne a pour mission la valorisation de ces collections scientifiques, l'animation et l'organisation d'événements autour de ces collections et la sensibilisation des chercheurs à la préservation de certains objets. Ces collections ont un apport considérable en histoire des sciences, et son un outil important pour la diffusion de la culture scientifique. Elles sont des pièces de musée à part entière.

Pour valoriser ces collections, des liens étroits ont été établis avec les collectivités territoriales, les musées, muséums et les associations scientifiques bourguignonnes ainsi que les étudiants et les équipes de recherche.

1004 objets ont été inventoriés et documentés dans la base mise en place par le musée national des arts et métiers, avec un espace d'exposition dédié dans l'un des principaux bâtiments d'enseignement et de recherche du campus Montmuzard de Dijon.

Cette dynamique initiée à l'université de Bourgogne s'étend désormais à l'Université de Franche-Comté avec laquelle des programmes et actions communs sont menés.

La communication de la recherche

La Mission de Culture Scientifique met en valeur la recherche en train de se faire, le métier de chercheur, la formation des hypothèses, en proposant des formations apprenant aux chercheurs à s'adresser à tous les publics. Ce service produit également des supports écrits, audios et vidéos et impulse des actions régulières de culture et de communication (rencontres, émissions radios, etc.) proposant des contenus facilement exploitables par les services de communication et les médias.

L'Experimentarium

Analysé depuis sa création tant au niveau du bénéfice pour le public (à partir de 11 ans), que pour les chercheurs, l'Experimentarium de l'uB organise plus de 1500 rencontres chercheurs-public chaque année.

Les publics trouvent dans cette rencontre de personne à personne avec des chercheur(e)s une approche incarnée du savoir, qui démystifie l'image du scientifique et facilite l'engagement des jeunes femmes pour les sciences (55 % des chercheur(e)s qui y ont participé sont des femmes). L'Experimentarium est devenu en 14 ans une référence de la CSTI en France et à l'étranger (sessions de formation, colloques, études...), désormais lauréat d'un PIA.

L'Experimentarium est également un programme de formation des chercheurs (notamment les doctorants) au partage de leur activité avec tous les publics. Il met en lien les jeunes chercheurs entre eux et assure un suivi sur la durée de leurs travaux de culture scientifique.

Le PIA « Réseau des Experimentarium »

L'université de Bourgogne a obtenu le label « Programme Investissement d'Avenir » (PIA), pour le projet « Réseau des Experimentarium » qu'elle porte et coordonne, grâce à la MCS et à l'OCIM

Doté d'un budget de 600 k€ versé sur 4 ans, ce projet permettra le développement du programme Experimentarium en Bourgogne-Franche-Comté, PACA et Normandie, proposant 2400 ateliers par an dans ces régions.

Il a été sélectionné pour sa capacité à inciter les jeunes à s'intéresser à la culture scientifique et à s'engager dans les sciences, dans une logique d'égalité des chances sur tous les territoires.

La Nuit des chercheurs

Cette nuit est un événement exceptionnel de rencontre entre les chercheurs et le public, dans des lieux aménagés pour obtenir une atmosphère intimiste, afin de favoriser le dialogue. Cette manifestation métamorphose toute une partie du campus en des lieux de découvertes du métier de chercheur avec chaque année des événements nouveaux (concerts pour illustrer les liens entre cognition et musique, vidéos, expériences partagées en direct avec le public). De très nombreuses réalisations texte, audio et vidéo sont produites à la suite de chaque édition de cet événement européen.

La Nuit des chercheurs

La Nuit des chercheurs est un programme européen porté en France depuis 2013 par les Missions de Culture Scientifique de l'uB et de l'UFC.

Le programme porté par les deux universités est lauréat des grants « Nuit des Chercheurs » depuis 2006 au sein du consortium Français.

Il obtient la meilleure note en France depuis 2006 et a obtenu en 2014-2015 la 4ème meilleure note en Europe, où il représentait le plus gros projet à l'échelle européenne.

atheneum

Inauguré en 1983, l'atheneum fut le premier centre culturel universitaire français, situé sur un campus riche en

œuvres qui participent, comme un musée à ciel ouvert, à la découverte de l'art contemporain.

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées, l'atheneum se fixe comme enjeu essentiel d'être un laboratoire culturel, ancré autour de la création contemporaine pluridisciplinaire.

Il est un espace de recherche, de diffusion, de pratique, de débat, d'expérimentation et de sensibilisation à l'art et à la culture. Il accompagne la création artistique et inscrit l'art et la culture dans un parcours de formation et de vie pour les étudiants, les lycéens et tous les publics.

A ce titre, l'atheneum est le point nodal du Pôle Culture, lieu où se rencontrent les auditeurs de l'UTB lors des cours de cinéma, les lecteurs des EUD lors des cafés littéraires, et le grand public lors de rencontres avec les chercheurs organisés par la MCS, des expositions arts-sciences mettant en scène les collections scientifiques de l'université avec l'aide de jeunes artistes ou encore des Unités d'enseignement transversales, différentes chaque semestre, permettant la rencontre entre un artiste en résidence et un enseignant-chercheur de l'université

Dans un contexte où les subventions culturelles se font moins nombreuses, il convient de souligner la richesse de la programmation : en 2014, l'atheneum a accueilli 66 projets différents (représentations, rencontres, ateliers...) réunissant 11 295 visiteurs, avec un soutien de la DRAC, du rectorat de Dijon, et de nombreux autres partenaires. Au total, se sont déroulés 189 événements annuels en comptant les projets accueillis par l'atheneum appuyés sur de très nombreux partenariats locaux.

Parmi ces événements, on soulignera le nombre croissant, grâce notamment au soutien du Pôle culture, de projets étudiants émanant d'associations labellisées de l'université, ce qui contribue au dynamisme de la vie universitaire sur les campus de l'uB.

Université pour Tous de Bourgogne

L'Université pour Tous de Bourgogne (UTB) accueille chaque année environ 2500 personnes de tous âges, un nombre d'auditeurs en augmentation constante durant le dernier contrat.

La qualité des programmes, en renouvellement constant, explique certainement ce succès auprès du public.

Un très grand nombre de disciplines universitaires sont représentées dans ces cours adaptés au grand public : botanique, astronomie, biologie, génétique, médecine, physique, histoire des mathématiques, économie, mais aussi histoire, histoire de l'art, philosophie, littérature, psychologie, sociologie, œnologie et langues.

De nouveaux enseignants sont sollicités chaque année, en particulier de jeunes enseignants et de jeunes doctorants.

Editions Universitaires de Dijon

Les Editions Universitaires de Dijon (EUD) ont engagé une série d'innovations qui ont porté leurs fruits, puisque le chiffre d'affaires des EUD a augmenté de 15 % en 2013 et de 21 % en 2014, chiffre à mettre en regard de la baisse moyenne de 2,5 % sur l'ensemble du marché des œuvres universitaires. Ces résultats exceptionnels s'expliquent par plusieurs facteurs : la distribution par la SODIS-Gallimard a permis une diffusion largement au-delà des circuits des bibliothèques et des communautés universitaires. Les EUD s'ouvrent ainsi à un public plus large.

Cette tendance est renforcée par l'existence d'une boutique en ligne de commande des ouvrages papier et par

un important développement des livres numériques (le catalogue des EUD sur l'Apple Store comprend désormais une soixantaine de titres, sans compter de très nombreux extraits d'ouvrage gratuits à télécharger, accentuant ainsi la visibilité numérique des EUD)

Le renouvellement des collections a également contribué à cette diffusion plus large (la collection jeunesse, qui explique la science aux enfants, a connu un vif succès, comme une collection « EUD-Essais » inspirée du format des « Que-Sais-je ? » destinée à répondre à des questions d'actualité). Les EUD ont publié des ouvrages susceptibles de toucher le grand public, comme une pièce de théâtre inédite de Frédéric Dard (créateur de San Antonio),

présenté et annoté par des universitaires ayant publié aux EUD un livre consacré à cet auteur.

Ce renouvellement et cette ouverture ne cèdent en rien à la qualité scientifique des ouvrages, soumis à un comité de lecture, avec double avis anonymisé, la preuve en est que les ouvrages des EUD ont été récompensés par plusieurs académies en France ces deux dernières années.

Le succès des EUD et la dynamique en cours pourraient être altérés ces prochaines années par la baisse générale du marché des œuvres universitaires, par la hausse des tarifs postaux pour l'expédition des ouvrages et par la hausse de la TVA pour les éditeurs.

Matrice SWOT

Université de Bourgogne

		Forces						Faiblesses				
		Campus territoriaux très actifs	Recherche pluridisciplinaire et translationnelle fortement structurée et ouverte au monde socio-économique, avec une carte d'identité scientifique différenciée	Partenariat avec les établissements de santé	Organisation de l'établissement cohérente et lisible, appuyée sur une administration efficace	Offre de formation pluridisciplinaire ; service de formation continue efficace au chiffre d'affaires en constante augmentation	Vie étudiante très active	Une certaine évaporation des étudiants ; un taux d'étudiants boursiers supérieur à la moyenne nationale ; quelques filières d'enseignement à trop petits effectifs	Situation financière en équilibre mais tendue	Sous-dotation structurelle en emplois, notamment en personnel d'appui à la recherche et à la formation, et plafond de masse salariale insuffisant au regard du plafond d'emplois	Visibilité et attractivité internationale à conforter	Parc immobilier qui doit être entretenu et modernisé
Opportunités	Création de la ComUE UBFC et fusion des deux régions	b	d					c		a	d	
	Présélection du projet I-Site de la ComUE UBFC		d							a	d	
	Situation géographique à un carrefour national et international avec un identité internationale claire							c				
	Très beau campus dijonnais, achevé et unifié, intégré à la ville							c				
	Ouverture du Datacenter		d		f							
	Création de la SATT Grand-Est		d									
	Ouverture de la Maison Internationale		d								d	
	Ouverture à terme du Learning Centre							c				
	Achèvement du regroupement du CHU sur un site attenant au campus		d	d							d	
Flux d'étudiants en augmentation					e	c		a				
Menaces	Baisse de la dotation et/ou prélèvement sur le fonds de roulement							a	a		a	
	Réduction des moyens pour la recherche fondamentale										d	
	Fusion des deux régions génératrice d'incertitude							a				
	Retrait du CNRS en SHS, MSH exceptée		d									
	Baisse prévisible de la taxe d'apprentissage					e		a				
	Contexte national défavorable à la création d'emplois				f			f				
Attractivité des aires géographiques limitrophes						c	c					

Stratégies

a	Gestion financière rigoureuse. Une gestion financière et des ressources humaines très serrée sera pratiquée face à la baisse des moyens. Cette gestion ne pourra se poursuivre durablement face à l'augmentation du flux des étudiants. L'incertitude liée à la fusion des deux régions devra être rapidement levée pour redonner une prévisibilité aux financements régionaux. L'uB fait beaucoup pour l'entretien du parc immobilier en prenant ses responsabilités à travers une gestion dynamique de son fonds de roulement. Il importe que l'Etat laisse à l'établissement la maîtrise de son fonds de roulement.
b	Construction de l'espace de l'ESR. L'arc des campus territoriaux sera développé et affirmé comme l'une des composantes importantes de la ComUE.
c	Etudiants. Si la très bonne situation géographique peut pousser les étudiants à aller étudier ailleurs, elle peut aussi les attirer d'autant que le campus est remarquable. Le portage de la cohérence de l'offre de formation par la ComUE est garant du maintien de la pluridisciplinarité du site. De plus, l'ouverture du Learning Centre devrait attirer des étudiants séduits par des pédagogies innovantes. Les conditions de vie et de travail des étudiants seront améliorées en particulier par le développement des activités sportives, du suivi médical et de l'épicerie solidaire. La vie étudiante très active, un puissant gage de convivialité, est à même de contrer l'attractivité des aires géographiques limitrophes.
d	Recherche, rayonnement et valorisation. La création de la ComUE UBFC augmentera le rayonnement scientifique. L'i-Site donnera des moyens et de la visibilité. La Maison Internationale sera un outil puissant pour développer les coopérations. Le regroupement du CHU permettra le renforcement de recherches transdisciplinaires et translationnelles. On s'appuiera puissamment sur le partenariat avec les EPST. La restructuration des ED, effective pour le prochain contrat, se fait au niveau de la ComUE UBFC. Elle permettra d'attirer des doctorants et sera un moyen puissant de développement de la recherche. Le Datacenter renforce et sécurise le stockage des données et structure le numérique. L'ouverture de la SATT Grand Est apportera des moyens financiers supplémentaires et une professionnalisation de la valorisation de la recherche. L'uB militera auprès du Conseil Régional pour que la recherche internationale soit soutenue, dans la grande tradition scientifique de la nouvelle région Bourgogne - Franche-Comté (Pasteur, Buffon, Navier, Darcy, Eiffel, Niepce, Fourier, etc.). Une action sera menée auprès du CNRS pour soutenir les UMR SHS.
e	Formation continue. Le service de formation continue sera mis à contribution pour trouver de nouvelles sources de financements des formations.
f	Personnels BIATSS. La compétence des personnels et l'organisation efficace ne peuvent dans la durée palier la sous dotation en emplois BIATSS et ce malgré l'ouverture du Datacenter qui laisse envisager une gestion optimisée (déploiement de progiciels adaptés) et une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (à venir). L'Etat devra rééquilibrer le plafond des emplois titulaires BIATSS, l'uB ne pouvant financer sur ressources propres de nouveaux emplois.

Liste des acronymes utilisés

[A compléter]

ARS : Agence Régionale de la Santé
Aviesan : Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé
BQR : Bonus Qualité Recherche
BU : Bibliothèque Universitaire
CA : Conseil d'Administration
CaC : Conseil Académique
CAMVAL : Communauté d'Agglomération Mâconnais - Val de Saône
CANTO : Toxicités chroniques des traitements anticancéreux chez 20 000 patientes atteintes d'un cancer du sein
CFVU : Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
CGFL : Centre de Lutte Contre le Cancer Georges-François Leclerc
CGS : Groupement de Coopération Sanitaire
CHU : Centre Hospitalier et Universitaire
CIC : Centre d'Investigation Clinique
CIEF : Centre International d'Etudes Françaises
CME : Commission Médicale d'Etablissement
ComUE-UBFC : Communauté d'Université et d'Etablissement « Université Bourgogne Franche-Comté »
CPER : Contrat de Plan Etat Région
CPHU : Commission de Prospective Hospitalo-Universitaire
CPSU : Centre de Prévention et de Santé Universitaire
CR : Commission de la Recherche
CRB : Conseil Régional de Bourgogne
CRBSP : Comité de la Recherche en matière Biomédicale et de Santé Publique
CRCT : Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques
CRYOSTEM : Maladie du greffon contre l'hôte chez les patients greffés
CSTD : Centres de Soins et de Traitements Dentaires
CSTI : Culture Scientifique, Technique et Industrielle
DD : Développement Durable
EA : Equipe d'Accueil
ED : Ecoles Doctorales
EFS-BFC : Etablissement Français du Sang Bourgogne Franche-Comté
ENSMM : Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques
EPST : Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique
EquipEx : Equipement d'Excellence
ERIE
ETPA : Équivalent Temps Plein par Année
EUD : Editions Universitaires de Dijon
FHU : Fédération Hospitalo-Universitaire
GCS : Groupement de Coopération Sanitaire
GBCP : Gestion Budgétaire et Comptable Publique
GPEEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences
HDR : Habilitation à Diriger des Recherches
HOPE-EPI : Cancers de l'enfant (17 000 cas recensés en 2010)
IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers
IMAPPI : Integrated Magnetic resonance And Positron emission tomography in Preclinical Imaging
INCA : Institut National du Cancer
LabEx : Laboratoire d'Excellence
LibQual : Library Quality
LipSTIC : Lipoprotéines et Santé : prévention et Traitement des maladies Inflammatoires et du Cancer
MCS : Mission Culture Scientifique
MCU-PH : Maître de Conférences des Universités - Praticien Hospitalier

MENESR : Ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
MERRI : Missions d'Enseignement, de Recherche, de Référence et d'Innovation
MUST : réseau de professionnels de l'information et de la documentation des Musées, du Patrimoine et de la Culture Scientifiques, Techniques et Industriels
OCIM : Office de Coopération et d'Information Muséales
OGDPC : Organisme Gestionnaire du Développement Professionnel Continu
OFSEP : Patients porteurs de sclérose en plaque
PARI : Plan d'actions Régional pour l'Innovation (PARI 1 : 2010-2013 ; PARI 2 : 2014-2020)
PATSTEC : Programme Patrimoine Scientifique et Technique Contemporain
PDC : Plan de Déplacements Campus
PEPS
PIA : Programme des Investissements d'Avenir
PFVU : Pôle Formation et Vie Universitaire
PNB : Pôle Nucléaire de Bourgogne
Pôle BVV : Pôle Bourgogne Vigne et Vin
Pôle DQP : Pôle Développement durable, Qualité et Pilotage
PPI : Programmes Pluriannuels d'Investissements
PSIUN : Pôle Systèmes d'Information et Usages du Numérique
PRES : Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur
PRL : Plan Réussite en Licence
PU-PH : Professeur des Universités - Praticien Hospitalier
RADICO : Porteurs atteints de maladies rares
RHU : Recherche Hospitalo-Universitaire
RIS3 : Research Innovation Strategies for Smart Specialisation
RQTH
SATT : Société d'Accélération du Transfert de Technologies
SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance
SIGAPS : Système d'Interrogation, de Gestion et d'Analyse des Publications Scientifiques
SIRH : Système d'Information de gestion des Ressources Humaines
SUAPS : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
TGU : Très Grande Unité
uB : université de Bourgogne
UBFC : Communauté d'Université et d'Etablissement « Université Bourgogne Franche-Comté »
UE : Unité d'Enseignement
UF BFC : Université Fédérale Bourgogne - Franche-Comté
UFC : Université de Franche-Comté
UMR : Unité Mixte de Recherche
UTB : Université pour Tous de Bourgogne
UTBM Université de Technologie de Belfort-Montbéliard
UMDPCS : Unité Mixte de Développement Continu en Santé